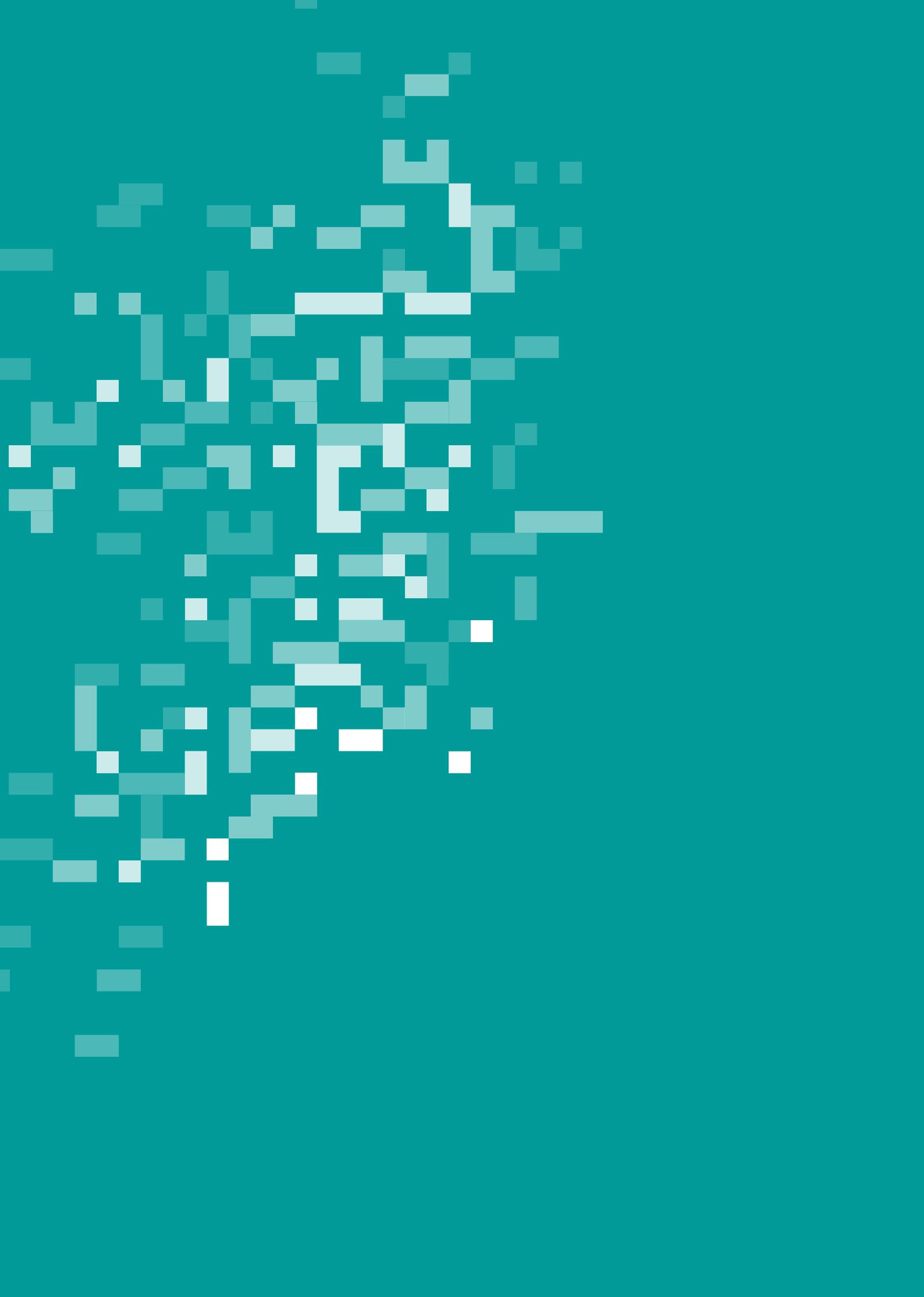




MEYRIN

2016

**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**



MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	ENVIRONNEMENT
4	64
CONSEIL MUNICIPAL	FINANCES
6	70
CONSEIL ADMINISTRATIF	GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
12	86
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	ÉTAT CIVIL
13	90
BIBLIOTHÈQUE ARCHIVES	SPORTS
28	94
CULTURE	AÎNÉS
32	106
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	FEU ET SECOURS
40	112
PETITE ENFANCE	POLICE MUNICIPALE
50	118
THÉÂTRE FORUM MEYRIN	PROTECTION CIVILE
58	122
	URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE
	124

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A la Présidente du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous avons le plaisir de vous adresser le compte rendu administratif et financier de l'année 2016.

Ce document est un outil important de notre démocratie. Il est le fruit d'un travail considérable de l'ensemble des services de notre administration pour fidèlement restituer, au fil des pages qui suivent, les faits marquants et les actions prépondérantes qui ont ponctué la vie locale au cours de l'année écoulée.

Et quelle année! Sans pouvoir être exhaustifs, notons qu'entre les célébrations du Bicentenaire, l'inauguration du Jardin botanique alpin, l'ouverture de l'écoquartier des Vergers et la réactivation du grand projet « Coeur de Cité », l'administration communale s'est investie, quotidiennement et sans relâche, pour simultanément gérer les activités courantes, accueillir les nouveautés et surtout, pour préparer l'avenir!

2016 aura également connu une forte mobilisation et une belle coordination entre la société civile et l'administration autour de l'annonce de l'arrivée de requérants d'asile. Si ces derniers ne sont toujours pas arrivés jusqu'à nous, au-delà des légitimes interrogations et inquiétudes que cela soulève, une telle démonstration de solidarité n'est jamais vaine. Bon nombre des personnes qui s'étaient manifestées pour apporter leur aide ont ainsi pu rejoindre la Plateforme meyrinoise de l'intégration, portée par le service du développement social et emploi en partenariat avec le Bureau de l'intégration des étrangers. Cette nouvelle plateforme vise à resserrer les mailles du dispositif local en faveur de l'intégration en réunissant tous les acteurs concernés. Notre objectif est de mettre en œuvre des projets concrets et pertinents pour accroître la performance de notre action en la matière.

Un autre moment fort a été celui de la cérémonie d'ouverture de l'écoquartier des Vergers à ses premiers habitants, qui, à l'instar des pionniers de la cité dans les années 60, ont investi leur nouveau lieu de vie au cœur d'un chantier, le plus important de Suisse romande, et qui a inspiré au conseiller d'Etat, Monsieur Antonio Hodgers, ce mot d'accueil à inscrire dans nos annales: « Ich bin ein Meyriner »! Nous tenons particulièrement à remercier Monsieur Philippe Maag, chef de projet, ainsi que toute son équipe, pour la qualité de leur engagement, leur écoute bienveillante et pour la créativité dont ils ont su faire preuve pour trouver, dans des délais serrés, les mesures à prendre pour réduire au maximum les nuisances, sécuriser les accès, permettre aux nouveaux arrivants d'emménager et les travaux de se poursuivre normalement.

Autre avancée importante, après des décennies de rebondissements, un accord déterminant a été trouvé et une convention a pu être signée entre la propriétaire du centre commercial et la ville de Meyrin, afin de concrétiser d'ici à 2020 la réalisation d'un parking souterrain permettant de libérer la surface de la place des Cinq-Continents, en vue d'y aménager un nouvel espace public de qualité: le cœur de cité. Nous nous réjouissons de cette étape significative car elle offre la perspective concrète de requalifier cet espace au bénéfice de toutes et tous.

En visant constamment notre objectif de ville en transition vers la durabilité, l'événement, co-organisé avec l'association Meyrin durable, qui a rassemblé plus de 200 personnes au moment de la projection du film « Demain » ainsi que les conférences thématiques qui ont suivi pour permettre l'émergence d'initiatives citoyennes, empruntes d'intelligence collective, de responsabilité solidaire et d'une généreuse participation, nous confirme que l'avenir se construit avec et pour les habitantes et les habitants de Meyrin.

Au sein de l'administration, l'année 2016 se distingue des autres par ses nouvelles nominations de responsables de service. L'offre de mobilité interne et les recrutements externes ont permis d'engager de nouveaux talents aux postes de secrétaire générale adjointe, adjointe de direction, responsable RH, délégué aux affaires économiques et de co-responsables au service du développement social et emploi. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et du succès dans leurs nouvelles fonctions !

Ces nouvelles personnes rejoignent des équipes résolument motivées à poursuivre avec compétence, dynamisme et respect, l'importante mission de notre administration au service de la ville de Meyrin et de sa population.

Enfin, l'excédent aux comptes, résultat de recettes fiscales exceptionnelles, d'écarts positifs de revenus et d'un non-dépensé sur l'ensemble des rubriques, offre de clôturer l'exercice 2016 sur une manne financière positive et bienvenue, compte tenu des importants investissements à engager dans un contexte économique aux lendemains toujours plus incertains. Cela nous conforte dans la perspective du maintien d'une gestion à la fois saine, rigoureuse et optimale des ressources indispensables au maintien des prestations et à la réalisation des grands projets à venir.

Au nom du Conseil administratif, j'adresse à l'ensemble des membres de l'administration, conseillères et conseillers municipaux, membres des sociétés communales, ainsi qu'aux habitantes et habitants, le témoignage de notre gratitude et de notre reconnaissance pour l'excellente coopération entre toutes et tous, au service du vivre-ensemble à Meyrin.

Le Conseil administratif :

Nathalie LEUENBERGER

Maire

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

Pierre-Alain TSCHUDI
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2016, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

29 février 2016 : démission de M. François Hernot (parti socialiste), conseiller municipal depuis le 1^{er} juin 2007

8 mars 2016 : assermentation de Mme Badia Luthi (parti socialiste) en remplacement de M. François Hernot, démissionnaire

2 juillet 2016 : démission de M. Robert Tillmann (parti libéral-radical), conseiller municipal depuis le 1^{er} juin 2011

13 septembre 2016 : assermentation de M. Philippe Serrano (parti libéral-radical) en remplacement de M. Robert Tillmann, démissionnaire

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2016 est la suivante :

Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Bocard et Deluermoz, MM. Falvo, Jimenay, Squillaci et Tremblet

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)
Mme Kunz-Félix, MM. Bocard, Gognuz, Haldemann et Serrano

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Lüthi et Osmani, MM. Brocard, Fabre, Halimi et Ortelli

Les verts de Meyrin-Cointrin (7 sièges)
Mmes Hartmann, Murciano, Tiguemounine et Tschudi-Spiropulo, MM. Amato, Cornuz et Dumalle

Mouvement citoyens genevois (6 sièges)
Mmes Girardet et Sapin, MM. Gaetanino, Frauchiger, Lustenberger et Pachoud

UDC Meyrin-Cointrin (3 sièges)
Mmes Hayes et Schweizer, M. Hubert

Au cours de la séance du 17 mai 2016, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Présidente : Mme Myriam Girardet
(Mouvement citoyen genevois)

1^{ère} vice-président : M. Laurent Tremblet
(Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président : M. Michel Fabre
(Les socialistes de Meyrin-Cointrin)

1^{er} secrétaire : M. Eric Cornuz
(Les verts de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire : M. Fabien Gognuz
(Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

Membre : Mme Adriana Schweizer
(Union démocratique du centre)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : A. Jimenay

Membres : M. Amato, M. Fabre, F. Falvo, F. Gognuz, H. Halimi, S. Hayes, M. Kunz-Félix, C. Lustenberger, C. Murciano, F. Sapin et L. Tremblet

Affaires sociales et jeunesse

Président : R. Frauchiger

Membres : Y. Bocard, F. Falvo, M. Girardet, F. Gognuz, E. Hartmann, M. Kunz-Félix, C. Lustenberger, A. Ortelli, X. Osmani, A. Schweizer et S. Tiguemounine

Aînés

Président : A. Jimenay

Membres : P. Bocard, Y. Bocard, E. Brocard, E. Cornuz, F. Falvo, M. Gaetanino, E. Hartmann, S. Hayes, B. Luthi, S. Pachoud et P. Serrano

Coopération au développement

Présidente : M. Girardet

Membres : P. Bocard, Y. Bocard, C. Deluermoz, R. Frauchiger, F. Gognuz, S. Hayes, A. Ortelli, X. Osmani, S. Pachoud, S. Tiguemounine et A. Tschudi-Spiropulo

Culture

Présidente : S. Hayes

Membres : P. Bocard, Y. Bocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Gaetanino, M. Girardet, H. Halimi, M. Kunz-Félix, X. Osmani, A. Schweizer et A. Tschudi-Spiropulo

Environnement et Agenda 21

Président : M. Dumalle

Membres : E. Brocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, F. Grognoz, H. Halimi, E. Hubert, M. Kunz-Félix, S. Pachoud, F. Sapin, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

Finances

Président : M. Amato

Membres : M. Fabre, F. Falvo, R. Frauchiger, F. Haldemann, E. Hartmann, A. Jimenay, C. Murciano, A. Ortelli, S. Pachoud, A. Schweizer et P. Serrano

Gérance et entretien des bâtiments

Présidente : B. Luthi

Membres : P. Boccard, E. Brocard, M. Fabre, F. Falvo, E. Hubert, C. Lustenberger, C. Murciano, S. Pachoud, P. Serrano, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

Information et communication

Présidente : E. Hartmann

Membres : E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Girardet, F. Grognoz, S. Hayes, F. Hernot, C. Lustenberger, X. Osmani, P. Serrano, N. Squillaci et A. Tschudi-Spiropulo

Liaison (chef-fe-s de groupe)

Présidente : M. Girardet

Membres : M. Amato, M. Frauchiger, F. Haldemann, E. Hubert, A. Jimenay et A. Ortelli

Petite enfance

Président : S. Pachoud

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, E. Cornuz, R. Frauchiger, F. Grognoz, E. Hartmann, B. Luthi, X. Osmani, F. Sapin, A. Schweizer et N. Squillaci

Quartier des Vergers ad hoc

Président : P. Boccard

Membres : M. Dumalle, M. Fabre, R. Frauchiger, M. Girardet, F. Haldemann, E. Hubert, M. Kunz-Félix, B. Luthi, N. Squillaci, S. Tiguemounine et L. Tremblet

Sécurité

Président : A. Ortelli

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, M. Gaetanino, F. Haldemann, H. Halimi, A. Jimenay, F. Sapin, A. Schweizer, S. Tiguemounine et L. Tremblet

Sports

Président : M. Fabre

Membres : E. Brocard, C. Deluermoz, M. Dumalle, M. Gaetanino, F. Grognoz, H. Halimi, A. Jimenay, C. Murciano, S. Pachoud, A. Schweizer et P. Serrano

Travaux publics

Président : F. Haldemann

Membres : P. Boccard, E. Brocard, M. Dumalle, R. Frauchiger, M. Gaetanino, E. Hubert, A. Jimenay, C. Murciano, A. Ortelli, P. Serrano et N. Squillaci

Urbanisme et mobilité

Président : L. Tremblet

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Dumalle, M. Girardet, F. Haldemann, H. Halimi, E. Hubert, A. Jimenay, C. Lustenberger, A. Ortelli et N. Squillaci

COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Délégués du Conseil municipal : M. Fabre, M. Girardet, F. Grognoz, A. Schweizer, N. Squillaci et S. Tiguemounine
Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente)

Commission consultative des aînés

Délégué du Conseil municipal : E. Brocard
Délégué du Conseil administratif : P.-A. Tschudi (président)

Comité du Centre de loisirs (*Maison Vaudagne*)

Délégué du Conseil municipal : R. Frauchiger

Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal : C. Murciano

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : Michel Aebischer, Maurice Amato et Arthur Jimenay
Délégué du Conseil administratif : Erwin Oberwiler

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : Jean-Claude Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean-François Girardet, André Reiss et Roland Sansonnens
Délégués du Conseil administratif : Jean-Claude Ducrot, Jacques Robert et Davide Vité

Commission consultative du Fonds d'art contemporain**Délégués du Conseil municipal :** C. Deluermoz et A. Ortelli**Délégués du Conseil administratif :** N. Leuenberger (présidente) et P.-A. Tschudi**Commission consultative du Fonds énergie****Délégués du Conseil municipal :** M. Dumalle, F. Haldemann, E. Hubert et L. Tremblet**Suppléant :** M. Fabre**Délégué-e du Conseil administratif :** M. Tschudi**Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*****Délégués du Conseil municipal :** E. Cornuz et M. Girardet**Suppléants :** P. Boccard et B. Luthi**Délégué-e du Conseil administratif :** le/la maire en fonction**Colonie de vacances *La Ruche*****Délégué du Conseil municipal :** R. Frauchiger**Suppléant :** F. Grognez**Comité de l'Association *Espace Undertown*****Délégué du Conseil municipal :** H. Halimi**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL****26 janvier 2016**

- » Accepte de constituer une servitude de superficie (DDP) au profit de la Fondation meyrinoise du Casino sur une partie de la parcelle n° 13'112, sise à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin ;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 1'280'000.- en vue du déplacement et de l'adaptation de l'école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne ;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de construction complémentaire de CHF 868'000.- relatif à la réalisation des travaux imprévus à l'EVE Monthoux.

8 mars 2016

- » Procède à l'assermentation de Mme Badia Lüthi (S) en remplacement de M. François Hernot (S), démissionnaire ;
- » Elit M. Fabre (S) président de la commission des sports en remplacement de M. Hernot (S), démissionnaire ;
- » Elit M. Cornuz (Ve), délégué du Conseil municipal au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* en remplacement de M. Hernot (S), démissionnaire ;

- » Accepte une résolution relative au renouvellement des postes actuels en durée déterminée de l'équipe de projet Vergers qui représentent un équivalent plein temps de 400% (un responsable de projet, un assistant administratif, un assistant finances et un chef de projet routes et réseaux), et ceci du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020 ;
- » Préavise favorablement le projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal des Batailles (PDZIBAT) n° 29'975 sous la condition de prévoir un passage sous-voies ou aérien des Batailles exclusivement destiné aux piétons et aux cyclistes ;
- » Refuse l'entrée en matière sur une résolution présentée par Marco Gaetanino, au nom du Mouvement des citoyens genevois (MCG), demandant au Conseil administratif de renoncer à l'accueil de 50 hommes migrants dans l'abri PC sous l'école primaire de Bellavista ;
- » Approuve une résolution, présentée par le Conseil administratif, demandant d'avaliser l'accord de principe obtenu avec le centre commercial meyrincentre en vue de la construction du parking souterrain en deux étapes au cœur de la cité ;
- » Refuse une résolution présentée par Mme Andreia Mac-Kay, au nom de A Gauche Toute et Couleurs Meyrinoises (AGTCM), demandant l'adaptation du statut des patrouilleuses scolaires à celui appliqué en ville de Genève ainsi que la fourniture de vêtements mieux adaptés à leur fonction ;
- » Classe une pétition relative au parking zone bleue supplémentaire sur le parking des Champs-Frêchets.

19 avril 2016

- » Elit Mme Luthi (S) suppléante du Conseil municipal au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* en remplacement de M. Cornuz (Ve), élu délégué ;
- » Elit M. Pascal Seeger suppléant à la présidence du local de vote en remplacement de Mme Lysianne Gay, démissionnaire ;
- » Entend la présentation des comptes 2015 par M. Devaud, conseiller administratif ;
- » Refuse d'accepter l'initiative « Pour un contrôle des prix des restaurants scolaires de Meyrin-Cointrin » ;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 290'000.- en vue des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement entre le préau de l'école des Boudines et le parking P2 ;
- » Ouvre un crédit d'investissement de CHF 5'555'500.-

(salaire, charges sociales, matériel de bureau et informatique) destiné a) à la création et à l'activation en investissement de quatre postes à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 400% afin de renforcer l'équipe de projet Vergers (1 chef-fe de projet confirmé-e et 1 chef-fe de projet junior espaces publics, 1 chef-fe de projet junior routes et réseaux et 1 assistant-e chantier et administratif), et ceci du 1er juin 2016 au 31 décembre 2020 et b) à activer en investissement les quatre postes actuels à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 400%, et ceci du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020 ;

- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 49'350.- destiné à financer l'acquisition d'un véhicule de livraison des repas des restaurants scolaires ;
- » Refuse une résolution présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, afin d'étudier un plan d'action à même de viser un objectif de 70% de tri des déchets d'ici à fin 2017 ;
- » Accepte une résolution présentée par Esther Hartmann, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant de mettre à disposition du public la piscine de Livron le mardi de 11h30 à 13h30 pour un coût de CHF 17'000.-/an.

17 mai 2016

- » Elit Mme Luthi (S), présidente de la commission de gérance et entretien des bâtiments en remplacement de M. Fabre (S), démissionnaire ;
- » Accepte de proposer au Conseil d'Etat la nomination du lieutenant Yannick Paillard au grade de premier-lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} juillet 2016 ;
- » Approuve le compte de fonctionnement 2015 pour un montant de CHF 94'825'314.21 aux charges et de CHF 99'129'059.62 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 4'303'745.41 ;
- » Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2015 pour un montant total de CHF 3'923'081.45 ;
- » Approuve le rapport de gestion 2015 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement) ;
- » Accepte une délibération relative au bouclage des crédits d'investissements du patrimoine administratif ;
- » Approuve une résolution présentée par les membres de la commission environnement et Agenda 21, soutenant

la démarche du Conseil administratif de la commune de Meyrin et des autres communes genevoises, vaudoises et françaises impactées, à requérir des autorités compétentes qu'elles intègrent à la fiche PSIA les demandes de modifications suivantes :

- que seuls les avions les moins bruyants soient autorisés à desservir l'aéroport et que le plafonnement du volume de bruit soit étendu aux périodes 20h00 – 24h00 et 6h00 – 7h00,
 - que la zone aéroportuaire élargie, incluant les territoires vaudois et français, soit considérée comme prioritaire pour la mise en œuvre de toutes mesures pouvant contribuer à atteindre les objectifs fixés en matière de mobilité et d'environnement,
 - que dans la modification de la procédure d'approche et de départ de l'aéroport de Genève définissant de nouvelles trajectoires, les zones non ou peu habitées soient privilégiées,
 - de confier le suivi pour assurer la mise en œuvre des mesures et le respect des dispositions à la « commission consultative pour la lutte contre les nuisances dues au trafic aérien » ;
- » Forme son nouveau bureau du Conseil municipal pour la période 2016-2017.

21 juin 2016

- » Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2015 de la Fondation Nouveau Meyrin ;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 4'000'000.- destiné à l'entretien du réseau routier ;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 230'000.- destiné à réaliser un diagnostic du parc immobilier communal selon la méthode EPIQR+ et Investimmo ;
- » Refuse une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, demandant l'ouverture des colonnes du journal communal *Meyrin Ensemble* aux partis politiques siégeant au Conseil municipal ;
- » Approuve une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, demandant la création dès 2016 d'un forum dédié à la promotion de la politique communale meyrinoise ;
- » Accepte une motion présentée par Stéphane Pachoud, au nom du MCG, invitant le Conseil administratif à étudier la possibilité de créer un parcours de Disc Golf, libre et gratuit, au bas de la Campagne Charnaux ou sur un autre site jugé propice à cette activité ;

- » Prend connaissance du rapport établi par M. Brocard (S), délégué à la commission consultative des aînés;
- » Prend acte du rapport établi par M. Tillmann (LR), délégué au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*;
- » Prend acte du rapport établi par M. Halimi (S), délégué au comité de l'association *Espace Undertown*.

13 septembre 2016

- » Procède à l'assermentation de M. Philippe Serrano (LR) en remplacement de M. Robert Tillmann (LR), démissionnaire;
- » Elit Mme Girardet (MCG) déléguée au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* en remplacement de M. Tillmann (LR), démissionnaire;
- » Elit M. Pierre Boccard (LR) suppléant des délégués au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble* en remplacement de Mme Girardet (MCG), élue déléguée;
- » Ouvre un crédit d'urgence de CHF 50'000.- destiné à Caritas International pour apporter de l'aide aux victimes du tremblement de terre du 24 août 2016 au centre de l'Italie;
- » Classe une pétition déposée par le MCG, « Ne plaçons pas 50 hommes requérants d'asile dans l'abri sous l'école primaire de Bellavista à Meyrin! »;
- » Classe une pétition déposée par l'UDC, « Non à 50 jeunes hommes migrants sous l'école Bellavista! ».

4 octobre 2016

- » Nomme les président et vice-président du local de vote pour l'année 2017;
- » Entend la présentation du budget 2017;
- » Approuve l'ouverture d'un crédit d'achat d'un montant de CHF 226'152.- en vue de l'acquisition du mobilier, du matériel de base, de l'informatique et des machines de nettoyage nécessaires pour ouvrir l'Espace de vie enfantine (EVE) des Vergers, situé dans le bâtiment B13;
- » Préavise favorablement le projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand (PDZIMOGA) n° 29'976;
- » Ouvre un crédit de CHF 130'000.- devant financer la refonte complète du site internet communal www.meyrin.ch;
- » Approuve une résolution, présentée par le Conseil administratif, demandant la prise en charge financière de la quote-part d'investissement et de fonctionnement de la construction d'une piscine intercommunale aux dimensions olympiques dans le quartier de Pré-Bois à Cointrin.

15 et 16 novembre 2016

- » Préavise favorablement le projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Meyrin (création d'une zone 3 affectée à de l'équipement public) au lieu-dit « La Gravière »;
- » Ouvre un crédit budgétaire de CHF 112'500.- destiné à financer le remplacement du parc radio pour les besoins du service du feu et de la police municipale de la Commune;
- » Approuve une résolution présentée par Eric Cornuz pour les Verts de Meyrin-Cointrin, Roger Frauchiger pour le Mouvement des Citoyens Genevois et Aldo Ortelli pour le Parti socialiste en faveur d'un soutien officiel à l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire » soumise à votation populaire le 27 novembre 2016;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'260'100.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises;
- » Fixe les indemnités allouées en 2017 aux maire et conseillers administratifs à CHF 321'393.- et les jetons de présence alloués aux conseillers municipaux à CHF 220'000.-;
- » Fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 à CHF 30.-;
- » Approuve le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de CHF 104'484'330.- aux charges et de CHF 105'069'705.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 585'375.-;
- » Fixe le taux des centimes additionnels pour 2017 à 44 centimes.
- » Refuse une résolution présentée par Sabine Tiguemounine, au nom du parti des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant l'installation d'un pigeonnier dans le quartier des Champs-Fréchets ainsi que près des immeubles de la rue Gilbert, comme projet pilote;
- » Prend acte du rapport établi par M. Frauchiger (MCG), délégué au comité du Centre de loisirs Maison Vaudagne.

13 décembre 2016

- » Approuve une délibération présentée par les membres de la commission coopération au développement relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire de CHF 50'000.- destiné, d'une part, à Médecins du Monde (CHF 25'000.-) et, d'autre part, à l'EPER (CHF 25'000.-) pour des actions d'urgence en Haïti suite au passage de l'ouragan Matthew;

- » Préavise favorablement la délibération n° 2016-19 relative à la modification des limites de zones (MZ) n° 29'568-526 sur le territoire de la commune de Meyrin (création d'une zone de développement 3 située dans le secteur délimité par les chemins des Sapins, Riant-Bosquet et Terroux), sous plusieurs conditions ;
- » Préavise favorablement la délibération n° 2016-20 relative au projet de modification des limites de zones (MZ) n° 29'508B-526-540. Enquête publique n° 1876. Meyrin et Vernier – Cointrin-Ouest – Avanchets, sous plusieurs conditions ;
- » Classe une pétition contre le déclassement de Cointrin ;
- » Classe une pétition contre le Grand Projet Vernier Meyrin Aéroport ;
- » Ouvre un crédit d'étude de CHF 795'000.- en vue de la rénovation et de l'extension du centre de loisirs Maison de Vaudagne ;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 1'176'000.- en vue de transformer la cuisine de production des repas parascolaires de l'école de Livron ;
- » Accepte une résolution présentée par Mme Adriana Schweizer, au nom du parti UDC, demandant de réaménager et moderniser le terrain de jeux se trouvant à la rue des Vernes, à l'angle de l'avenue de Vaudagne ;
- » Renvoie au Conseil administratif une pétition demandant aux autorités communales de rechercher et de mettre à disposition des seniors un espace suffisamment vaste qui permette de les accueillir chaque jour dans de bonnes conditions ;
- » Prend connaissance du rapport établi par Mme Murciano (Ve), déléguée au Comité du Jardin Robinson.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2013	2014	2015	2016
Séances du Conseil municipal	9	10	12	10
Séances du Bureau	9	9	9	9
Séances de commissions	116	111	104	109
Réunions chefs de groupe	2	1	5	1
Total des séances	136	131	130	129

31 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2016, le **Conseil administratif** se compose ainsi :

- » Mme Nathalie LEUENBERGER, maire
- » M. Jean-Marc DEVAUD, vice-président
- » M. Pierre-Alain TSCHUDI

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous :

Madame N. Leuenberger (*intérimaire M. Tschudi*)

Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud (*intérimaire Mme Leuenberger*)

Environnement – Etat civil – Finances – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

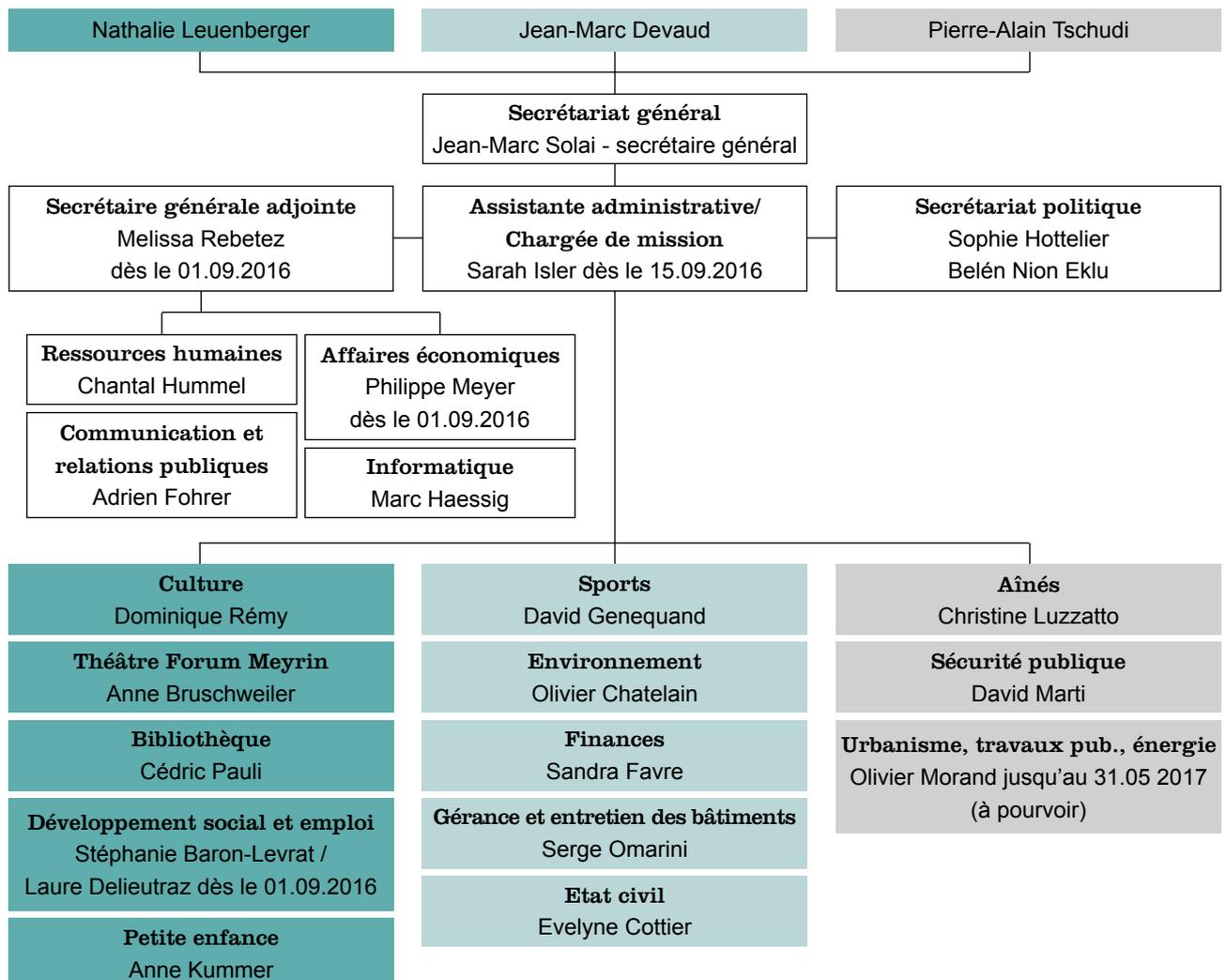
Monsieur P.-A. Tschudi (*intérimaire M. Devaud*)

Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, les affaires économiques, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2016, le **Conseil administratif** a tenu 63 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

Conseil administratif



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INFORMATION ET COMMUNICATION

En 2016, de nombreux projets de communication ont été menés ou démarrés. Pour citer le plus important, la refonte du site internet, l'année a permis d'aboutir sur le vote d'une délibération permettant de commencer les travaux en janvier. Une réflexion sur la signalétique publique de mobilité douce a également été entamée et de très nombreux projets internes et externes ont été menés à bien tels que la campagne d'information sur la mobilité interne des collaborateurs ou encore la campagne d'information sur les risques psychosociaux.

De nombreux événements majeurs ont également été organisés en collaboration avec d'autres services tels que l'ouverture du Quartier des Vergers, l'accueil des nouveaux habitants des Vergers ou l'inauguration du Jardin botanique alpin.

Affichage public

Un nouveau concept d'affichage public a été défini et les travaux d'installation des colonnes d'affichage ont été entamés pour une mise en route prévue début 2017.

Site internet de meyrin.ch

Concernant les statistiques du site, la fréquentation est relativement stable avec 346'150 visites en 2016.

Bicentenaire

2016 aura également été l'année des festivités du bicentenaire du rattachement de Meyrin à la Suisse. Un très important effort de communication a été réalisé afin de créer un concept visuel et de communiquer sur une douzaine d'événements.

Le journal communal « Meyrin Ensemble »

Le journal Meyrin Ensemble continue de satisfaire pleinement la population. La ligne éditoriale donne toujours une large place à l'information meyrinoise tout en insistant désormais sur l'explication d'un objet débattu lors du Conseil municipal en présentant le point de vue des partis politiques. A des fins d'organisation, le journal est passé de 11 à 10 éditions avec un numéro décembre-janvier plus fourni.

INFORMATIQUE

Assistance et administration informatique

En 2016, nous avons accueilli un nouveau collaborateur à 70% faisant passer le taux d'activité global du secteur informatique à 220% de temps de travail. Le temps dévolu à

Nombre d'ordinateurs, imprimantes	256 ordinateurs, 91 imprimantes
Nombre d'utilisateurs	418
Nombre de boîtes électroniques	374
Nombre de mutations	99

l'assistance (help desk) et à la formation des utilisateurs représente une grosse part de l'activité du secteur, ceci pour un total de 418 utilisateurs et 374 boîtes électroniques.

Comme chaque année, nous avons procédé au renouvellement/acquisition de matériel informatique. Cela concerne 46 machines sur un parc de 256 ordinateurs ainsi que 5 machines sur un parc de 91 imprimantes.

L'administration réseau demeure une tâche importante conséquente puisque nous avons procédé à 99 mutations de collaborateurs pour lesquels des comptes, des droits d'accès et des boîtes électroniques ont été configurés.

Nous avons assuré le suivi des comptes et des contrats de maintenance auprès de fournisseurs de matériel et de logiciels. Nous avons également collaboré avec le SIACG pour l'installation, la configuration et le paramétrage des applications de leur catalogue.

Cette année, nous avons initié et géré un vaste chantier impliquant de constituer des profils informatique des collaborateurs (droits d'accès, logiciels utilisés, etc.). Cette démarche d'envergure nous offrira un réel gain de temps, à l'avenir, lors de l'arrivée de nouvelles personnes.

Infrastructure

Nous nous sommes raccordés à l'infrastructure fibre optique concernant le branchement du matériel informatique au réseau intercommunal. Cela concerne les bâtiments suivants :

- » nouveau bâtiment des EVE Cité et Parc (Espaces de Vie Infantine) en prévision du déménagement de la crèche Arc-en-Ciel ;
- » nouvelle annexe du service de l'environnement au Jardin botanique alpin ;
- » déplacement de la liaison hertzienne reliant l'Antenne objectif emploi à l'Auberge communale. Elle passe désormais via l'école primaire de Meyrin-Village pour se relier directement à la salle Antoine-Verchère ;

- » Maison communale pour connecter la salle de réunion située au 2^{ème} étage (salle 22);
- » étude de la liaison de futurs équipements publics du quartier des Vergers : établissement scolaire des Vergers et EVE.

Afin de remplacer la téléphonie traditionnelle par la téléphonie IP (Voice over IP), nous avons préparé et adapté l'infrastructure réseau communale pour assurer la connexion et le branchement des nouveaux téléphones IP dans les bâtiments de l'administration.

Nous avons finalisé l'installation des terminaux de pointage dans les bâtiments de la mairie et du Théâtre Forum Meyrin ainsi que mis en place un serveur dédié à l'installation de la dernière version du programme et l'hébergement de sa base de données.

Nous avons procédé au renouvellement de l'installation Wifi à la Ferme de la Golette destiné aux conseillers municipaux afin d'assurer une connexion et un débit optimal.

Nous avons collaboré avec le SIACG (Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises) pour assurer la maintenance et l'évolution du réseau fibre optique de la commune de Meyrin au sein du domaine acg-geneve.ch.

Matériel et logiciels

Un nouveau système de caisses ainsi qu'un serveur dédié ont été mis à la disposition des services de l'état civil et des finances. Le service des finances dispose également d'un nouveau poste de scan de factures.

A la demande du service de la gérance et entretien des bâtiments, les loges des concierges ont été équipées d'une connexion DSL, d'une imprimante Wifi et d'une tablette électronique. Ceci afin que les concierges reçoivent et gèrent les informations nécessaires à leurs activités quotidiennes.

Du côté du bâtiment du Théâtre Forum Meyrin, nous avons équipé deux salles de réunion, ouvertes au public, de matériel multimédia.

Enfin, en collaboration avec le SIACG, nous avons mis à disposition :

- » un VDI (Virtual Device Interface ou bureau virtuel) permettant le travail à distance des collaborateurs;

- » une solution de substitution aux services de stockage en ligne et de partage collaboratif de fichiers qui soit localisé en Suisse; ceci pour répondre aux exigences de la législation en vigueur.

FAITS MARQUANTS

PLQ d'initiative communale
Forte volonté politique communale et cantonale
Ecoquartier innovant
Réalisation extrêmement rapide : 5 ans
Mise en œuvre citée en exemple à Genève, en Suisse et en France

CHIFFRES CLÉS

Investissement totaux (privés, superficiaires, Commune)	CHF 1'000'000'000.-
Surface totale à aménager	190'000 m ² (30 terrains de football)
Surface d'espaces publics à aménager	168'000 m ² (25 terrains de football)
Maîtres d'ouvrages	17 + Commune de Meyrin
Délibérations votées	27 + PLQ
Bâtiments	30 (logements) + 4 (écoles)
Logements	1'360
Habitants attendus	3'128
Places de parking souterraines	1'300
Places vélo extérieures	1'200
Arcades	50
Places de jeux / aire de détente	1 communale, 3-4 de quartier
Acteurs directs (inclus promoteurs et habitants)	une centaine

LES VERGERS:

UN CHANTIER EN PLEINE PUISSANCE

En 2016, le projet d'écoquartier des Vergers continue d'être le plus important projet géré par la commune de Meyrin, avec des investissements publics et privés totalisant un milliard de francs, et un engagement communal humain et financier très important.

La réalisation du quartier connaît en 2016 sa phase de pleine puissance. Au début de l'année, presque tous les chantiers étaient ouverts, soit 25 immeubles d'habitation, les quatre bâtiments des équipements publics (écoles) et les trois parkings. Les premiers habitants ont emménagé en mai. L'équipe de projet Vergers a été renforcée par l'engagement de quatre collaborateurs additionnels.

Le projet d'aménagement des espaces publics a reçu un bon accueil du Conseil municipal. Une procédure d'appel d'offres a été lancée au printemps et l'ouverture des soumissions en septembre a réservé une bonne surprise avec des montants inférieurs au devis général. Le projet d'agriculture urbaine a connu un essor important et prend une place croissante dans le développement du projet d'espaces publics.

L'écoquartier éveille toujours un intérêt marqué à Genève et ailleurs, contribuant au rayonnement de Meyrin bien au-delà de ses frontières.

REALISATION

Le planning des travaux à l'échelle du quartier s'est densifié en début d'année en raison du grand nombre de chantiers ouverts simultanément. Les chantiers de bâtiments évoluent toujours dans un contexte quasi urbain qui requiert une coordination importante des entreprises.



Vue aérienne du quartier décembre 2016



Bâtiments B8 et B13, B9 et B14 1^{er} novembre

© Vergers

Bâtiments

En 2016, neuf nouveaux chantiers d'immeubles ont été ouverts, quatre chantiers de bâtiments ont été terminés, portant à 19 leur total au 31 décembre (groupe scolaire inclus). Entre avril et novembre, 157 logements ont été livrés par les constructeurs Macadamia (B9) et Riesen (B14, B11, B6) et par la Fondation Camille-Martin (B6). Les premiers habitants ont pu emménager dans leur logement en mai 2016. Des aménagements extérieurs provisoires (cheminements, escaliers en bois) ont été effectués afin de permettre le passage de véhicules de déménagement et l'accès aux immeubles.

La livraison des derniers immeubles est prévue pour mars 2019.

Pour construire sur ses parcelles aux Vergers, la Commune a octroyé des droits à bâtir communaux par l'attribution de droits de superficie (droits distincts et permanents ou DDP) à sept coopératives d'habitation et à la Fondation Nouveau Meyrin (les « superficiaires »). La durée du DDP est fixée à 99 ans avec possibilité de renouvellement. Au 31 décembre, les coopératives Voisinages et CODHA devaient encore signer les DDP pour deux immeubles.

Parkings

Le parking des Vergers (438 places) a été réceptionné début avril et ouvert le 29 avril. La mise en exploitation du parking s'est avérée concluante et la prestation est reconnue de qualité. Le parking des Arbères (630 places) a été réceptionné fin mai. Ses propriétaires ont demandé son ouverture anticipée afin de pouvoir louer les places de manière groupée dans la phase transitoire.

Le chantier du parking des Sports (217 places) est en cours.

La gestion des trois parkings a été déléguée par mandat à la Fondation des parkings.

Equipements publics et crèche (B13)

Voir compte rendu administratif et financier du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie.

Terrain D

Le sol des terrains de football D, E et F ont été rehaussés de 5m dans le cadre d'une gestion in situ des terres aux Vergers. Les travaux de reconstruction pris en charge par les propriétaires se sont déroulés conformément au crédit voté en 2015, Malheureusement, en juin, on a constaté un certain nombre de problèmes dans la constitution du substrat qui empêchaient l'enracinement et la croissance normale du gazon.

Après analyse du problème, le mandataire s'est engagé à mettre en œuvre à sa charge des mesures d'amélioration définies en concertation avec un spécialiste. L'objectif est que le terrain D soit en état acceptable en avril 2017. Dans l'intervalle, la Commune laissera en service certains terrains dont elle assurera un entretien accru.

Concept énergétique

Le concept énergétique aux Vergers s'appuie sur un réseau de chaleur à basse température (CAD-Vergers) et sur la valorisation de ressources renouvelables locales (eaux de nappe, énergie solaire et rejets thermiques). Le quartier a été désigné comme pilote par l'association Minergie pour devenir le premier quartier de Suisse labélisé Minergie-A, qui devra donc produire au moins autant d'énergie qu'il en consomme.

Le réseau CAD-Vergers, en construction, distribuera à terme la chaleur issue des rejets thermiques des Cheneviers ainsi que celle de la nappe d'eau souterraine, pompée par les puits de Peney puis réchauffée par les rejets de chaleur de la ZIMEYSA. Le lac des Vernes sera utilisé pour rejeter dans le milieu naturel les eaux pompées à Peney. Fin 2016, avec la fin des travaux du lac, la pompe à chaleur centralisée du quartier a déjà pu être mise en service.

Le contrat de fourniture de chaleur avec les Services industriels de Genève (SIG) a été signé par l'ensemble des acteurs du quartier.



Panneaux solaires aux Vergers



Esplanade des récréations

Conformité

L'opération de prévention contre le travail au noir lancée en 2015 a conduit à l'identification d'entreprises dont les travailleurs n'ont pas présenté un permis de travail lors du contrôle. En début d'année, une liste a été transmise aux maîtres d'ouvrage assortie d'une demande de questionner les entreprises en défaut.

DEVELOPPEMENT DU QUARTIER

Espaces publics

Contexte et vision

En 2016, le projet d'aménagement des espaces publics (espaces publics communaux et dépendances d'immeubles privés) a pris une importance croissante dans l'activité de pilotage de la Commune. Pour rappel, la surface totale à aménager a augmenté de 161'472m² à 168'138m² pour répondre aux souhaits du Canton sur le traitement des accroches du quartier avec le reste de la Commune.

Le projet consiste en une diversité d'espaces et cheminements qui demandent un traitement spécifique en termes de revêtements, plantations, mobilier, éclairage, etc. Le dessin de ces espaces a été confié aux mandataires associés au sein de l'Atelier des Vergers, qui a travaillé en concertation étroite avec les différents constructeurs.

Le contexte du projet est complexe, avec une topographie marquée du terrain (déclivité de 8-12%), une multiplicité d'acteurs et une planification propre à chaque bâtiment, la nécessité d'intégrer le quartier dans son environnement proche, et l'obligation cantonale de maintenir un maximum de matériaux sur le site et de gérer les eaux de ruissellement.

Aménagement construit

Parmi les éléments du projet d'aménagement, l'axe construit inclut les espaces majeurs, placettes, cheminements principaux, cheminements secondaires, zones carrossables, zones de stationnement, placettes vertes, accès pompier, et salons entre les bâtiments.

Aires de détente, mobilier urbain

Une aire de détente d'échelle communale et trois ou quatre aires à l'échelle de quartier ou deux aires légèrement plus importantes seront aménagées. Le banc « Meyrin » sera implanté dans tout le quartier avec plusieurs déclinaisons éventuelles: fauteuils, banquettes, nappes et tables mobiles de pique-nique avec bancs intégrés, etc. Corbeilles, bornes automatiques, potelets, garde-corps, mains-courantes et fontaines, et de nombreuses places à vélo extérieures viendront compléter cet inventaire.

Les abords des immeubles seront aménagés en « seuils vivants » offrant un espace convivial aux habitants.

Eclairage

L'éclairage sera géré de manière différenciée – statique ou dynamique suivant l'heure de la journée ou de la nuit. Quatre régimes sont prévus: éclairage public (avec diminution de puissance entre 22h et 6h), illumination (diminution dès 22h et arrêt à 24h hors parties piétonnes), éclairage public sur détection (parties piétonnes entre les immeubles, dès 22h), balisage sur détection (entre immeubles, dans les parcs, dès allumage). Le système est prévu à basse consommation énergétique (LED).



Projet d'implantation de l'éclairage

Gestion de l'eau

En réponse à l'obligation cantonale de traiter quantitativement les eaux de ruissellement pour protéger les cours d'eau, il a été décidé de traiter l'eau de surface à ciel ouvert, une option plus écologique que la solution souterraine. Des noues paysagères seront aménagées pour récupérer les eaux de l'ensemble du quartier et les restituer au Nant d'Avril sans passer par le lac des Vernes. Le volume de rétention à prévoir à l'échelle du quartier (sans les bâtiments) correspond à environ 1'400 m³.

Accroches et liaisons externes

La commune de Meyrin, en lien avec divers services cantonaux, a émis des souhaits sur le traitement des accroches du quartier à l'avenue de Vaudagne, à la rue des Vernes, à l'avenue Louis-Rendu et à la route de Meyrin. Le projet se structure autour de ces quatre axes forts qui connectent l'écoquartier à son environnement selon des thématiques importantes pour la Commune (trames des parcs, des sports et des loisirs, modération de trafic).

Paysage

« Nature en ville »

La forte densité du bâti aux Vergers, destinée à éviter une trop forte emprise sur le sol, sera d'une certaine manière compensée par des espaces publics de qualité inspirés par le concept de « nature en ville » soutenu par le canton de Genève, et qui vise la promotion de la biodiversité dans l'espace urbain. Les 168'000 m² des espaces publics accueilleront ainsi 13'000 m² d'espaces cultivables, 20'000 m² de surface arbustive, et 56'000 m² de strate herbacée. Le patrimoine arboré, arbres fruitiers inclus, sera aux deux tiers composé d'essences indigènes. Le quartier ne sera pas planté dans sa totalité dès le départ, mais conservera

quelques espaces vierges appropriables par les habitants. Tous les déchets organiques issus de l'entretien de ces espaces seront conservés sur le site dans l'optique d'une gestion circulaire.

Agriculture urbaine

Outre les plantations diverses, le concept de nature en ville se manifeste aussi par des projets d'agriculture urbaine.

Phénomène encore récent à Genève, l'agriculture urbaine répond à un souhait de la population de consommer des produits locaux et d'avoir un contact avec les agriculteurs. A Genève, elle prend la forme de potagers urbains et de fermes urbaines dont la fonction principale est de relayer l'agriculture périurbaine.

Le projet d'agriculture urbaine aux Vergers est né de l'initiative de futurs habitants et a bénéficié en 2016 d'une grande attention de la part de la Commune et des coopératives d'habitation. Il s'inscrit dans une économie circulaire dite « de la fourche à la fourchette » articulant les différents aspects liés à l'alimentation : production (jardinage et maraîchage), transformation (ateliers), distribution (supermarché participatif), restauration (auberge participative, etc.), recyclage. Il est aussi assorti d'une dimension éducative et d'animation (jardiniers, écoles, récoltes collectives, etc.).

Le fermier et la ferme aux Vergers

Le concept de ferme urbaine développé aux Vergers s'appuie sur trois « piliers » : production et transformation, commercialisation de la production, et sensibilisation et formation du public. La ferme de Budé, qui s'approche de ce modèle, fait figure d'exemple unique en Europe et est une source d'inspiration pour le développement d'une ferme urbaine aux Vergers.

Aux Vergers, il est prévu d'engager un fermier pour exploiter les zones de maraîchage identifiées. Ces espaces bien exposés pourront être traversés par les passants et permettront une rotation aisée des cultures.

Pour compléter ses revenus, le fermier pourrait être amené à entretenir les parcelles de dépendance et divers espaces publics.

Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour le choix du fermier, et un appel à projet sera lancé ultérieurement sur cette base.

Potagers urbains

En sus des zones de maraîchage, des zones ont été identifiées pour la création potentielle de potagers urbains sur une surface totale de 2'500 m². Ces zones conçues comme un espace vivant et convivial seront créées en fonction de la demande, et leur aménagement sera réversible.

Supermarché participatif paysan, ateliers de transformation et auberge

Issu des démarches participatives et inspiré de projets développés aux États-Unis et en France, le projet de supermarché participatif paysan (SPP) ambitionne de mettre en lien direct les producteurs avec les consommateurs, tout en fournissant un point de vente écologique des denrées alimentaires et d'autres produits d'usage quotidien. La coopérative supermarché paysan participatif à but non lucratif a été créée officiellement en juillet et a trouvé un gérant. Ce projet novateur a reçu en 2015 la bourse cantonale du développement durable et bénéficie d'une visibilité bien au-delà du quartier.

Les propositions de ferme urbaine, de potagers urbains et de supermarché participatif paysan ouvrent la voie du premier projet suisse (et européen) associant construction d'un nouveau quartier et production agricole et filière alimentaire en milieu urbain.

Devis général

En 2016, le projet global d'aménagement des espaces pu-

blics a subi une simplification drastique en vue de réduire son budget encore estimé à plus de CHF 70'000'000.- en décembre 2015.

Le devis général présenté au printemps sous la forme d'ateliers participatifs à la commission quartier des Vergers ad hoc s'élevait à CHF 56'986'992.- TTC. La part des dépendances à charge des propriétaires privés et des superficiaires s'élevait à CHF 13'441'000.- TTC, la part restant à charge de la Commune était de CHF 43'545'992.- TTC. En octobre, l'ouverture des soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres a permis de réduire encore le budget de réalisation aux environs de CHF 43'000'000.- TTC (coûts moyens des soumissions). La part des dépendances étant fixée à CHF 13'441'000.- TTC, la part communale était réduite à environ CHF 30'000'000.- TTC. Les montants précis seront communiqués lorsque le contrat sera signé en 2017.

Parcelles de dépendance

Le devis général concerne l'ensemble du périmètre pour assurer une cohérence générale et un haut niveau de qualité dans le développement du projet dans son ensemble. Les dépendances seront toutefois financées par les propriétaires privés à un coût maximal de CHF 250.-/m², comme mis en évidence dans le devis général.

Un mandat de gestion et d'administration des parcelles de dépendance a été adjudiqué à la régie Daudin & Cie, en vigueur à partir du 1^{er} avril 2016.



Exemple de potager urbain au quartier du Pommier



Présentation du devis général des espaces publics en commission quartier des Vergers ad hoc

Occupation des rez-de-chaussée

Pour l'utilisation des 10'000m² de surfaces situées aux rez-de-chaussée des immeubles, cinq domaines d'activités principaux (arts, artisanat, santé, alimentation de proximité, recyclage) ont été identifiés comme des affectations à privilégier, dans l'optique de créer un quartier vivant et solidaire. En 2016, la Chambre de l'économie sociale et solidaire mandatée par la Commune continue de susciter et traiter les postulations, rapprocher les porteurs de projets et les propriétaires des arcades, et mettre en relation des porteurs de projets afin de favoriser les synergies. L'objectif est de créer un quartier animé tout en maîtrisant les nuisances potentielles générées par les activités d'arcades.

Le 18 septembre 2016, une soirée a été organisée afin d'informer les futurs occupants des arcades sur la singularité du projet, de stimuler leur implication ainsi que leur dynamique de coopération avec tous les autres acteurs du quartier.

Ces démarches commencent à porter leurs fruits et fin 2016, une quinzaine d'arcades sur 50 avaient été allouées à des activités respectant les principes de l'écoquartier.

Démarche sociale aux Vergers

Démarche participative

Lancée concrètement en avril 2014 au moyen d'un Forum ouvert organisé par la ville de Meyrin, la démarche participative s'est poursuivie et intensifiée en 2016.

Regroupant des représentants des superficiaires, des constructeurs privés et de la ville de Meyrin, la démarche participative vise à sensibiliser les habitants aux objectifs de l'écoquartier, favoriser l'émergence de choix concertés pour le quartier, développer le bien-vivre ensemble et la cohésion sociale, et réussir l'intégration du nouveau quartier dans la ville de Meyrin.

Organe central de la démarche, le groupe des maîtres de l'ouvrage (GMO) se réunit tous les mois et organise ses travaux autour de l'aménagement de l'espace public, l'occupation des rez-de-chaussée et le suivi de la démarche participative. En 2016, le GMO s'est réuni une trentaine de fois pour ses travaux ordinaires ainsi qu'une journée complète, organisée le 4 mars sur le thème de l'agriculture urbaine aux Vergers.

Les groupes de travail sont actifs essentiellement autour de la question de l'alimentation dans le quartier (agriculture

urbaine, auberge participative, poulaillers, SPP, ateliers de transformation, potagers urbains, etc.) mais aussi autour de la santé et des écoles qui s'implanteront dans le quartier. Comme en 2015, la démarche participative a disposé en 2016 d'un budget de fonctionnement destiné à organiser des événements pour enrichir les réflexions menées, soutenir les travaux des groupes de travail et entretenir la convivialité, notamment par l'organisation d'une fête à l'automne. Le budget total de CHF 120'000.- est divisé en trois parts égales financées par la ville de Meyrin, les superficiaires, et les propriétaires privés.

Les événements de l'année

Dès le printemps, pas moins de six événements d'envergure ouverts à tous les habitants de Meyrin ont été organisés.

Deux séances d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées les 14 avril et 13 juin par la ville de Meyrin et le GMO.

Une réflexion approfondie au sujet de l'agriculture urbaine a marqué les travaux du GMO tout au long de l'année. Le mercredi 20 juin, lors d'une soirée ouverte au public réunissant 110 personnes, la vision du projet d'agriculture urbaine s'est révélée être une thématique phare du nouveau quartier.

Le 19 septembre, le GMO a souhaité célébrer et remercier les nombreuses personnes actives bénévolement dans des groupes de travail. Une soixantaine d'entre elles ont accepté l'invitation.



Fête des Vergers 1^{er} octobre 2016

La troisième Fête aux Vergers, le 1^{er} octobre, a été un succès en dépit de la pluie. Elle a marqué le démarrage d'un marché paysan sous la forme de paniers de fruits et de légumes, distribués par les acteurs du supermarché participatif paysan.

L'Assemblée des citoyens du 10 novembre conçue de manière à inviter les nouveaux habitants à rejoindre la démarche participative, a enfin permis de prendre conscience de la culture commune créée depuis 2014 autour de l'écoquartier. Une petite centaine de personnes était présente.

ORGANISATION

L'engagement communal en termes de pilotage reste fort en 2016. En raison du caractère novateur du projet, certains arbitrages cantonaux ont parfois pu être difficiles à obtenir et ont demandé un suivi attentif et soutenu. L'introduction du fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) et de la politique cantonale de développement des fermes urbaines permettent toutefois d'avancer sur les plans du financement des infrastructures et sur celui de l'aménagement des espaces publics.

Equipe de projet Vergers

Depuis 2011, l'équipe de projet Vergers du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie a été progressivement adaptée à la phase réalisation. En 2015, elle était composée d'un chef de projet Vergers, d'une assistante de projet et communication, d'un assistant finances et de deux chefs de projets en génie civil et architecture. Le volume de travail induit par le projet ayant considérablement aug-

menté en 2015 suite à l'ouverture de nouveaux chantiers, une demande de renforcement de l'équipe a été acceptée à hauteur de 400% supplémentaire jusqu'en 2020.

Les salaires liés directement au projet Vergers pouvant désormais être comptabilisés sous forme d'investissements amortissables en 30 ans (pratique jusqu'ici limitée au Canton et à la ville de Genève), une délibération d'investissement d'un montant de CHF 5'555'500.-, incluant les postes à durée déterminée déjà renouvelés ainsi que les quatre nouveaux postes pour un total de huit équivalents temps plein, a été adoptée par le Conseil municipal.

L'équipe a accueilli un chef de projet architecture et un assistant chantier et planification. D'autres collaborateurs les rejoindront en 2017.

Cellule de coordination

La cellule de coordination financée par l'ensemble des propriétaires continue son travail de coordination et de suivi de l'ensemble des projets de construction. Le mandat assumé par le bureau Créateurs Immobiliers SA depuis la création de la cellule a été renouvelé fin 2015 pour une année.

INFORMATION ET COMMUNICATION

L'information autour des Vergers est diffusée essentiellement à travers le site internet www.lesvergers-meyrin.ch, les diverses interventions publiques à Genève et ailleurs en Suisse, et les relations avec la presse et les télévisions locales. Les sollicitations extérieures sont nombreuses mais doivent souvent être refusées par manque de disponibilité de l'administration. Une trace visuelle existe à travers la publication annuelle d'un suivi photographique professionnel assuré en 2016 par Delphine Schacher.

Maison du projet

Installée en bordure de chantier, la Maison du projet continue de jouer son rôle d'interface importante entre les Meyrinois et le futur écoquartier. Elle remplit des fonctions de vitrine du projet, de siège de la participation citoyenne et d'espace d'expositions et d'activités culturelles et d'apprentissage en lien avec les thématiques liées à l'écoquartier.

Evénements

Deux séances d'accueil organisées au printemps (14 avril et 13 juin) ont permis d'établir le contact avec les nouveaux habitants, leur présenter la Commune et les inviter à s'impliquer dans la construction du quartier.



Accueil des premiers habitants - 14 avril 2016



Inauguration du quartier 21 juin 2016

Le 21 juin, le Conseil administratif et Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) ont officiellement ouvert l'écoquartier Les Vergers à ses premiers habitants, en présence d'une centaine d'invités. A cette occasion, le premier arbre du quartier, un pommier, a été planté.

RESSOURCES HUMAINES

Les activités des ressources humaines (ci-après RH) sont découpées en quatre toiles : mouvements & effectifs, faits marquants, revenus et charges.

Mouvements & effectifs

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, les RH ont procédé aux recrutements, aux traitements des départs et des mutations internes ce qui correspond à 306 mouvements. La répartition de ceux-ci s'effectue selon les type de contrats et selon les entrées / sorties. En ce qui concerne les contrats fixes, 37 entrées et 13 sorties sont comptées.

Au 31 décembre 2016, les mouvements liés aux contrats fixes sont répertoriés dans le tableau entrées / sorties 2016. Le *turn over* est passé de 4,33 en 2015 à 4,23 en 2016.

L'effectif de l'administration meyrinoise au 31.12.2016 se compose de 323 collaboratrices-teurs sous contrat fixe votés au budget, qui totalise **276.64 ETP** (équivalent temps plein).

Au 31.12.2016, 6 postes sont vacants pour 4.08 ETP et 2 postes de collaborateurs sont occupés par des auxiliaires. Les mouvements de personnes engagées sous contrats auxiliaires sont de 261.

Les 315 collaborateurs présents au 31.12.16 au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge et l'ancienneté des collaboratrices/teurs sont aussi représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

FAITS MARQUANTS

Ces dernières années, le travail des RH s'est concentré sur la gestion administrative, le suivi des entretiens de collaboration et le renforcement de la relation entre les gestionnaires RH et les responsables de service. L'augmentation croissante des employés, les contraintes légales dans le domaine RH, et les besoins sociétaux nous amènent à repenser notre organisation et notre politique conformément au souhait du Conseil administratif.

Actuellement nous initions une politique RH où la dimension de la relation humaine, l'adaptation de nos modes de faire aux évolutions et besoins de la société d'aujourd'hui et de demain constitue notre défi majeur. Cela s'est concrétisé ainsi pour 2016 :

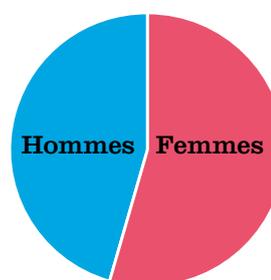
- » Développement d'organisation de travail innovante, job sharing, et extension du télétravail à plusieurs collaborateurs.
- » Parallèlement à la flexibilisation du travail, allègement de la précarisation par un renforcement de la couverture sociale.
- » Poursuite de la sensibilisation sur les méfaits de l'absentéisme en étroite collaboration avec le délégué à la santé et à la sécurité.
- » Suivi des absences longues durées, et collaboration avec les divers partenaires office de l'assurance Invalidité, case management de notre assurance, et médecin conseil pour accompagner les employés, gérer et anticiper les situations sensibles.
- » Collaboration avec les responsables RH des autres communes genevoises sur des problématiques communes.
- » Etude des besoins, et analyse de divers logiciels informatiques pour digitaliser la gestion des temps et la planification des ressources.
- » Poursuite de la formation des responsables de service, des collaborateurs et des membres de la commission du personnel à la sensibilisation des risques psycho-sociaux.
- » Activation d'une ligne de soutien confidentielle externe en lien avec la prévention des risques psycho-sociaux pour l'ensemble de l'administration.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2016

Entrées + vacants	2016	2015	Sorties	2016	2015
Remplacements	25	16	Démissions	8	8
Nouveaux postes	12	10	Licenciements	0	2
Vacants	6	6	Retraites	5	3
Total	43	32	Total	13	13

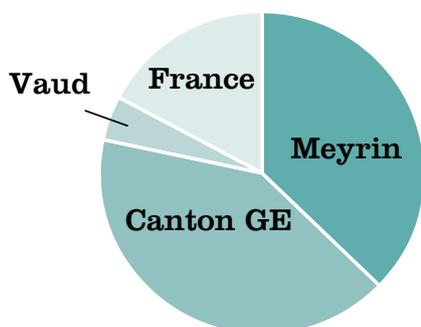
CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif	Femmes	Hommes
315	172	143



CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE

Provenance	Effectif	%
Meyrin	118	37.46
Canton GE	129	40.95
Vaud	14	4.44
France	54	17.14



PYRAMIDES
DES ÂGES:
CONTRATS
FIXES

Hommes	Ages	Femmes
1	21-25	3
6	26-30	11
6	31-35	20
20	36-40	31
16	41-45	32
36	46-50	19
33	51-55	27
22	56-60	23
3	61-65	6
143	Total	172

ANCIENNETÉ:
CONTRATS FIXES

Hommes	Ancienneté	Femmes
53	de 0 à 5	79
31	6 à 10	45
22	11 à 15	22
11	16 à 20	12
9	21 à 25	4
10	26 à 30	5
7	+ 31	5
143	Total	172

Effectifs au 31.12.2016

Services	Fixes au 31.12.16		Auxiliaires pour année 2016	Fixes au 31.12.2015		Auxiliaires pour année 2015
	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires
Secrétariat général	21	18.35	5	18	15.95	5
Finances	8	8.20	2	9	8.20	1
Etat-civil	5	3.80	0	4	3.00	2
Développement social et emploi	14	10.90	38	12	9.00	25
Petite enfance	80	63.40	50	78	62.40	54
Aînés	6	4.15	2	4	3.15	1
Urbanisme, travaux publics et énergie	10	9.00	8	9	9	6
Gérance et entretien bâtiments	41	32.87	37	35	29.63	40
Sports	24	23.00	17	24	23.00	17
Environnement	55	52.33	17	57	54.33	21
Culture	4	3.20	19	4	2.80	21
Théâtre Forum	21	17.55		19	16.45	3
Bibliothèque	10	6.40	6	10	6.40	13
Police municipale / protection civile	24	23.50	28	22	21.50	28
TOTAL	323	276.64	229	305	264.81	237

Reporting « gestion du temps »

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion du temps ».

Taux d'absence selon la nature	2014	2015	2016
Maladie sans certificats	0.46%	0.57%	0.60%
Maladie avec certificats	3.92%	3.76%	4.09%
Accidents professionnels	0.11%	0.24%	0.33%
Accidents non-professionnels	0.39%	0.27%	0.26%
Taux absences statutaires + militaire	0.75%	0.62%	0.37%
Taux total absences retenues	5.63%	5.46%	5.65%
Absences maternité	0.61%	0.46%	0.66%
Taux total effectif d'absences y compris maternité	6.24%	5.92%	6.31%

Moyenne de jours d'absence par collaboratrices-eurs équivalent au taux de 5.65% est de **14.69 jours**.

Reporting « formation »

Le budget formation présente un disponible de CHF 51'206.- soit 22% du budget. Par ailleurs, tous les services laissent apparaître un léger disponible par rapport au montant budgété. Les frais indirects liés aux formations de ce fait présentent également un disponible. Chaque service a fait un effort considérable pour améliorer la formation par l'échange de pratique.

Vous trouverez ci-dessous le tableau de l'évolution budgétaire de la formation. Cet indicateur est une des expressions de l'effort consacré par l'administration à l'augmentation des compétences.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	Budget en CHF	Réel en CHF
2014	270'000.-	197'174.-
2015	272'000.-	220'455.-
2016	232'450.-	181'244.-

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le 1^{er} septembre est entré en fonction le nouveau délégué aux affaires économiques avec, comme but, de répondre au point relevant du programme de législature :

- » **s'engager** dans le développement des EcoParcs industriels ;
- » **offrir** des conditions cadre de qualité aux entreprises existantes et futures ;
- » **développer** l'emploi et la promotion économique ;
- » **privilégier** les circuits économiques courts et les acteurs économiques locaux.

Sa mission a été définie comme suit :

- » être la **tête de pont** entre les entreprises et les services communaux ;
- » relayer l'action de la promotion économique cantonale sur le territoire communal, participer en amont aux prises de décisions, assurer l'**aftercare** pour le canton ;
- » soutenir et encourager l'émergence de **nouveaux pôles d'excellence** en collaboration avec le Service de la Promotion Economique de Genève ;
- » développer un réseau entre le **monde académique** et les entreprises ;
- » participer au développement des **écoparcs** industriels ;
- » se préoccuper et suivre l'évolution économique des **quartiers**, promouvoir les circuits économiques courts et l'économie de proximité.

Ses cibles 2016 :

- » **nouer des contacts** réguliers avec les organismes cantonaux, s'insérer dans les travaux relatifs aux **écoparcs** dans les zones industrielles de Meyrin ;
- » coordonner l'**implantation d'entreprises** à Meyrin avec les différents acteurs concernés ;
- » introduire une page économie et entreprises dans le **ME**, sur le nouveau site communal et sur les réseaux sociaux.

Les processus participatifs de mise en place des écoParcs dans les zones industrielles de la Commune ont commencé. C'est à la ZIRIAN qu'est revenu l'honneur d'ouvrir les feux de l'écologie industrielle sous l'égide de la FTI, avec la participation active du délégué aux affaires économiques. Des mutualisations énergétiques et des places de parking ont pu être mises en place.

Les contacts avec la FTI ont repris. Il s'agissait de coordonner nos activités de promotion respectives, de participer à la démarche écoParcs et de remettre sur selle l'AZI.

Le «Meyrin Ensemble» s'est enrichi d'une rubrique économique permettant à tous ses fidèles lecteurs de découvrir chaque mois des pépites formant le tissu industriel pluriel de la Commune. De même, sa distribution a été élargie aux personnes morales afin d'avoir une présence marquée également auprès des personnes présentes à Meyrin durant la journée et pas seulement auprès de celles qui y passent la nuit.

Événements marquants du calendrier 2016 de l'économie meyrinoise

Janvier: ABB inaugure dans son usine de Meyrin une locomotive dotée d'un transformateur de traction fabriqué localement.

Février: l'hôtel industriel des Galants est vendu pour plus de 100 millions de francs, une vente record qui illustre la mutation d'une zone appelée à se densifier et à se transformer en écoParcs.

Avril: Covance inaugure à Meyrin le plus grand laboratoire d'Europe: 4'500m² dédiés au soutien d'essais cliniques, doublant ses capacités d'analyse pour devenir numéro un mondial du test de futurs médicaments.

Mai: le nouveau pôle horloger de Richemont, le campus genevois de la haute horlogerie, voit le jour, rassemblant 1'000 collaborateurs et des apprentis à Meyrin. Neuf entités dont cinq marques et une école sont regroupées sur 45'000m².

Juin: HP s'offre un nouveau bâtiment: un nouveau pôle voit le jour à Meyrin, entre rénovation du bâtiment actuel et construction du futur siège européen.

Juin: DuPont lance une machine à conduits d'air unique au monde. Son centre de recherche de Meyrin se profile comme un centre d'innovation planétaire en matière de tuyauterie pour moteurs de voitures.

Novembre: Firmenich inaugure son nouveau site de production: une usine automatisée de 200 employés qui produit 30% de plus, représentant 25% de la production parfumerie mondiale du groupe.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

2015

139 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;

93 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2016

128 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;

58 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

En tant qu'employeur, la ville de Meyrin attache une grande importance à la santé et à la sécurité au travail. Si elle compte aussi sur la responsabilité individuelle de ses collaborateurs, elle s'attache avant tout à créer un cadre de travail favorable pour leur santé.

Suite à la canicule de 2015, une réflexion a été menée sur les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets d'une vague de chaleur sur la santé des employés communaux. Cette réflexion, conduite par le comité de sécurité, a débouché sur des mesures concrètes, tant pour le personnel administratif que pour les employés travaillant à l'extérieur. Achat de ventilateurs, mise à disposition de fontaines à eau, mise en place d'un espace fraîcheur à la mairie pour le personnel, aménagement des horaires sont quelques-unes des mesures qui sont venues compléter opportunément le plan canicule déjà existant de la Commune, mais qui concernait jusque-là plus particulièrement les administrés.

On en parle de plus en plus, car ils sont en augmentation dans le monde professionnel: les risques psycho-sociaux deviennent un enjeu important de la démarche santé et sécurité au travail. Face aux facteurs de stress, aux conflits internes, aux harcèlements moral (mobbing) ou sexuel ou aux risques d'agression et de violence, les employeurs sont tenus de prendre des mesures pour protéger leur personnel des atteintes à la santé physique et psychique. Dans ce domaine, un pas important a été franchi dans notre administration par la mise en place d'une ligne de soutien confidentielle externe. Par téléphone et en toute confidentialité, deux personnes extérieures à l'administration, un homme et une femme, sont disponibles pour écouter et orienter les employés rencontrant des difficultés vers la solution la plus adéquate à la situation. Ce projet piloté par les ressources



humaines a en outre permis d'informer les collaborateurs et les cadres sur cette réalité des risques psycho-sociaux.

Dans le prolongement de 2015, des ateliers « *Ergonomie à la place de travail* » ont été organisés au service de l'environnement et au service de la petite enfance. La Commune a mandaté des physiothérapeutes pour visiter les postes de travail et exposer au personnel la problématique des TMS (troubles musculo-squelettique). Des conseils simples et pratiques pour ménager son dos, lors de mouvements pénibles ou de port de charges lourdes, ont pu ainsi être donnés.

C'était au tour de Meyrin d'accueillir cette année notre campagne de prévention intercommunale. Plus de cinq cents personnes ont été sensibilisées aux risques de la circulation, en voiture comme à vélo. Deux ateliers animés par le bpa (bureau de prévention des accidents) et par la SUVA ont permis entre autres, grâce à deux crash-tests impressionnants, de prendre conscience de la nécessité de mettre

en tout temps un casque vélo et sa ceinture de sécurité. Ces campagnes sont appréciées des participants et permettent des rencontres et des partages stimulants entre les collaborateurs des cinq communes participantes.

Enfin, nous avons eu en 2016 deux contrôles importants, outre ceux organisés à l'interne par le chargé de sécurité (visites de sécurité, audit de bâtiments ou de postes de travail). Le premier a concerné les ateliers du centre de voirie et horticole et a été effectué à notre demande par un inspecteur de la SUVA, dans le cadre d'une étroite collaboration que nous entretenons avec eux. Le deuxième a concerné toutes les salles communales louées au public et a été mené par un inspecteur de la police du feu, qui a été surpris en bien par tout ce que la Commune avait déjà mis en place. Ces contrôles réguliers, internes ou externes, participent à l'amélioration continue de notre système de santé et sécurité au travail, car ils permettent de détecter des lacunes dans le système et de vérifier les bonnes pratiques sur le terrain.



Animation ipad

© Laurent Barlier



Né pour lire

© Laurent Barlier

BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame N. Leuenberger

Fonds documentaire	40'000 documents
Nouvelles acquisitions	2'900 documents
Prêts annuels	115'293 prêts
Lecteurs actifs	3'237
Accès ordinateurs	2'181 utilisations
Accueils de classes	164
Spectacles jeunesse	15 spectacles
Spectacles adultes	7 soirées de contes
Coup de pouce lecture	19 bénévoles, 27 enfants

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au 31 décembre 2016, le fonds documentaire comptait 40'000 documents. 90 abonnements à des magazines et 10 abonnements à des quotidiens étaient également proposés.

Dès février 2016, les usagers de la bibliothèque ont eu accès à la plateforme de livres électroniques « e-bibliomedia ». Plus de 4'000 titres sont disponibles gratuitement à toutes les personnes inscrites à la bibliothèque. Cinq liseuses sont mises à disposition et ont pour but de faire découvrir à nos lecteurs le monde du livre numérique.

Pour permettre la lecture simultanée des journaux les plus demandés, deux tablettes ont été nouvellement mises à disposition des lecteurs et donnent accès à la version numérique de nos quotidiens.

Tablettes numériques – section jeunesse

En gestation depuis plusieurs mois, le projet de mise à disposition de tablettes numériques en section jeunesse a vu le jour en février 2016.

Une très belle sélection de 65 applications est proposée aux enfants dès 2 ans, en libre accès, dans les domaines du jeu, de la découverte, de la lecture, etc.

ESPACES DE TRAVAIL ET D'AUTO-FORMATION

Les espaces de la bibliothèque deviennent au fil des ans un véritable laboratoire de la cohabitation. Travail individuel, de groupe, étudiants, coup de pouce lecture, rédaction de courriers administratifs, impressions de documents, etc. Autant d'usages et de publics différents qui doivent se répartir les espaces, la plupart du temps dans la bonne humeur, parfois dans le bruit. Régulièrement, les places à disposition ne suffisent pas à accueillir tout le monde.

ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 15 spectacles au jeune public (contes, marionnettes, spectacles musicaux) et 7 aux adultes (contes et lectures). Près de 1'322 personnes ont assisté à ces animations.

« comptines de bouche à oreilles »

En collaboration avec l'association « La Suisse raconte », la bibliothèque a accueilli durant une semaine une exposition interactive destinée aux tout-petits pour les guider sur le chemin de la poésie, du geste et du plaisir à travers une vingtaine de comptines.

14 groupes de la petite enfance de Meyrin (180 enfants) ont ainsi pu profiter d'un accueil particulier à la bibliothèque.

La journée du mercredi était réservée au public de la bibliothèque. Une centaine de personnes, parents et enfants, ont participé à cette journée.

ACCUEIL DE GROUPES

La bibliothèque a accueilli, en 2016, 164 classes primaires et groupes de la petite enfance, en augmentation par rapport à l'année précédente.

Les nouvelles tablettes de la section jeunesse sont également utilisées dans le cadre de ces accueils, pour proposer des lectures interactives. Les enfants ont ensuite la possibilité de s'amuser par petits groupes et de découvrir les applications mises à leur disposition.

Durant l'année écoulée, 70 classes sont venues à la bibliothèque pour emprunter des livres. Ces collaborations sont très importantes et permettent à la majorité des enfants meyrinois de découvrir la bibliothèque.

COUP DE POUCE LECTURE

27 enfants ont bénéficié de l'accompagnement de 19 bénévoles pour s'immerger dans le monde magique de la lecture. Les contraintes « temps » et « espace » nous obligent malheureusement à ne plus accueillir de nouveaux enfants.

CAFÉS CITOYENS

En janvier 2016, une étroite collaboration a débuté avec l'association « Meyrin durable ». Elle vise à promouvoir des moments de rencontres citoyennes dans et hors des murs de la bibliothèque, de réunir des citoyens actifs qui ont envie de s'engager pour un avenir durable à Meyrin.

Les premiers événements issus de cette volonté ont été une série de rencontres autour du film « Demain ».

La projection proposée par la bibliothèque à l'aula de l'école des Boudines en septembre a été un magnifique succès : 210 personnes se sont précipitées pour voir ou revoir le film.

Les deux cafés citoyens qui ont découlé de cette projection ont attiré chacun une quarantaine de personnes. Le premier, intitulé « se réapproprié l'économie », a été organisé dans le cadre de la Fête des Vergers. Il a réuni les Meyrinois autour du Pr. Christian Arnsperger, professeur



© bibliothèque

Bus itinérant

en durabilité, et de représentants du *Supermarché Participatif Paysan (SPP)* aux Vergers et de la monnaie locale *le Léman*. L'accent a été mis sur les circuits courts et la résilience d'une économie de proximité.

Le second café citoyen, « se réappropriation son alimentation » a réuni plusieurs acteurs meyrinois des potagers urbains : *le Jardin ensoleillé*, *les Incroyables Comestibles de Meyrin*, la future *Parcelle colorée* et bien sûr le *SPP*.

Le succès de ces rencontres a reposé sur l'extraordinaire collaboration et le relai proposé par l'association *Meyrin durable*.

BOUQUINERIES ET AUTRES GOURMANDISES

En alternance, le jeudi à 17h et le samedi à 10h, la bibliothèque a proposé, une fois par mois, des rencontres sous la forme d'un club de lecture. Pour rencontrer d'autres Meyrinois, de nouveaux auteurs, de nouveaux livres. Echanger autour de ce que chacun a lu, aimé, savouré et aimerait faire découvrir.

ET TOUJOURS...

Toutes ces nouvelles prestations sont issues de la réflexion menée quotidiennement à la bibliothèque pour ajuster nos services et les adapter au mieux à l'évolution des pratiques culturelles et des nouvelles évolutions technologiques.

Ce n'est pas au détriment d'autres pratiques que ces nouvelles prestations sont proposées. La bibliothèque continue évidemment à choyer tous les usagers à travers ses projets « Né pour lire », « le livr'heure » ou encore le « bus itinérant ».

ARCHIVES COMMUNALES

En 2016, les archives communales ont reçu 20 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux alors que 15 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 94 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (67 demandes internes, 27 externes). L'année 2016 a été marquée par les commémorations du bicentenaire du rattachement de Meyrin à Genève et à la Suisse. Dans ce cadre, une part non négligeable du temps de l'archiviste, membre du comité d'organisation, a été consacrée à la préparation de ces commémorations, notamment à la mise sur pied de la table ronde d'historiens « 1816 : et Meyrin devint suisse » (21 avril) et de la grande exposition « L'envol d'une ville. Meyrin 1816-2016 » (Patio de Forum Meyrin, du 20 septembre au 22 octobre). Constituée d'une quarantaine de panneaux, dont certains ont été exposés en avant-première à la Médiathèque de St-Genis-Pouilly dans le cadre des journées du Patrimoine, cette exposition a retracé en photos et en textes l'évolution de Meyrin entre 1816 et 2016 et expliqué les circonstances du rattachement. L'archiviste a été amené à donner la conférence « Meyrin : du Pays de Gex à Genève » à trois reprises (dans le cadre des manifestations du bicentenaire, pour les aînés et pour le Club Philatélique), ainsi qu'une conférence sur l'histoire du Jardin alpin dans le cadre de Botanica, le 18 juin.

ailleurs

ici 50m

AILLEURS
ici
ici

 Interdit
aux chiens

CULTURE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

POINTS MARQUANTS EN 2016

Développement d'un programme annuel au CAIRN,
ex Villa du Jardin alpin

4^{ème} édition du Festival Gratte-Bitume

Une intense activité du Fonds d'art contemporain

Développement de la collaboration
avec le FIFDH à Meyrin

Faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre de Meyrinois, telle est la mission du service de la culture qui se développe de la manière suivante :

- » soutenir les acteurs culturels : associations et artistes, par des subventions, des prêts de locaux, des collaborations, des conseils ;
- » organiser des activités culturelles, des expositions, des manifestations officielles et participer à l'organisation de certaines autres manifestations ;
- » développer des activités de médiation et d'initiation artistique principalement pour les jeunes ;
- » gérer les activités du Fonds d'art contemporain et s'occuper du patrimoine communal.

ADMINISTRATION

Le service de la culture emploie 4 personnes en fixe, représentant 320% se répartissant ainsi : responsable du service 80%, chargée culturelle 80%, responsable expositions et médiation 100%, assistante administrative 60%. Pour le Fonds d'art contemporain, une personne travaille en tant qu'auxiliaire à 50 %. D'autres personnes sont engagées en tant qu'auxiliaires pour les expositions, certaines depuis de nombreuses années. Ponctuellement, le service engage des auxiliaires lors de manifestations.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Le **Mérite meyrinois** 2015 a été remis lors d'une soirée officielle le 15 janvier 2016, cérémonie au cours de laquelle les Fifres et tambours ont animé la soirée. Quant à la réception des **nouveaux naturalisés**, cette soirée s'est déroulée le 7 mars au cours de laquelle des films gagnants du concours Genève-Civic ont été diffusés. Le service de la culture participe également à l'organisation de l'accueil des nouveaux habitants au côté des services développement social et emploi et communication.

Fête nationale

En 2016, le public a été estimé à environ 8'000 personnes au moment du feu d'artifice. La partie officielle a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par la Présidente du Conseil municipal, Madame Myriam Girardet. Madame Nathalie Leuenberger a ensuite délivré le message du maire. La Fanfare Revuelta a ouvert la partie festive, suivie du groupe de musette les Tamalous, puis des Time Machine qui ont fait danser tout le public. Le site de la fête nationale est remis en cause en raison des mesures de protection et de sécurité du feu d'artifice et du nombre croissant de la population attendu ces prochaines années. Une vaste concertation inter-service a prospecté pour trouver un nouveau site ; aucun n'ayant été trouvé, le site actuel est conservé pour le moment moyennant certains aménagements mis en place.





D.R.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les Ballades d'Antoine

Le programme des spectacles se propose de présenter principalement des artistes de la région, peu ou pas encore connus, mais dont les qualités artistiques sont confirmées. 6 ballades ont été proposées cette année, musique alternant avec théâtre: Elvett, Gypson Five, Zatar-Sud, Le Lesarts Impro Show, Tango Indigo, Comment épouser un milliardaire par Andrey Vernon.

Ces soirées ont trouvé un public local fidèle tout en amenant à chaque fois de nouveaux spectateurs. La moyenne de la fréquentation a dépassé les 100 personnes par soir.

Jouez, je suis à vous! 8 au 21 juin

Deux pianos ont été mis à disposition du public, un sur la place des Cinq-Continents et le second sur la Place de Meyrin-Village à l'initiative de l'association TAKO. Pendant les quinze jours qu'a duré cette expérience, jeunes enfants, apprentis et virtuoses ont profité de ces pianos mis à leur disposition.

Spectacles d'été, juillet et août 2016

Le 7 juillet, la Guinguette d'Emile et Ginette a entamé en musique, et dans le cadre de Meyrin-les-Bains, les spec-

tacles offerts par le service de la culture au cours de l'été. Malheureusement, la Cie Mauvais Coton n'a pas pu présenter son spectacle à Cointrin la semaine suivante en raison de la pluie. Et le Théâtre du Sentier a présenté *Perdre le Nord*, une pièce de théâtre, deux soirs au Jardin botanique alpin à la fin août.

Inauguration du Jardin botanique alpin rénové le 10 septembre 2016

L'inauguration officielle du Jardin botanique rénové s'est déroulée au cours d'une magnifique journée de fin d'été. En collaboration avec l'association des Amis du jardin alpin et dans le cadre des Journées du patrimoine des visites botaniques, des ateliers, des concerts, des contes, ont animé cette journée et attiré de nombreuses familles.

Concours épistolaire: Cher Forum

Organisé dans le cadre des 20 ans de Forum Meyrin en collaboration avec le Théâtre et la bibliothèque ce concours de lettres a remplacé le traditionnel concours littéraire, mais n'a pas rencontré un intérêt probant du public. Des ateliers d'écriture et d'art postal ont été organisés. Le tournoi slam a lui bien eu lieu en novembre à l'Undertown. Jonas et JP Manova ont été les invités de la soirée qui a suivi.



© Laurent Barlier

COLLABORATIONS

Antigel, février 2016

Seule une performance intitulée Autoballet invitant le public à s'interroger sur la mobilité et ses enjeux futurs s'est déroulée sur le territoire meyrinois cette année.

Festival international et

Forum des Droits Humains (FIFDH)

Après une première collaboration en 2015, la présence du FIFDH à Meyrin s'est développée. Une résidence de la jeune photographe Leïla Alaoui, invitée d'honneur du festival devait entamer cette nouvelle collaboration. De manière totalement tragique, la jeune artiste a été victime des attentats de Ougadougou en janvier. Une soirée lui étant dédiée a été organisée à la Maison Vaudagne le 5 mars. Trois autres soirées de projection visant des publics différents ont été accueillies à l'aula des Boudines, à la Maison Vaudagne et au CERN.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement à deux entre un adulte et un enfant, cet atelier de danse est donné par des danseurs professionnels. Le premier a été organisé au printemps sous le chapiteau du Salto de l'Escargot et le second à Cointrin en automne.

Fête de la danse, 14 mai 2016

Annuelle, la fête de la danse propose de célébrer la danse dans toutes les villes de Suisse. Dès le matin, des cours d'initiation à différentes danses et ouverts à tous étaient proposés. Dès 15h, le public a pu assister à des démonstrations sur la scène spécialement installée sur la place

des Cinq-Continents: associations meyrinoises, élèves du CFC danse et compagnies professionnelles se sont succédé. Une belle occasion de rencontrer un public non accoutumé à cette discipline artistique trop souvent jugée impénétrable.

Festival Gratte-Bitume, 4^{ème} édition, les 3, 4 et 5 juin

Théâtre, mime, hip hop, chansons, spectacles fixes ou déambulatoires, pour sa quatrième édition, Gratte-Bitume a fait découvrir aux spectateurs de multiples formes d'expressions des arts de la rue pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands. Au total 18 compagnies suisses et étrangères et 40 spectacles ont animé Meyrin-Village durant trois jours. Une étroite collaboration avec l'association Hors-Scène, co-organisatrice du festival, ainsi qu'avec d'autres nombreuses associations meyrinoises.

Buvette au Jardin alpin, août 2016

Des animateurs et des jeunes de la Maison Vaudagne ont tenu une buvette pendant deux semaines au Jardin botanique alpin, proposant jeux, animations et boissons à l'heure de la sieste et de l'apéritif. Une expérience positive permettant aux animateurs de rencontrer des jeunes du quartier.

Black Movie

Pendant l'automne, le Petit Black Movie, a proposé aux familles meyrinoises, 4 nouvelles séries de films d'animation de septembre à décembre. A chaque fois des projections sont organisées pour les maisons de quartier, pour le parascolaire et pour le tout public; ces séances pour la première fois ont eu lieu dans l'aula des Boudines.



© Laurent Barlier

Fête jardin alpin



Voyage Vers du photographe Mario Del Curto

D.R.



D.R.

Bestiaire végétal



Entrez par le jardin

D.R.

CAIRN, VILLA DU JARDIN BOTANIQUE ALPIN

Les activités du Cairn se sont déployées sous la forme d'ateliers, de résidences, de déambulations dans le jardin, d'actions pédagogiques et d'expositions. Le CAIRN participe aux côtés des jardiniers à faire de ce jardin un lieu d'échange, de convivialité et de rencontres.

Ateliers et résidences

Être nature: Les artistes Odile Kayser, plasticienne, Cosima Weiter, poète & Joëlle Gagliardini, illustratrice, ont invité les visiteurs à une exploration inédite du Jardin.

Bonjour les plantes! Une invitation aux enfants à dialoguer avec le monde végétal et vivre une expérience ébouriffante.

Bestiaire végétal, par Steve Dunand, dessinateur. A partir d'une sélection de plantes du patrimoine botanique du Jardin alpin et de leur nomenclature scientifique, cet artiste a détourné et réalisé des œuvres à mi-chemin entre le monde végétal et animal.

Entrez par le jardin, Joëlle Gagliardini, illustratrice: l'artiste s'est installée dans le jardin, pour dessiner seule et avec les visiteurs, échanger et collecter des histoires; projet qui se poursuit en 2017.

Discours aux animaux, par Alexandre Simon & Cosima Weiter, qui ont réalisé une série d'entretiens avec les jardiniers, des botanistes et des habitants de Meyrin pour évoquer leur relation au végétal.

Histoires de plantes par Naomi Del Vecchio, plasticienne: à travers les noms des plantes parfois très poétiques, naissent des récits, liés à la mythologie, à des caractères et personnages.

RENCONTRE ET CONFERENCES

L'institut Vavilov, 19 octobre

Une rencontre exceptionnelle avec des représentants de l'Institut Vavilov de Saint-Petersbourg à l'occasion de l'exposition Voyage Vers du photographe Mario Del Curto.

Du Jardin alpin au parc national, 17 novembre

Conférence d'Anne Vonèche, historienne de l'art

ATELIERS ET MEDIATION

Atelier de mouvement pour les aînés

L'atelier qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle, s'est poursuivi tout au long de l'année; les participants se sont produits à diverses occasions dont la Fête de la danse.

MusicEnsemble

Organisé par le Conservatoire de Musique de Genève et soutenu par le service de la culture, cet orchestre permet à de nombreux petits Meyrinois de s'initier à la musique, dans des conditions particulièrement avantageuses. Le nombre de participants a sensiblement augmenté. Les répétitions ont lieu deux fois par semaine à l'école Bellavista.

Chéquiers culture

Initié par le Département de la culture de la Ville de Genève, cette opération met à disposition des personnes à revenus

modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.-, permettant d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels de la région.

EXPOSITIONS

En 2016, les expositions proposées par le service de la culture ont été présentées dans des lieux très diversifiés: au Jardin botanique alpin, au Cairn, dans le patio et les galeries de Forum Meyrin.

Toujours la vie invente, Gilles Clément, 6 novembre 2015 au 6 février 2016, Galeries de Forum Meyrin et Jardin botanique alpin

Le visiteur a été invité à partager un temps de réflexion sur le Jardin et sur la transformation de l'espace sous l'action du vivant, lequel agit en toute liberté et inventivité.

Six pattes et autres Bzzzz, Patio Forum Meyrin, du 29 février au 16 avril 2016

Un projet pédagogique et artistique réalisé par les enfants des écoles de Meyrin avec le soutien du service de la culture de la ville de Meyrin.

Vivant pour de vrai, Le Cairn, du 16 avril au 14 mai

Une exposition insolite et interactive pour les enfants de 3 à 6 ans. Explorer les fonctions du monde vivant, apprendre à analyser, réfléchir et développer l'esprit critique, tels sont les nouveaux défis.

Emotions, galeries Forum Meyrin, du mercredi 9 mars au samedi 28 mai 2016

L'exposition a proposé une plongée inédite et captivante dans le monde fascinant des émotions, chez l'homme et dans le règne animal.



D.R. **Toujours la vie invente, Gilles Clément**



Six pattes et autres Bzzzz

Voyage vers, photographies de Mario del Curto, du 24 septembre au 1^{er} décembre, Galeries Forum Meyrin et le Cairn Récit en images d'un périple de 4 ans à travers le monde, le photographe aborde les liens qui nous unissent à notre environnement végétal et la manière dont nous interagissons avec lui. Deux volets de l'exposition ont été présentés au Cairn et dans le Jardin alpin, notamment la partie consacrée au botaniste et généticien russe Nikolaï Vavilov.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

La commission du Fonds d'art contemporain s'est réunie 5 fois en 2016 dont une séance de jury, concernant une intervention artistique à l'intérieur du bâtiment de la nouvelle EVE Cité-Parc.

Le 26 mai a eu lieu l'inauguration de Réflexions de Ursula Mumenthaler dans la salle des pas perdus de l'aula des Boudines. Des visites et ateliers en lien avec cette œuvre ont été proposés à tous les enfants de l'école.

Les travaux de l'œuvre L'enfance du pli de Gilles Brusset (extérieur de l'école des Boudines) et ceux des édicules autour du lac des Vernes (ponton, zone didactique, cabane d'observation) créés par deux artistes, ont nécessité un suivi constant. Le 6 décembre, tous les enfants des Boudines ont participé à la plantation des arbres situés dans l'Enfance du pli.

Au début de l'année, le comité du Bicentenaire s'est adressé au Fonds d'art contemporain pour réaliser une œuvre en lien avec cet anniversaire. Etant donné le temps très court jusqu'au mois d'octobre (bicentenaire), un appel direct à un artiste a été décidé. Jean-Pierre Brazz n'a eu que quelques mois pour imaginer et réaliser Ici-Ailleurs, une œuvre-parcours jouant avec les panneaux de signalétique routière. Cette œuvre a été inaugurée le 15 octobre 2016.

Au 31 décembre 2016, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 555'461.-.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

Soutien aux associations communales

AHVM (commission culturelle)	CHF	34'000.-
Arcus Caeli	CHF	34'000.-
Artmeyrinois	CHF	25'000.-
Atelier Martenot	CHF	2'000.-
Club d'activités photo de Meyrin	CHF	8'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité	CHF	8'500.-
Moderato con Brio	CHF	2'000.-
Musique municipale de Meyrin	CHF	100'000.-
Perspectives	CHF	7'000.-
R'2'Danse	CHF	2'000.-
Sub-session	CHF	22'000.-
Tambours et fifres	CHF	30'000.-

Total CHF **274'500.-**

Cartel des sociétés communales..... CHF 26'500.-

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations (qu'elles soient subventionnées ou non). Le service de la culture est attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

Compagnies résidentes et Maison des Compagnies

Financée par le Casino de Meyrin, les travaux de construction de la maison des Compagnies qui abritera deux grandes salles de répétition ont commencé. Le 17 novembre, une cérémonie a marqué la pose de la 1^{ère} pierre.



DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame N. Leuenberger

LES CHIFFRES CLÉS

Ecoles	1'900 élèves en âge de scolarité obligatoire
Restaurants scolaires	128'895 repas servis
Action sociale individuelle	312 foyers accompagnés
Emploi: recherche d'une formation professionnelle	57 jeunes adultes accompagnés
Emploi: recherche d'une activité professionnelle	463 personnes accompagnées
Maison citoyenne	400 personnes ont fréquenté le lieu
Maison citoyenne, salle informatique	1'854 visites



© CAPM

ÉCOLES

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Jusqu'en juin 2016, le service a représenté l'administration communale aux Conseils d'établissement de chacun des quatre établissements scolaires. A la rentrée 2016, les Conseils d'établissement ont été arrêtés et remplacés, dans deux établissements, par des instances de concertation au sein desquelles le service était présent.

Avec ses 8 écoles primaires, Meyrin a accueilli durant l'année scolaire 2015-2016 plus de 1'900 enfants et 122 enseignants.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service gère administrativement le bon fonctionnement des 7 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, 128'895 repas ont été servis pour 190 jours d'exploitation.

Nouveau site de production des repas des restaurants scolaires

Depuis 2014, un groupe de travail conduit par le service cherche des solutions pour adapter l'infrastructure de res-

tauration collective aux besoins de la population scolaire de Meyrin en constante augmentation. En 2016, une solution provisoire visant à rénover le site de production actuel à l'école de Livron a été approuvée par le Conseil municipal.

Réseau enfants

Le réseau enfants, créé en 2011 à l'initiative du service, rassemble les principaux partenaires – professionnels et bénévoles travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit trois fois l'an. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs.

Manifestations publiques

Semaine du goût

La semaine du goût, organisée dans toute la Suisse, permet de faire connaître les nombreuses façons d'apprêter les aliments et leurs multiples saveurs. Cette initiative s'est tenue du 19 au 23 septembre 2016 sur le thème « Du blé au pain - les différents pains de Suisse et du monde ». Grâce au talent et à l'imagination du cuisinier gérant les restaurants scolaires meyrinois, les enfants ont découvert chaque jour un pain différent.

Fête des écoles

La Fête des écoles de Meyrin-Cointrin s'est déroulée le 1^{er} juillet 2016 à la Campagne Charnaux. Le début des festivités a été donné à 18h00, par le départ du cortège composé des 1'903 enfants et des 122 enseignants, des autorités municipales, des sapeurs-pompiers et des différentes formations musicales et ludiques. Le champ de fête et ses habituels stands des associations du Cartel des sociétés communales les ont accueillis dans une ambiance estivale et festive; chacun a pu se restaurer, se divertir et danser durant la soirée.

Les Cyclades

Le jeu « les Cyclades » a eu lieu le mardi 21 juin 2016 au Théâtre Forum Meyrin dans une chaude ambiance! Les écoles de Meyrin se sont défiées au travers de différentes épreuves pour la plus grande joie des 520 enfants présents.

JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Le développement social et emploi pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) rattachés à la FASe qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Transit, en charge de la mise en œuvre du mandat de travail social hors murs, a affiné son mode de fonctionnement en 2016 pour être toujours plus efficient dans son travail.

Durant l'année 2016, la ville de Meyrin a continué son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations FASe ou d'associa-

tions locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année. La ville de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2016 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps. Le service soutient également les activités du Collège de la Golette. Notamment, l'organisation de la soirée de fin d'année du 11^{ème} degré ainsi que les camps de neige pour les élèves de 10^{ème} année.

Nouveaux locaux pour la Maison Vaudagne

Le service, en collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE) a poursuivi son analyse des besoins en locaux de la Maison Vaudagne. Le 13 décembre, la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude en vue de la rénovation et de l'extension du centre de loisirs a été votée par le Conseil municipal.

Manifestations publiques et animations

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinois. L'événement s'est déroulé au Théâtre Forum Meyrin et a réuni 130 personnes. Cette année, nous avons abordé le bien-être comme responsabilité individuelle au service de la vie. Le Théâtre Forum Meyrin s'est, à cette occasion, transformé en marché du bien-être où les invités ont pu s'adonner à différentes expériences sensorielles bienfaitantes.



© CAPM

Les Cyclades



© Damien Degras

Soirée des 18 ans

Projet de workout

A la suite du travail initié en 2015 par le service avec une dizaine de jeunes autour de l'occupation de l'espace public, un groupe de travail s'est créé en 2016 pour envisager une place de musculation et de rencontre, en collaboration avec le service des sports. Le 9 mai 2016, une soirée participative ouverte aux Meyrinois a réuni une soixantaine de personnes, majoritairement des jeunes.

ACTION SOCIALE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

Durant l'année 2016, 312 personnes/groupes familiaux (dont 135 connus en 2015) ont bénéficié d'un accompagnement social pour des prestations financières et non financières. Parmi eux, une minorité n'a été reçue qu'une fois pour un dépannage alimentaire en attendant l'intervention de l'Hospice Général.

Les personnes/groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites de nos directives (prestation renouvelable, soutien ponctuel, gratuité ou réduction des restaurants scolaires). Toutefois, au vu de l'ampleur de l'endettement de certaines personnes, plusieurs demandes de fonds ont été effectuées auprès de fondations œuvrant dans le domaine du désendettement. 18 demandes de fonds ont été acceptées pour un montant de CHF 121'595.70.-.

En parallèle au soutien financier, les personnes/groupes familiaux ont également bénéficié de mesures d'accompagnement telles que du soutien psychosocial, de l'accompagnement à la gestion de budget, à la recherche de logement ou au rééquilibrage de la situation administrative.

Durant l'année 2016, nous avons fait 12 avances et 6 prêts. Une diminution des prestations financières remboursables qui s'explique par la rigueur à ne les accorder que dans des situations de remboursement viables et quasi-assurées.

Permanence sociale

La permanence sociale représente une manière facilitée de prendre contact avec le service. Accessible au public tous les mardis après-midi de l'année, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie, elle accueille, sans rendez-vous, toute personne désirant partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale.

En 2016, 532 personnes ont été reçues lors de la permanence sociale; 112 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 197 ont été orientées vers d'autres services, 154 étaient déjà suivies par notre service et 69 ont nécessité un rendez-vous avec une travailleuse sociale et un accompagnement a été mis en place.

Appartements-relais

Depuis 2009, le service dispose du dispositif «Appartements-relais» afin d'héberger temporairement des personnes ou des familles dépourvues d'un logement. La mise à disposition d'un appartement se fait selon des critères bien précis et se prolonge durant grosso modo neuf mois. Actuellement, le service possède les baux d'un appartement de trois pièces, d'un appartement de deux pièces et d'un studio.

Antenne fiscale

Comme chaque année, l'Antenne fiscale était ouverte au public de février à juin 2016 afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. En 2016, 450 personnes ont bénéficié de cette prestation.

Antenne juridique

En 2016, 176 personnes ont eu recours à une consultation juridique les jeudis après-midi. Une majorité de personnes s'est adressée à l'Antenne principalement pour une question relevant du droit de la famille, mais aussi au sujet de litiges administratifs et contractuels, successions et procédures tutélaires.

EMPLOI

Antenne objectif emploi

L'Antenne objectif emploi (AOE) a poursuivi son développement en 2016. Son activité est axée sur la prise de formation des jeunes adultes (16-25 ans) et sur l'insertion professionnelle des adultes. Elle accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée et collective.

En effet, confrontée au volume des demandes d'accompagnement formulées par des habitants de la Commune, l'Antenne objectif emploi s'est orientée vers un accompagnement collectif en 2016. Celui-ci se décline à travers des ateliers thématiques et des groupes de candidats se réunissant chaque semaine.

Le développement social et emploi est partenaire de la cité des Métiers sise sur le territoire communal. Celle-ci complète l'action communale sur les plans de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de la facilitation de la prise d'apprentissage.

Les conseillers en insertion professionnelle détiennent l'entier du portefeuille de l'AOE. Ils portent, aux côtés des candidats à l'emploi, la responsabilité de la trajectoire de ces derniers au sein de la structure et de l'offre des mesures les plus adaptées aux besoins spécifiques de chacun. Pour effectuer leur travail, ils s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles et disposent des mesures spécifiques élaborées par l'AOE : ateliers collectifs, fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP), accompagnement collectif, mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), coaching, déléguée interface entreprises.

Sur 463 personnes suivies par les conseillers en insertion professionnelle en 2016 :

- » 2'977 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment ;
- » 166 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année ;
- » 198 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année.

La proportion des jeunes adultes (16 à 25 ans) s'élève à 12,3% du total des candidats, soit 57 jeunes adultes.

Sur le total des situations, plus de la moitié (53%) a requis un accompagnement complexe et soutenu. Le solde des accompagnements a requis un suivi homogène ou ponctuel.

Formation

Sur les 57 jeunes adultes suivis en 2016 :

- » 2 ont trouvé un apprentissage ;
- » 5 ont démarré une formation ;
- » 1 a terminé une formation ;
- » 7 sont en emploi « précaire » (temps partiel insuffisant ou emploi temporaire) ;
- » 19 ont défini un projet professionnel réalisable ;
- » 23 sont en cours de définir un projet professionnel.

Solutions professionnelles

Concernant les plus de 25 ans, 396 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi :

- » 82 en contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- » 197 en contrat à durée déterminée (CDD) ;
- » 117 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

L'accompagnement de l'AOE a permis à 49% des candidats recherchant un emploi de retrouver un CDI ou un CDD. A noter que le durcissement du marché du travail se confirme dans plusieurs domaines, engendrant une demande croissante des habitants pour une inscription à l'Antenne objectif emploi.

Job coach

L'activité de la Job coach s'est poursuivie et renforcée autour des 5 axes définis en 2015, soit l'accompagnement de candidats spécifiques, la gestion des ateliers, les préparations aux entretiens de recrutement, le suivi des personnes en mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE) et la coordination de projets spécifiques en lien avec l'emploi. Les candidats à l'emploi peuvent s'appuyer sur son expertise en coaching, mais également en ressources humaines lors de situations demandant un traitement spécifique.

Déléguée interface entreprises

L'organisation de stages en entreprise amenant à l'engagement de candidats est une piste porteuse de résultats. La déléguée interface entreprises s'est attachée, en 2016, à renforcer les démarches auprès des entreprises en général, mais plus particulièrement auprès de celles qui emploient un public peu qualifié. Ces actions sont appuyées par une transmission régulière aux candidats d'annonces correspondant à leur profil professionnel. Ceci dans le but de leur faire connaître les opportunités et conditions du marché et de stimuler les postulations. Le service a, par exemple, organisé avec Firmenich une journée de rencontre entre les candidats de l'AOE (profils administratifs) et trois responsables de l'entreprise (SAV, logistique et production).

Un programme spécifique pour les jeunes en recherche d'apprentissage a également été mis en place par la déléguée interface entreprises en 2016. Il se traduit par un suivi hebdomadaire des candidats ainsi que par des liens soutenus avec la cité des métiers-centre associé de Meyrin

et diverses entreprises locales. Ainsi, l'utilisation maximale des outils et techniques spécifiques à la recherche d'une place d'apprentissage est mobilisée.

Intégration socioprofessionnelle

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) a accueilli 27 stagiaires en 2016. Les stages sont de différentes natures selon le public concerné : de courte durée pour les jeunes des écoles spécialisées et de longue durée pour les candidats placés par l'Antenne objectif emploi. Cette collaboration étroite avec l'AOE rend le dispositif particulièrement efficace pour évaluer les candidats et affiner les objectifs visés pour leur projet professionnel.

Accompagnement collectif

Depuis mars 2016, l'Antenne objectif emploi a mis en place un accompagnement collectif des candidats à l'emploi. Ainsi, des groupes de candidats se réunissent chaque semaine afin de mettre concrètement en application les outils de la recherche d'emploi. Ce travail en groupe, animé par une professionnelle, permet d'aller plus en profondeur et de surmonter, ensemble, les difficultés éventuelles. Les réunions

hebdomadaires permettent de se dynamiser mutuellement pour être plus performant dans sa recherche d'emploi. Elles permettent aussi d'activer les contacts et l'entraide. Les candidats partagent leurs connaissances d'une entreprise ou d'une industrie et s'entraînent ensemble pour des entretiens ou des simulations.

5 groupes, soit 42 candidats, ont été accompagnés en 2016. Conjointement aux autres actions de l'AOE, cela a permis à 20 candidats de trouver un CDI ou CDD et à 4 de trouver un stage.

Réseau Equip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles de jeunes dits « en rupture » sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile au jeune. En outre, le réseau permet aux professionnels d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.



Équipe intégration socioprofessionnelle

Au mois de juin, une action en lien avec le centre de transition professionnelle (CTP) a été organisée pour faire visiter tous les lieux existant sur le territoire de la Commune à disposition des jeunes en recherche de formation. Cette visite s'est révélée fort utile puisque peu de ces jeunes fréquentaient ni même connaissaient ces structures.

RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Action sociale communautaire et collective

L'intervention en action sociale communautaire consiste à créer les conditions pour renforcer les capacités des habitants à intervenir sur leur environnement proche. Dans cette perspective, les groupes d'habitants accompagnés et les projets menés ont été :

- » le collectif « Ensemble à Champs-Frêchets » dans la réflexion et la mobilisation autour de la création d'une place de loisirs conviviale et intergénérationnelle dans leur quartier ;
- » l'association Ludothèque de Meyrin dans la visée du renforcement de sa base bénévole ;
- » la valorisation de la place de jeux de Cointrin ;
- » les potagers urbains de Livron, dit la Parcelle colorée ;
- » la vingtaine de bénévoles engagés dans l'accueil de requérants d'asile au sein de l'abri de protection civile de Bellavista (projet avorté car l'Hospice général n'a finalement pas eu besoin de ce lieu d'accueil).

Travail en réseau

En collaboration avec la police municipale, trois rencontres ont eu lieu rassemblant les concierges privés de la Cité, des Champs-Frêchets/Cointrin et de Meyrin-Village ainsi que les acteurs terrain : îlotiers communaux et cantonaux, l'îlotier vert, Transit et le développement social et emploi.

Meyrin-les-Bains

Le service a coordonné avec Transit et la Maison Vaudagne la onzième édition de Meyrin-les-Bains du 28 juin au 15 juillet ; événement impliquant 24 associations auprès des services partenaires avec une fréquentation d'environ 2'850 adultes et 750 enfants.

Maison citoyenne

Le « haut-lieu » de la pratique communautaire est la Maison citoyenne. Cet espace permet aux habitants de vivre des moments de partage, informels et spontanés ou de venir à des événements organisés et planifiés ; un véritable espace d'écoute, de parole et de lien.

Paroles de quartier

L'animation des Paroles de quartier s'efforce de faire émerger les compétences que chacun développe pour dépasser certaines difficultés du quotidien. 20 Paroles de quartier ont eu lieu en 2016, 140 habitants y ont participé dont 68 personnes différentes. La Maison citoyenne en a accueilli une dizaine, les autres se sont tenues au sein du Cefam, de Pluriels, au foyer Feuillasse et à la garderie Arc-en-Ciel.

Repas communautaires

Le repas communautaire réunit mensuellement entre 15 et 20 personnes autour de mets préparés par les habitants, à tour de rôle. En 2016, 222 habitants ont participé aux 12 repas de l'année, dont 70 personnes différentes.

Espace informatique

La Maison citoyenne est également un espace informatique qui a été fréquenté par 210 personnes différentes ; 139 venaient pour la première fois, pour un nombre total de 1'854 visites. A cet usage, s'ajoutent 182 personnes qui viennent discuter ou demander une orientation. Enfin, 12 autres ont bénéficié du soutien de l'écrivain public bénévole pour la rédaction d'une correspondance administrative.

Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un important soutien auprès d'associations qui émergent ou qui rencontrent provisoirement une fragilité dans leur gestion quotidienne. En 2016, le service a accompagné quelques associations dans différents projets tels que la fête de la Maslenitsa porté par l'association Bouratino par exemple. Un accompagnement de la ludothèque a également démarré en 2016 afin de soutenir l'association dans le renouvellement de son comité, la recherche de bénévoles et la dynamisation de ses activités. En sus, le service a poursuivi son engagement auprès des associations relevant de son domaine de compétence (Salto de l'Escargot, Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin, MR1, etc.).

VIVRE ENSEMBLE

Intégration

En janvier 2016, un poste de responsable de projets dans le domaine de l'intégration a été créé pour une année, en partenariat avec le Bureau cantonal de l'intégration des étrangers.



Intégration 2016, matinée participative

© Laurent Lanier

Le premier mandat de la responsable de projets, basée à la Maison citoyenne, a été de réaliser une enquête sur le dispositif d'intégration meyrinois, afin d'évaluer sa pertinence, son efficacité et sa capacité à répondre aux défis de l'intégration au quotidien. Il s'agissait de recenser toute action ou mesure qui favorise, d'une manière ou d'une autre, l'intégration des personnes en situation de vulnérabilité à Meyrin, dont une majorité est des personnes migrantes. La responsable de projets a organisé trois moments de réflexion collective – dont une journée forum ouvert – et a réalisé 43 entretiens individuels avec des professionnels de l'administration communale, d'institutions œuvrant sur le territoire, ainsi que des membres d'associations meyrinoises. L'enquête « Intégra-actions meyrinoises » a été présentée au public le 10 novembre 2016. L'enquête met en

évidence la densité et la cohérence du dispositif d'intégration à Meyrin. Néanmoins, plusieurs défis restent à relever, dont celui d'atteindre les personnes en situation de vulnérabilité qui n'arrivent pas jusqu'à l'administration communale. Par ailleurs, le besoin de développer de nouvelles synergies par l'émergence d'un réseau sur la question de l'intégration a été relevé. Pour cette raison, le service a créé en décembre 2016 la Plateforme pour l'intégration à Meyrin (PIM). Celle-ci rassemble des représentants des services communaux, des institutions cantonales œuvrant à Meyrin ainsi que des membres d'associations sociales, culturelles et sportives locales. Le premier objectif de la PIM est la mise en place des projets concrets favorisant l'intégration. Elle se réunira deux fois par an en séance plénière et se composera de plusieurs groupes de travail.

Outre cette enquête, des projets et actions ont été menés pour favoriser l'intégration et le vivre ensemble à Meyrin en partenariat avec les associations et les services communaux.

Accueil des nouveaux habitants

Deux soirées d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2016 par le service, aux côtés de ceux de la culture et de la communication, soit le 23 mai et le 3 octobre. Ces soirées consistent en une promenade informative sur la municipalité, en présence du maire. Elles partent de Meyrin Cité jusqu'à Meyrin-Village et sont suivies d'un apéritif convivial.

Manifestations publiques

Journée Immeubles en fête

La Fête des voisins a eu lieu le vendredi 27 mai. Lors de cette 13^{ème} édition et en collaboration avec les services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments, le développement social et emploi a fourni des tables et des bancs à une trentaine d'habitants afin qu'ils partagent un moment festif et convivial au pied de leur immeuble.

Ethnopoly

Le service a participé durant la journée du 13 mai au jeu interculturel Ethnopoly proposé à tous les élèves de sixième année Harmos en tenant un stand à la Maison citoyenne et en coordonnant le stand « Mairie » qui impliquait divers services communaux. En outre, le service a offert son appui aux organisateurs dans la gestion logistique en amont de l'événement.

SOLIDARITÉS

Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2016, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines du social et de la santé, du handicap, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de la défense des droits humains pour un montant de CHF 137'500.-.

Coopération au développement

La commission de coopération au développement, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI – 2001), a octroyé le 0,7% du budget de fonctionnement annuel à 29 associations durant l'année. Elle a soutenu principalement des projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des femmes. Le 25% du budget de Coopération au développement a été

attribué à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération.

Cette année, des aides financières exceptionnelles ont été octroyées à la suite du tremblement de terre en Italie et au passage de l'Ouragan Matthew en Haïti.



PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

<p>Offre d'accueil dans les 3 structures d'accueil municipalisées : 240 places dont 180 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée)</p>	<p>360 enfants accueillis</p>
<p>Offre d'accueil en milieu familial (subventionné): 38 places</p>	<p>45 enfants accueillis</p>
<p>Offre d'accueil à la garderie La Framboise (subventionnée): 15 places</p>	<p>37 enfants accueillis</p>
<p>Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin au 31.12.2016: 1'128</p>	<p>442 accueillis en collectivité et en accueil familial de jour</p>
	<p>402 en liste d'attente pour une place</p>
	<p>284 sans demande de place</p>

ADMINISTRATION DU SERVICE

Organigramme et guidance du service

2016 a été une année de réflexion sur l'avenir du service. En effet, dans la perspective de l'ouverture de 140 nouvelles places d'accueil en 2017 et 2018, le service a interrogé son organisation actuelle. Il a relevé que le service comptera plus de 160 collaborateurs en 2018, répartis sur 5 sites et que le nombre d'enfants accueillis dépassera 500. Dans ce cadre, la question de la guidance doit être non seulement repensée en fonction de l'augmentation du nombre de collaborateurs mais en tenant compte des besoins des structures en terme de soutien et d'accompagnement. Il a été clairement mis en évidence qu'un responsable de service ne peut plus assumer seul un service d'une telle ampleur si l'on veut respecter les critères de qualité qui guident sa mission depuis bientôt dix ans.

L'organigramme a donc été repensé: le poste de responsable de service est renforcé et peut s'appuyer sur un responsable administratif et un responsable pédagogique en lien avec l'opérationnel.

Réflexions, adaptations

Durant l'année, deux questions ont fait l'objet d'une réflexion partagée :

- » la suppression de la mission d'adjointe dans les structures d'accueil ;
- » l'organisation des remplacements d'urgence.

Après maints échanges, la mission « d'adjointe au responsable de site » a été abandonnée. Initialement proposée à des éducatrices de l'enfance pour seconder la responsable et la soutenir dans diverses tâches, elle s'est peu à peu vidée de son sens et se réduisait à établir les commandes de matériel et à gérer l'organisation pratique d'événements. Pour ce faire, des compétences éducatives ne sont pas nécessaires. C'est ainsi que ces commandes et diverses tâches organisationnelles sont depuis le mois de septembre assumées par une assistante itinérante. Elle fait le tour des structures d'accueil à vélo et prend en charge les diverses tâches administratives liées à la vie de la structure.

Pour l'organisation des remplacements d'urgence, le service est conscient que les responsables de site sont régulièrement dérangés à domicile, à toute heure, par les téléphones de collaborateurs annonçant leur absence.

Souhaitant mettre un cadre qui respecte la vie privée de chacun, tout en répondant au besoin de remplacements dans les groupes, le service proposera, tous les matins, une « hotline » accessible aux collaborateurs malades. La nouvelle assistante itinérante assumera la réponse téléphonique et l'organisation des remplacements d'urgence depuis la mairie. Pour les remplacements non urgents, les responsables de site continuent à assumer cette tâche.

Journée de service et 10 ans du service

La traditionnelle « journée de service » qui rassemble tous les collaborateurs du service petite enfance s'est déroulée le 12 novembre 2016.

Cette journée a été l'occasion de fêter les 10 ans du « service petite enfance de Meyrin ». Une rétrospective des projets mis en place depuis 2006 a été présentée par la responsable de service et a permis à chacun de prendre la mesure des réalisations et de l'avancée du service dans des domaines innovants.

La journée s'est poursuivie autour de la question de la créativité et de l'utilisation de matériel durable dans les activités, en compagnie de la directrice de la Maison de la créativité à Conches. L'après-midi fut consacré à la visite de ladite Maison et à la participation de chacun à des ateliers créatifs.

Communication pour le recrutement de collaborateurs

Les annonces pour les postes d'éducateurs dans les nouvelles structures ont été mises en ligne en décembre 2016. Afin de présenter le service sous un jour dynamique, de faire connaître les valeurs pédagogiques mises en place et la réflexion menée autour des conditions de travail des collaborateurs, le service a élaboré une brochure avec le soutien du service information et communication.

Groupes de travail et collaborations diverses

La responsable de service a représenté Meyrin et les grandes communes au sein du groupe de travail et de réflexion sur les profils d'équipe dans les structures d'accueil, présidé par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ).

Elle a également été appelée à représenter les communes dans un groupe du DIP consacré à la question des enfants à besoins particuliers et des prestations spécifiques nécessaires à leur inclusion dans un lieu d'accueil.

En tant que membre du comité, la responsable du service petite enfance de Meyrin a participé aux séances de la plateforme romande pour l'enfance (ProEnfance). L'objectif de cette association est de faire connaître et reconnaître les spécificités et la qualité de l'accueil en Suisse romande auprès des autorités fédérales.

En 2016, le service de la petite enfance a pris contact avec les Etablissements pour l'intégration (EPI) afin que ces derniers réalisent dans leurs ateliers des maisons en bois à monter comme des mécanos. Ce modèle de maisons a été directement inspiré de celui créé par la Maison de la créativité et qui a autorisé Meyrin à les reproduire.

Trois maisons ont ainsi été réalisées par les EPI. Celle de l'Espace de vie infantile (EVE) Monthoux a été inaugurée en présence des collaborateurs des EPI, du responsable d'atelier, du concepteur, de Mme le Maire et bien entendu des enfants qui se sont appropriés la maison dès son arrivée!

Bâtiments et aménagement des nouvelles structures

Le service petite enfance travaille en étroite collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, pour la conception et l'aménagement des nouvelles structures d'accueil à Meyrin. Début 2016, les deux services ont terminé de lister les travaux complémentaires qui se sont déroulés durant l'été à l'EVE Monthoux. A partir d'avril, les rencontres ont été régulières pour valider les propositions des entreprises engagées sur les chantiers des espaces de vie infantile Parc, Vergers et Cité. En effet, les aménagements pour la petite enfance étant assez spécifiques, il est primordial de développer une bonne collaboration entre tous les acteurs et de vérifier chaque élément avant de le fixer pour éviter l'écueil d'un refus d'exploitation si le cadre sécuritaire et pédagogique n'est pas respecté.

Pour déterminer les besoins des trois nouveaux EVE qui s'ouvriront en 2017, lister le mobilier et le matériel nécessaire, établir les commandes et définir le planning des trois projets, un poste à durée déterminée de chargée de projet a été octroyé au service dans cette phase de préparation. L'engagement a débuté en septembre 2016 pour une durée de 18 mois.



© Laurent Barlier

EPI Cabane

Situation des structures d'accueil au 31.12.2016

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	Garderie*	Total
Moins de 2 ans	30	28	17	75
de 2 à 4 ans	75	82	128	285
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure	105	110	145	360

Taux de fréquentation	EVE CHF	EVE MON	Garderie	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	32	43	42	117
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	33	36	59	128
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	40	31	44	115

Situations familiales	EVE CHF	EVE MON	Garderie	Total
Couples mariés	68	83	110	261
Couples non mariés	22	15	10	47
Parents séparés (non divorcés)	8	3	10	21
Parents divorcés	3	2	2	7
Familles monoparentales	4	7	13	24
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (2 ^{ème} enfant)	14	15	11	40

Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*	La Framboise
Nombre d'enfants accueillis	45	37
Nombre de places équivalent plein-temps	39.6	
Nombre d'accueillantes familiales engagées	29	

Données démographiques et statistiques	
Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-3 ans)	1128
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures	442
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	402
Nombre d'enfants de Meyrin sans demande d'accueil	284

*CHF = Champs-Fréchets

MON = Monthoux

GARDERIE = Arc-en-Ciel

AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

FAITS MARQUANTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL MUNICIPALISEES

EVE Monthoux

L'équipe de l'EVE Monthoux a passé sa deuxième année dans ce magnifique bâtiment et a continué à l'investir en profitant de ses vastes locaux lumineux. Quelques travaux complémentaires ont eu lieu durant l'été, notamment le ponçage de la coursive, le changement des lavabos-baignoires qui n'étaient pas fonctionnels ou la pose d'une petite estrade sous les WC pour permettre un accès facile aux plus jeunes. Les aménagements extérieurs ont également été effectués avec l'installation d'une balançoire, le plantage de nombreux arbres fruitiers et décoratifs et la création de buttes pour permettre aux enfants de grimper. L'accès à l'EVE a été finalisé par un escalier et par l'aménagement du chemin avec un revêtement mieux adapté aux poussettes. Si, en 2015, l'accent avait été mis sur l'importance de bouger pour les jeunes enfants, d'expérimenter leur équilibre et de maîtriser leurs mouvements, 2016 a été parcouru par de nombreuses réflexions sur la question du langage et l'apprentissage du français. Pour beaucoup d'enfants qui vont débiter l'école en août, construire une phrase simple et compréhensible est compliqué. Pour mieux les accompagner dans cet apprentissage, l'équipe a pris contact avec une comédienne pour proposer bientôt des ateliers ludiques qui font appel au langage et à l'émotion.

Dans la liste des nombreuses activités qui ont jalonné 2016 et posé des repères pour les enfants, on relève entre autres :

- » la fête du printemps organisée par les assistants socio-éducatifs ;
- » les sorties à la ferme ;
- » les ateliers gymniques avec l'Association « Pirouette » au stade du Bois-des-Frères ;
- » la visite de l'expo « Vivant pour de vrai » organisée par le service de la culture au Cairn ;
- » la visite de l'école de Meyrin-Village pour les futurs écoliers ;
- » la mise en place d'un projet autour du tri sélectif.

EVE Champs-Frêchets

Depuis son ouverture en 2008, l'équipe de l'EVE Champs-Frêchets propose régulièrement des fêtes ou des journées à thème. En 2016, c'est la question du développement durable et de la créativité qui a intéressé l'équipe. Elle a proposé le concept d'une journée « sans jouets » qui s'est déroulée pour le plus grand bonheur des enfants et des

adultes présents. Terre, sable, morceaux de bois ou eau ont ainsi remplacé, le temps d'une journée, les jeux proposés habituellement dans la structure d'accueil. Gageons qu'elle sera reconduite chaque année !

Depuis quelque temps, les collaborateurs de l'EVE ont pris l'habitude de partager une lecture pédagogique afin de consolider les valeurs qui les lient. En 2016, le sujet a été : « La discipline, un jeu d'enfants ».

Par ailleurs, les salles de vie ont été revues sous l'angle des besoins des bébés-trotteurs et un nouvel aménagement a été proposé.

Dans la liste des nombreuses activités qui ont jalonné 2016 et posé des repères pour les enfants, on relève entre autres :

- » la journée « pyjamas » ;
- » l'installation de plaques métalliques pour jouer avec des aimants. Ces derniers ont été confectionnés par l'équipe lors d'un colloque créatif ;
- » deux ateliers-cuisine, filmés par Eldora, prestataire de service ;
- » une « nuit à la crèche » pour les enfants qui quittent la structure avant la rentrée scolaire ;
- » la visite de l'expo « Vivant pour de vrai » organisée par le service de la culture au Cairn ;
- » la visite de l'école des Champs-Frêchets pour les futurs écoliers.

Garderie Arc-en-Ciel

La garderie Arc-en-Ciel avait reçu l'an dernier une stagiaire psychomotricienne et avait développé plusieurs ateliers avec elle. Cette année, la collaboration s'est étendue puisque les enfants ont eu la chance de participer avec cette même professionnelle, à des ateliers « cirque » au Salto de l'Escargot.

La garderie a également eu la chance d'accueillir une étudiante en psychologie de l'Université de Genève. Elle est intervenue principalement dans un groupe qui accueillait un enfant aux besoins spécifiques avérés et ce, sous la responsabilité de la psychologue du service.

Les sorties en forêt se sont poursuivies tout au long de l'année grâce au fort engagement de collaboratrices particulièrement sensibles aux questions liées à la préservation et à la connaissance de la nature.

Plusieurs soirées d'échanges ont été organisées pour les parents durant l'année dont une, particulièrement importante, sur le projet « Bébé bouquine ». Ce projet a été conçu pour lutter contre l'illettrisme et développer une relation émotionnelle vis-à-vis du livre et de la lecture. A Meyrin, il est complété par « Né pour lire », un projet proposé par la bibliothèque.

A partir de l'automne, l'équipe de la garderie s'est mobilisée sur le projet de déménagement qui aura lieu en avril 2017. Le groupe de pilotage a abordé la question du futur aménagement des salles de vie ainsi que le choix des jeux dans une perspective de développement durable.

Dans la liste des nombreuses activités qui ont jalonné 2016 et posé des repères pour les enfants, on relève entre autres :

- » les ateliers sous le chapiteau du Salto de l'Escargot ;
- » la visite de l'expo « Vivant pour de vrai » organisée par le service de la culture au Cairn ;
- » les séances avec des conteuses venues raconter des histoires de Noël aux enfants.

Soutien pédagogique aux équipes et inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers

La psychologue intervenante en soutien pédagogique est intervenue dans les 3 structures pour 47 enfants et a effectué 368 interventions en 2016, allant d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes, des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau. Durant le 1^{er} semestre 2016, la psychologue a assuré une présence hebdomadaire dans deux groupes de la Garderie Arc-en-ciel en raison de la présence de plusieurs enfants à besoins éducatifs particuliers.

Parmi les enfants accompagnés, 12 ont quitté les institutions pour entrer à l'école. Pour 2 d'entre eux une réunion de transition a pu être organisée avec les directeurs d'établissements concernés avant l'entrée à l'école, une procédure qui s'inscrit dans la démarche de coopération initiée par la petite enfance vers le DIP autour du transfert des enfants à besoins éducatifs particuliers.

A ce propos, le service a rencontré la responsable de la Direction générale de l'enseignement obligatoire chargée du projet « Ecole inclusive » afin de lui présenter les démarches liées à la transition à l'école entreprises par le service petite enfance.

La psychologue a continué à représenter le service au sein de la Plateforme intégration pilotée par le Service de la Petite Enfance de la Ville de Genève, réunissant les partenaires impliqués dans les questions d'intégration dans le domaine de la petite enfance. Dans ce cadre, elle a fait partie d'un groupe de travail traitant de la question de la transition à l'école. Elle a également représenté le service au Réseau Enfants, réunissant les acteurs meyrinois impliqués dans l'accueil des enfants.

Elle a participé au Colloque sur l'Education Précoce spécialisée organisé conjointement par le Service éducatif itinérant et l'Université de Genève. Elle a fait deux interventions à la Faculté de psychologie en sciences de l'éducation pour présenter son travail.

AUTRES PRESTATIONS DE SOUTIEN ET D'INTEGRATION DES FAMILLES

La Marelle

La Marelle propose un espace de rencontre parents-enfants dans les locaux de la garderie Arc-en-Ciel, deux demi-journées par semaine. Soutenue financièrement par le Bureau d'intégration des étrangers, cette prestation d'intégration s'adresse à toutes les familles meyrinoises. En 2016, elle a reçu plus de 90 enfants différents, accompagnés de membres de leur famille. Le bouche à oreille entre les familles fonctionne très bien dans ce cadre de rencontres.

Durant les accueils, les éducatrices ont proposé aux familles divers ateliers allant de la pâtisserie aux activités créatives. Les fêtes qui rythment l'année y ont également été célébrées.

Nous avons pu observer une recrudescence des inscriptions des enfants de La Marelle vers la garderie : 15 enfants l'ont intégrée à la rentrée 2016.

Le dépannage bébés

En 2016, 39 enfants différents ont fréquenté le dépannage bébés, ce qui a représenté 196 demi-journées. Ce service est très prisé par les familles meyrinoises qui peuvent ainsi bénéficier d'un relais ponctuel en toute sécurité.

Parmi ces enfants accueillis en dépannage, 10 d'entre eux ont intégré l'Arc-en-Ciel à la rentrée 2016.

STRUCTURES D'ACCUEIL SUBVENTIONNEES

Association intercommunale pour l'accueil familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

Au 31 décembre, 45 enfants étaient accueillis chez 29 accueillantes familiales sur le territoire de Meyrin, avec des taux de fréquentation très variés. En équivalent temps plein (ETP) et admettant qu'une place équivaut à 45h par semaine, la moyenne de places occupées se montait à 39.6, chiffre en légère évolution par rapport à 2015.

Deux fois par mois, l'AFJ-MVM organise à la garderie Arc-en-Ciel un « café-rencontre » pour les accueillantes meyrinoises. Les « café-rencontre » ont pour but de rompre l'isolement professionnel des accueillantes familiales, de favoriser l'échange professionnel entre pairs et de permettre l'observation des interactions entre les accueillantes familiales et les enfants présents. Ils permettent aussi une meilleure socialisation des enfants en grand groupe et la création de liens.

Les « café-rencontre » ont été encadrés par une coordinatrice de l'AFJ-MVM qui favorise les échanges et la recherche de réponses appropriées aux situations vécues.

Garderie « La Framboise »

La garderie « La Framboise » a accueilli 37 enfants sur des temps très partiels. Sa capacité d'accueil est de 15 enfants maximum par demi-journée. Les enfants du village sont prioritaires et les conditions d'accueil sont identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées en terme financier.

Le service petite enfance accompagne le Comité bénévole de « La Framboise » dans la récolte des documents au moment des inscriptions et pour l'établissement du prix annuel de pension.



Fabrice Luchini, Poésie

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame N. Leuenberger

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

<p>Saison théâtrale</p>	<p>44 spectacles, dont 3 créations - 83 représentations: 10 représentations pour les écoles primaires de Meyrin (2'953 élèves + professeurs); 14 rencontres «bord de scène», dont 9 pour les scolaires; Rencontre du théâtre suisse; 30 ans de l'école Serge Martin; projection de films (4 séances); banquet d'équinoxe; conférence «Les arts du cirque en Suisse»; enregistrement des «Dicodeurs» RTS la 1ère Hors les murs: 1 spectacle en classe du CO de la Golette (8 représentations); Festival suisse de cirque de jeunesse; 2 spectacles chez nos partenaires (Château-Rouge, Théâtre de Vidy)</p>
<p>Services municipaux</p>	<p>34 activités, 4 expositions et vernissages (culture), 8 manifestations (culture), 11 manifestations (aînés), 11 divers services</p>
<p>Associations</p>	<p>24 activités d'associations meyrinoises (dont 11 de l'AHVM)</p>
<p>Autres</p>	<p>1 manifestation privée (location) 6 manifestations associatives et partenaires (gratuité)</p>
<p>Occupation du bâtiment</p>	<p>242 jours 164 salle de spectacle et foyers 66 foyers uniquement 154 galeries d'exposition</p>



© Sébastien Monachon

Sound of Music

BILAN ARTISTIQUE

2016 a débuté sur les chapeaux de roue avec l'accueil des Chiens de Navarre, collectif dont on dit qu'il réussit l'exploit de rendre le théâtre aussi vivant que si on venait de l'inventer. Deux pièces, une performance d'improvisation, un film et une rencontre avec la troupe auront permis à un public nombreux de se faire sa propre idée sur un style de jeu conçu pour bousculer, susciter le rire autant que la réflexion. Il faut noter que les professionnels du spectacle ont suivi avec intérêt ce mini-festival, tandis que la presse relevait la forte présence de collectifs dans notre programmation. Effectivement, le tryptique *Des Années 70 à nos jours* (Collectif In Vitro), en avril, et *Rumeur et petits jours* (Collectif Raoul), en novembre, ont donné de nouveaux aperçus des productions artistiques issues de ces équipes qui se répartissent le travail, le pouvoir et parfois l'argent, de manière différente que les compagnies traditionnelles.

Les arts du cirque ont été mis à l'honneur avec trois spectacles en salle, auxquels se sont ajoutés une pièce onirique présentée dans « la baraque » des Dromesko et, surtout, l'accueil du Festival Suisse de Cirque de Jeunesse en octobre. Quelle aventure ! En partenariat avec l'association genevoise *Une fois, un Cirque...*, l'équipe du Théâtre a réalisé des prouesses pour encadrer une centaine de jeunes

artistes venus de toute la Suisse pour montrer le meilleur du cirque amateur. Six représentations sur trois jours ont rassemblé un grand nombre de spectateurs, des familles et tout un monde que nous ne touchons pas habituellement. Une rencontre entre professionnels a permis d'éclairer les enjeux actuels des arts du cirque dans notre pays : nombre croissant de circassiens amateurs, manque d'équipements pour la pratique et les spectacles de cirque, nécessité de créer une filière de formation professionnalisante.

Valère Novarina, Gilles Privat, Fabrice Luchini, Emily Loizeau ont prêté leur lustre à nos saisons, aux côtés de Thierry Romanens, Alexandre Doublet, Yan Duyvendak, entre autres, et Karim Slama, qui a brillamment donné vie à Titeuf. Nos artistes en résidence ont offert chacun une nouvelle création, dans le cadre de la Bâtie – Festival de Genève pour *Islands* de Guilherme Botelho, et en octobre pour *Le Voyage à Tokyo* de Dorian Rossel, qui a beaucoup tourné en France, dans la foulée.

À signaler encore, une action originale pour Noël : en lien avec le service des sports, nous avons accueilli une troupe québécoise, Le Patin Libre, qui nous a conduits à la patinoire des Vergers pour un spectacle de danse contemporaine sur glace. Du grand art !



D.R.

Festival de cirque - Une fois un Cirque

PARTENARIATS

Le Théâtre Forum Meyrin entretient d'excellents rapports avec plusieurs entreprises, services, et partenaires qui soutiennent les activités déployées tout au long de la saison, et ce depuis de nombreuses années. Meyrincentre en est le fer de lance, suivi de très près par le Service Culturel Migros Genève et notre toujours fidèle club des partenaires. Pour ouvrir d'autres horizons et approfondir les thèmes évoqués lors des spectacles, Payot et Plain-chant jouent le rôle de libraire et de disquaire.

La Ville de Genève et le Fonds Intercommunal subventionnent l'achat de billets des spectacles proposés au TFM (carte 20ans/20 francs, billets jeunes/étudiants/apprentis et au chéquier Culture) et permettent ainsi de favoriser l'accès à la culture.

Artistiquement, nous avons poursuivi nos collaborations avec la Bâtie, festival de Genève, le théâtre des Bouffes du Nord à Paris, Château-Rouge à Annemasse, le théâtre de Vidy à Lausanne, le festival Steps, le Passedanse et le Pool romand des théâtres d'accueil et travaillé avec l'association Une fois un cirque et la Biennale du genre. Au printemps, le Théâtre Forum Meyrin aura été un des lieux organisateurs des 3^{èmes} Rencontres du Théâtre Suisse et aura

assuré l'accueil du spectacle et de la soirée d'ouverture des 30 ans de l'école Serge Martin.

Nos collaborations et accueils des nombreuses associations sont toujours gages de partages, de liens sociaux et de rencontres, permettant de sentir battre le pouls de la vie meyrinoise.

ADMINISTRATION

Après l'introduction au 1^{er} janvier d'une cotisation au 2^{ème} pilier pour le personnel auxiliaire technique auprès d'Artes & Comoedia, l'année 2016, pour l'administration, a été l'occasion de revoir et d'actualiser les formulaires de mise à disposition des locaux du Forum (salle de spectacle, galeries et foyers), ainsi que les règlements d'utilisation. Une réflexion sur les tarifs est en cours et une nouvelle tarification entrera en vigueur pour la saison 2017-2018.

A la faveur de deux commissions Culture, nous avons pu expliquer à nos élus comment se construit une saison artistique en lien avec le budget disponible, comment s'établit la grille tarifaire et quel est l'impact, en termes de ressources humaines et financières, de l'accueil des manifestations municipales et associatives sur le budget municipal.

**COMMUNICATION, ACCUEIL
& DEVELOPPEMENT DU PUBLIC**

A l'automne 2016, le secteur communication & accueil a entamé une réflexion sur la notion de qualité de service. Trois rencontres ont eu lieu entre septembre et décembre avec pour objectif l'identification des améliorations possibles en matière d'accueil du public et des artistes, des horaires de billetterie et de l'offre de restauration. Certaines mesures ont été mises en place de suite (ex. pour les personnes souffrant d'intolérances alimentaires : plats sans lactose ou sans gluten). D'autres pistes nécessitent une concertation étendue (ex. étendre les horaires de la billetterie, renforcer l'éclairage du guichet afin de le rendre plus accueillant et visible pour le public et plus confortable pour les employées, repenser les espaces de rangement). Elles seront mises en œuvre dès le lancement de la saison 17-18.

TECHNIQUE SCÈNE

Au cours de l'année 2016, l'équipe technique a accueilli trois spectacles extra-muros aussi différents que le Cirque Dromesko et sa ménagerie sur le parking gravier attenant au Théâtre, le Festival Suisse de Cirque de Jeunesse à la Campagne Charnaux, en collaboration avec l'Association une fois un cirque, et la Compagnie Québécoise Patin Libre à la patinoire des Vergers, en co-production avec le service des sports. Tous ces projets ont nécessité des logistiques particulières et à chaque fois différentes. Ils n'auraient pas pu se réaliser sans une collaboration inter-services renforcée (police municipale, environnement, sports, urbanisme et gérance), où chacun a pu apporter ses compétences et son expertise. L'apport temporaire d'une ressource logistique doublée de compétences techniques a été grandement apprécié.



© Joseph Carlucci

Titeuf



© Céline Charlot

Rumeur et petits jours



© Carole Parodi

Voyage à Tokyo



© Balthazar Meisch

Chiens de Navarre Raclette



© Rolline Laporte

Le Patin libre

L'année 2016 aura vu, après plusieurs années d'engagement auxiliaire temporaire sur appel, le recrutement d'un technicien son/vidéo, en la personne de Sébastien Graz, travaillant à un taux de 50% annualisé. Il a commencé son activité en septembre.

TECHNIQUE BATIMENT ET SECURITE

Fin 2015 et début 2016, suite à un contrôle par la police du feu sur les installations sécurité éclairages et évacuation, il nous a été demandé de mettre en conformité les équipements existants. Coût de cette mise aux normes: CHF 37'000.-. Les travaux ont été entrepris principalement durant l'été, quand les locaux sont moins occupés.

Au bénéfice d'une mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), Leonardo Pallares est venu dès le mois de juin renforcer le secteur bâtiment & sécurité. Cet engagement ponctuel nous a permis de maintenir nos prestations pour l'ensemble des usagers municipaux ou associatifs sur la saison 2016-17. En effet, la densité d'activités

prenant place dans l'enceinte du Forum implique une telle amplitude horaire (ouverture du lundi au samedi et parfois le dimanche) qu'elle ne peut être complètement couverte avec les postes attribués au secteur bâtiment & sécurité (2,8 EPT).

La présence de M. Pallares aura aussi permis d'entreprendre à l'interne divers travaux d'entretien du bâtiment au théâtre, à la bibliothèque et à l'Undertown durant l'été (rafraîchissement de peinture, entretien des parquets, notamment). Economie réalisée: environ CHF 30'000.-, si les mêmes travaux avaient dû être confiés à une entreprise externe.

En août, un pont roulant a été loué pour permettre le remplacement des éclairages traditionnels par du LED au-dessus des escaliers qui mènent aux galeries, ainsi que dans des locaux annexes; soit trois semaines de travail à deux personnes. Ces travaux n'auraient pas non plus pu être effectués à l'interne sans ressource supplémentaire.



Arabis androsacea
Arabesce

Androsace polytricha
Androsace

Androsace alba
Androsace d'Alpe
Androsace

Ruches implantées dans le Jardin botanique alpin

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Quantité de déchets ménagers par habitant meyrinois incinérés en 2016	200 kilos
Compétences professionnelles au sein du service de l'environnement	12 métiers différents et complémentaires
Prix spécial Pro Natura attribué à Meyrin pour les aménagements paysagers et l'entretien espaces publics respectueux de l'environnement	13 octobre 2016
1^{er} prix des villes de plus de 15'000 habitants dans le cadre du concours intercommunal de fleurissement des espaces publics sous l'égide de la société genevoise d'horticulture	13 octobre 2016
2^{ème} prix du concours Nature en ville décerné par le Conseiller d'Etat en charge du DETA	2 juin 2016



Aménagement estival de la Place de Meyrin-Village

Animation de la place de Meyrin-Village
durant les fêtes de fin d'année

GESTION DES DÉCHETS

Le tri des déchets à la source permet de préserver les ressources en énergie et la valorisation de matières précieuses. De plus, des économies substantielles sont réalisées par la collectivité meyrinoise du fait que les déchets recyclés sont beaucoup moins coûteux à traiter que ceux qui sont incinérés, certaines fractions pouvant même être parfois vendues à des repreneurs agréés. En 2016, le taux communal de déchets triés à la source s'élève à 50,5%. Les objectifs en termes de tri des déchets à la source seront atteints au moyen de l'intensification de la sensibilisation et de l'information de proximité. Enfin, l'augmentation des contrôles et des mesures de répression, notamment en lien avec des apports de déchets par des personnes externes à Meyrin, doivent être renforcées, conformément au principe du pollueur payeur.

Traitement des ordures incinérables

Un indicateur plus pertinent que le taux de tri est la quantité de déchets incinérés par année et par habitant dans l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM). Selon ce critère, Meyrin se plaçait en 2015 en 2^{ème} position des 45 communes genevoises. En 2016, 200 kilos par habitant ont été incinérés, alors que la moyenne cantonale s'élevait en 2015 à 222,6 kilos par habitant. Ce chiffre illustre la pertinence des mesures mises en œuvre par les autorités communales pour améliorer les comportements des habitants les plus motivés par les principes de la durabilité, qu'il convient d'étendre à l'ensemble de la population.

Tri des déchets de cuisine

En 2016, une action cantonale d'envergure a été menée par le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), conjointement avec 28 communes genevoises, dans le but d'inviter tous les habitants à trier leurs déchets de cuisine. Cette démarche permet de valoriser le compost fini sous la forme d'amendements organiques dans les cultures de pleine terre. Par ailleurs, le bac aéré novateur simplifie grandement la tâche de la population, tout en améliorant la qualité finale du compost. Les déchets de cuisine étant entièrement traités et réutilisés sur le territoire cantonal, leur recyclage constitue un cycle local et fermé. Dans ce cadre, 136'000 kits de tri composés d'une poubelle verte aérée et d'un rouleau de sacs compostables ont été commandés pour être distribués gratuitement à la population genevoise dès le 12 septembre 2016. A Meyrin, 7'000 kits de tri des déchets de cuisine ont été distribués de porte-à-porte dans les ménages privés. Ce nouveau système garantit un tri plus aisé pour les ménages, tout en évitant le recours à des sacs plastiques compromettant la qualité du compost. Composés principalement d'eau, les déchets organiques de cuisine et de jardin brûlent très mal, ce qui constitue un gaspillage d'énergie évident. Une fois triés par la population et collectés par les communes, les déchets de cuisine sont transformés en biogaz et en compost pour les besoins de l'agriculture. Par ailleurs, les efforts consentis par la ville de Meyrin pour augmenter le tri des déchets de cuisine, notamment dans le cadre de la semaine de l'environnement en 2015 et de la semaine des

déchets organiques en 2016, ont porté leurs fruits. En effet, les quantités de déchets organiques de cuisine et de jardin ont augmenté de 177,1 tonnes, passant de 1'427,98 tonnes en 2015 à 1'604,99 tonnes en 2016, soit une augmentation annuelle supérieure à 12%.

ESPACES VERTS

Aménagement éphémère de la place de Meyrin-Village

Le projet 2016 d'animation végétale de la place de Meyrin-Village s'est inscrit dans une perspective de durabilité. En effet, les matériaux utilisés étaient constitués d'acier réutilisable et recyclable, ainsi que de toiles d'amidon biodégradables. De plus, les substrats utilisés pour la plantation sur le site étaient exempts de tourbe, afin de préserver les milieux naturels, au profit de la flore spontanée présente dans ces espaces menacés. L'accent a été mis sur une profusion de fleurs d'ornement et de couleurs. Cet aménagement communal annuel a apporté un agrément complémentaire des terrasses et arcades des commerçants implantées dans le périmètre de cette place publique. En automne, des chrysanthèmes ont remplacé les plantes estivales et des sapins décorés leur ont succédé pour les fêtes de fin d'année et le marché de Noël.

Jardin botanique alpin

Outre l'accès permanent offert au public amateur et professionnel tout au long de l'année, le Jardin botanique alpin accueille sur demande des groupes de personnes intéressées. Les 10 et 11 septembre 2016 ont été organisées, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, des visites qui ont permis d'accueillir plus de 300 personnes. Ces visites ont été suivies dans la perspective de découvrir les différentes facettes du Jardin botanique alpin, notamment en lien avec l'aspect patrimonial du site, les collections de rocailles et la richesse dendrologique des différentes essences ligneuses. Les graines destinées à la multiplication sont généralement obtenues par des échanges avec des jardins botaniques des zones tempérées du monde entier, situées essentiellement dans l'hémisphère nord. Cet accès privilégié offre des garanties d'authenticité génétique des plantes obtenues, du fait que les graines sont récoltées dans des peuplements naturels homogènes, par des spécialistes qui connaissent bien leur flore locale. D'autre part, le Jardin botanique alpin a participé à la semaine didactique des Jardins botaniques suisses *Botanica* du 18 au 26 juin 2016, qui a touché un public varié, sur différentes thématiques en lien avec les espèces menacées et la préservation de la diversité biologique.



Transport d'un arbre du Jardin botanique alpin

Entretien des dépendances de l'écoquartier des Vergers

Depuis le 15 juillet 2016, un premier secteur situé dans le périmètre des dépendances de l'écoquartier des Vergers a été réceptionné à l'issue de la période de garantie. Sur proposition du comité de gestion des dépendances, ces espaces, qui comportent des zones végétalisées et des revêtements minéraux perméables ou étanches, ont été entretenus par le service de l'environnement, contre une rémunération versée à la Ville par les propriétaires privés. Les interventions ont été effectuées dans une perspective de durabilité, en harmonie avec les besoins des différentes strates de végétation.

Projet apicole dans l'espace public

La présence d'abeilles dans les parcs constitue un important facteur de biodiversité. C'est pourquoi deux ruches, fournies par un apiculteur meyrinois, ont été placées à proximité du chalet du Jardin botanique alpin. Cette démarche s'inscrit dans la ligne adoptée à Meyrin en matière de renforcement de la présence de la nature en ville. Le rôle premier des abeilles est de permettre la pollinisation de nombreuses plantes à fleurs, c'est-à-dire le transport du pollen, produit par les anthères, organes mâles de la fleur, vers les stigmates, organes femelles récepteurs, en vue d'une fécondation. Ce processus est essentiel pour la pérennité des espèces qui dépendent largement des insectes, quand bien même le vent peut aussi féconder certaines fleurs et des espèces peuvent s'autoféconder, sans intervention externe. Toutefois, environ 80% des plantes à fleurs ont besoin des insectes pour féconder leurs fleurs, afin de permettre la production de fruits et de graines. Les abeilles sont notamment indispensables à la production fruitière de nombreuses espèces à pépins, telles que les pommiers et les poiriers ou à noyaux, telles que les cerisiers, les pruniers ou encore les abricotiers. Ces insectes jouent aussi un rôle prépondérant dans la production de légumes dont on consomme les fruits, tels que les tomates, les poivrons, les courgettes, ou encore les melons. La deuxième fonction des abeilles pour l'humain, mieux connue, est la production de miel. Le site du Jardin botanique alpin se prête particulièrement bien au butinage des fleurs par les abeilles pendant leur période d'activité, du fait de la grande diversité de plantes herbacées ou arbustives, ainsi que d'arbres à grand développement, fortement mellifères, par exemple les tilleuls.

Protection des végétaux

Les produits phytosanitaires sont utilisés d'une manière parcimonieuse, notamment lorsque la santé publique ou la protection des végétaux sont en jeu. Les produits utilisés

autrefois déployaient un large spectre d'efficacité, ce qui permettait de détruire les ravageurs, mais induisait également des dommages collatéraux sur les prédateurs de ces derniers, les auxiliaires utiles à la recherche d'un équilibre, ainsi que divers maillons de la chaîne alimentaire. Actuellement, les pesticides appliqués dans l'espace public ont, au contraire des précédents, un effet sélectif ciblé sur le ravageur à réguler, ce qui préserve le développement des autres organismes vivants. En effet, l'objectif principal est de protéger le végétal en prenant en compte d'une manière prépondérante son développement, et non pas de détruire systématiquement les ravageurs indésirables dans un contexte donné. A cet égard, la lutte biologique offre un grand potentiel d'efficacité, sachant que la notion de seuil de tolérance est très présente, afin de n'intervenir que dans les situations d'extrême nécessité.

Concours cantonal *Nature en ville*

Le projet meyrinois, primé en 2015, a été réalisé en 2016 et a fait l'objet le 2 juin 2016 d'une restitution à l'école de Cointrin en présence du Conseiller d'Etat en charge du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). Le deuxième prix de ce concours a été décerné à la ville de Meyrin pour la réalisation d'aménagements favorisant la biodiversité aux abords des écoles. Dans le cadre de ce projet transversal, le lien fort instauré entre la nature en ville et la pédagogie a permis de sensibiliser plus de 1'200 enfants dans les écoles meyrinoises. De plus, cette démarche permet le renforcement de la présence de la nature en ville aux abords des écoles, au profit du développement des espèces végétales ou animales locales, qui peuvent ainsi être observées par les élèves et



Participation des élèves au projet paysager durable

© Danièle Chazaud



Place de jeux du chemin du Jardin alpin

leurs parents. La ville de Meyrin a bénéficié d'un soutien financier de la part de deux fondations, pour un montant total de CHF 10'000.-.

Obtention de deux distinctions environnementales

Un concours intercommunal de fleurissement du domaine public, organisé par la Société genevoise d'horticulture, a été mis sur pied la première fois en 1970 par des professionnels de cette branche verte, dans le but d'inciter les collectivités locales à offrir aux habitants des décorations florales qui agrémentent l'espace public. En 2016, le 1^{er} prix de ce concours intercommunal, décerné à la commune genevoise la mieux fleurie parmi celles qui comptent plus de 15'000 habitants, a été attribué à Meyrin le 13 octobre 2016, la ville de Genève étant hors concours. De plus, la ville de Meyrin a obtenu le convoité prix spécial Pro Natura décerné chaque année à l'une des 45 communes genevoises pour son action en faveur d'aménagements et de mesures d'entretien des espaces verts publics respectueux de l'environnement.

ESPACES DE JEUX

L'ensemble des places de jeux de Meyrin fait l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements évalués. En

2016, la place de jeux située sur la parcelle qui jouxte le chemin du Jardin-Alpin a été complètement rénovée. Cet espace est conçu pour répondre aux besoins des habitants à l'échelle du quartier. Les critères de choix des matériaux ont porté sur la sécurité des usagers, la pérennité des équipements et leur durabilité. Ainsi, le revêtement souple destiné à amortir les chutes est constitué de pneus recyclés.

CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu du changement climatique qui semble se confirmer et des épisodes pluvieux de forte intensité qui en découlent. D'autre part, le suivi des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. De plus, 930 mètres linéaires de collecteurs secondaires des eaux de ruissellement de la parcelle agricole communale située dans le périmètre des Tattes de Prévessin en France voisine ont été remplacés. Cette parcelle de près de 16 hectares est subdivisée en quatre secteurs loués à des agriculteurs meyrinois.

VIABILITÉ HIVERNALE

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité 11 interventions en 2016, alors qu'elles ont été au nombre de 15 en 2015. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement, qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun au moyen des équipements techniques appropriés.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la ville ou des milieux associatifs. 354 livraisons ont été effectuées en 2016 par le personnel communal. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreuses activités contrastées ont jalonné l'année 2016, notamment Meyrin-les-Bains, Octopode, une fête galicienne, une fête érythréenne, les foulées automnales et le marché de Noël. Divers événements en lien avec le bicentenaire de l'entrée de Meyrin dans la Confédération ont également sollicité l'engagement du service en termes d'infrastructures et de logistique.



FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Les comptes 2016 sont particulièrement bons puisqu'ils laissent apparaître un excédent de recettes de plus de 14 millions de francs. Si nous pouvons nous réjouir de ce résultat, il est important d'analyser celui-ci et de comprendre les raisons d'un tel écart positif.

Au niveau des comptes de recettes, nous avons des écarts positifs sur presque toutes les rubriques dont le montant total s'élève à presque 9 millions.

De ces 9 millions, plus de 4 millions proviennent selon les informations de l'Administration fiscale cantonale (AFC), de recettes fiscales exceptionnelles liées à un événement unique concernant deux contribuables personnes morales en 2016. 1.7 millions sont liés à un écart positif de la taxe professionnelle, qui s'explique principalement par l'arrivée sur notre Commune d'un contribuable qui a été taxé rétroactivement en 2016 pour les années 2014 à 2016.

Malgré cet excellent résultat, les recettes fiscales 2016 (hors recettes exceptionnelles mentionnées plus haut) sont inférieures à celles estimées. Ceci peut sembler paradoxal, puisque nous avons passé d'un centime additionnel de 43 à 44. Nous avons, en effet, un écart négatif de 1.2 millions sur les recettes fiscales 2016 des personnes physiques, alors qu'un centime additionnel représente 1.2 millions de recettes fiscales totales supplémentaires. Nous ne pourrions analyser le réel impact de cette hausse de centime, que d'ici cinq ans, lorsque les déclarations fiscales 2016 auront été traitées et finalisées à plus de 95%. En effet, avec le système « postnumero » les projections fiscales qui nous sont données par l'AFC en fin d'été pour l'établissement du budget de l'année à venir sont en totalité estimées.

Les recettes de l'année en cours, fournies par l'AFC à fin février pour la clôture des comptes, prennent en compte les rattrapages des déclarations finalisées des cinq années précédentes. Pour 2016, nous avons sur les correctifs des années précédentes, 2.1 millions de plus sur les personnes physiques, et presque 600 mille francs de moins sur les personnes morales.

Le solde de l'écart de 9 millions se retrouve sur les autres rubriques de recettes, comme par exemple l'activation des coûts de l'équipe projet des Vergers pour 766 mille francs, le gain comptable de l'échange de terrain de la rue de la Bergère pour CHF 524 mille francs, sans oublier la hausse des recettes du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA).

En ce qui concerne les charges, nous enregistrons un non dépensé sur presque toutes les rubriques pour un montant de plus de 5 millions dont 1.3 million concerne les RH, principalement des effets NORIA, 1.2 million concerne la rubrique biens et services, et 2 millions sont expliqués par une baisse de la provision sur les débiteurs fiscaux.

Nous pouvons nous réjouir de ce résultat, mais comme je le répète chaque année, nous ne devons pas oublier que nos résultats dépendent grandement des recettes fiscales, dont les estimations sont difficiles à établir, comme nous pouvons à nouveau le constater cette année.

Rappelons-nous que derrière ces chiffres, il y a des hommes et des femmes qui fournissent des prestations, et qui mettent tout leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration. C'est donc avec une grande satisfaction que mes collègues et moi-même, remercions l'ensemble de nos collaborateurs.

Ne perdons pas de vue nos objectifs : un développement sain de la Commune et le maintien d'une fiscalité attractive sur le long terme. C'est ce que le citoyen attend de nous, c'est ce que nous lui devons.

Les investissements en cours et à venir sont importants, ils nécessiteront du financement externe et impliqueront une hausse des charges de fonctionnement. En contrepartie, nos recettes fiscales doivent également suivre en suffisance. Un vrai jeu d'équilibriste, sans oublier que nous ne sommes pas les seuls maîtres du jeu.

Aujourd'hui les charges d'intérêts sont très intéressantes et supportables, mais en fonction de l'évolution des taux d'intérêts, celles-ci pourraient avoir des effets négatifs non négligeables sur nos charges communales et par conséquent sur l'équilibre de nos budgets futurs.

Rappelons aussi que même si la RIE3 a été refusée par le peuple, il y a quelques semaines, une nouvelle mouture devrait être concoctée. Il nous faudra rester très attentifs à l'évolution de la révision de la fiscalité des entreprises nouvelle mouture (PF17) et intégrer ses impacts dans l'estimation de nos comptes futurs.

Le projet de loi sur la répartition des tâches (LRT) entre le Canton et les Communes est toujours en cours. Les conséquences de ce projet de loi ne devraient pas avoir d'effets im-

portants sur nos charges communales puisque les éléments transférés devraient être accompagnés des recettes fiscales liées. Ce transfert de tâches va bien entendu faire augmenter notre dette communale, mais comme celle-ci sera couverte par de nouvelles recettes cette opération devrait être neutre. Il est toutefois important de suivre l'avancement de ce projet de loi qui impactera les comptes par les différents éléments concernés.

Pour finir, n'oublions pas l'évolution de la situation économique. Si les feux sont au vert, nous devrions en profiter, s'ils passent au rouge, nos comptes risquent de prendre la même couleur. Une certaine prudence reste donc de mise.

Conscient, du rôle des collectivités de soutenir l'investissement, le Conseil administratif poursuit sa gestion responsable et prévisionnelle des moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

Au nom du Conseil administratif
Jean-Marc DEVAUD

ETATS FINANCIERS

Les comptes 2016 terminent avec un excédent de recettes de CHF 14'545'978. Ils affichent un écart de charges favorables de 6% par rapport au budget 2016 et un écart favorable de 1% par rapport aux comptes 2015. Les revenus affichent un écart de 9% par rapport au budget 2016 et un écart 9% par rapport aux comptes 2015.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement, constitué des amortissements CHF 11'749'393 et de l'excédent des recettes de CHF 14'545'978 se monte à CHF 26'295'371.

LES CHIFFRES CLES DES COMPTES 2016

FONCTIONNEMENT

Revenus	107'965'702
Charges	-81'670'331
Amortissement du patrimoine administratif	-11'749'393
Excédent de recettes	14'545'978

INVESTISSEMENTS

Investissements	-25'857'661
Recettes d'investissements	135'480
Investissements nets	-25'722'181

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Par l'amortissement du patrimoine administratif	11'749'393
Par l'excédent de recettes	14'545'978
Par l'emprunt	-573'190
Financement total	25'722'181

REVENUS	R 2016	B 2016	R 2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015
40 Impôts	91'952'754 85%	85'689'533 86%	85'653'120 86%	6'263'221 7%	6'299'634 7%
42 Revenus des biens	4'022'876 4%	3'187'991 3%	3'280'492 3%	834'885 26%	742'384 23%
43 Revenus divers	10'260'147 10%	9'048'455 9%	8'541'059 9%	1'211'692 13%	1'719'088 20%
44 Part à des recettes et contributions	222'650 0%	195'000 0%	219'967 0%	27'650 14%	2'682 1%
45 Dédommagements coll. publiques	1'089'251 1%	693'200 1%	1'067'390 1%	396'051 57%	21'861 2%
46 Subventions et allocations	383'162 0%	256'200 1%	278'626 1%	126'962 50%	104'536 38%
47 Subventions à redistribuer	34'863 0%	0 0%	88'405 0%	34'863 +++%	-53'542 -61%
TOTAL REVENUS	107'965'702	99'070'379	99'129'060	9%	9%

LES REVENUS

Les recettes de fonctionnement 2016 s'élèvent à CHF 107'965'702, soit de CHF 8'895'323 ou 9% supérieures au budget de CHF 99'070'379 ; (2015 : CHF 99'129'060). Ces 9% s'expliquent principalement par un écart favorable de CHF 6'263'221 sur les recettes fiscales, des écarts favorables sur rubriques 42-47 de CHF 2'632'102.

Les impôts

Les recettes fiscales s'élèvent à CHF 91'952'754 pour un budget de CHF 85'689'533, soit un écart favorable de 7% ou CHF 6'263'221 (2015 : CHF 85'653'120). Elles représentent le 85% des revenus de la Commune.

Il est rappelé que les prévisions fiscales pour les impôts sur les personnes physiques et morales sont établies par l'Etat. Depuis le passage au système post-numerando, les impôts pour l'année courante ne sont pas disponibles, puisque les déclarations fiscales 2016 sont complétées en 2017. L'administration doit donc estimer les recettes fiscales sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important. Plus le pourcentage de notification est bas, plus le degré de fiabilité de l'estimation est bas. La production finale d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation.

IMPOTS	R 2016	B 2016	R 2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015
400 Impôts personnes physiques	50'595'597 55%	49'800'000 58%	49'310'529 58%	795'597 2%	1'285'067 3%
401 Impôts personnes morales	24'770'539 27%	21'200'000 25%	20'059'527 23%	3'570'539 17%	4'711'013 23%
408 Fonds péréquation	2'824'947 3%	2'689'033 3%	2'822'322 3%	135'914 5%	2'625 0%
409 TPC	13'761'401 15%	12'000'500 14%	13'460'105 16%	1'760'901 15%	301'296 2%
406 Impôts sur les chiens	270 0%	0 0%	638 0%	270 +++%	-368 -58%
TOTAL IMPOTS	91'952'754	85'689'533	85'653'120	7%	7%

- » 400 : l'écart de CHF 795'597 sur les impôts des personnes physiques est lié d'une part à un écart négatif sur les recettes 2016 de CHF 1'397'582, et d'autre part aux recettes supplémentaires liées aux correctifs des années précédentes de CHF 2'193'179.
- » 401 : l'écart positif sur les impôts des personnes morales est lié d'une part à un écart positif de 4'151'820 sur l'année 2016, lié à un événement exceptionnel et unique sur deux contribuables personnes morales en 2016. D'autre part, les correctifs des années précédentes sont négatifs pour CHF 581'281.
- » 408 : selon la loi sur les contributions publiques, art 295, le fonds est alimenté par 20% de l'impôt cantonal sur le bénéfice. La répartition se calcule sur l'indice de capacité financière (91.04) et les charges à assumer par les communes. Sur le total du fonds de CHF 68'073'358 pour 2016 (Budget 2016 : CHF 64'500'000), la part de Meyrin s'élève à 4.15%. Nous arrivons à la 6ème position après Genève, Vernier, Onex, Lancy et Versoix.
- » 409 : en ce qui concerne la taxe professionnelle, nous avons un écart favorable de 15% par rapport au budget, et de 2% par rapport aux comptes 2015. La répartition de la production est la suivante : CHF 12'187'991 pour l'année 2016 et le solde de CHF 1'571'220 pour les années précédentes. Il est à noter que l'écart favorable de 15% est composé à plus de 65% par la production d'un nouveau contribuable taxé rétroactivement en 2016 pour les années 2014 à 2016. Le solde correspond aux frais de rappel.

Les revenus des biens

Le montant total de la rubrique s'élève à CHF 4'022'876, pour un budget de CHF 3'187'991, soit un écart favorable de 26% ou CHF 834'885; (2015 : CHF 3'280'492).

Les principaux éléments liés à l'écart favorable sont :

- » 421 : des intérêts sur des avances aux copropriétaires des Vergers pour CHF 20'584 qui n'étaient pas budgétés.
- » 423 : un écart négatif de CHF 86'687 sur les revenus des immeubles du patrimoine financier pour les droits de superficie budgétés mais pas facturés pour CHF 67'100 (280 Rte de Meyrin – projet pas démarré), et CHF 21'000 sur un droit d'habitation (ajustement comptable des montants dus depuis le début du contrat).
- » 424 : un gain comptable de CHF 527'950 sur les placements du patrimoine financier dont la majeure partie est liée à un échange de parcelle au Chemin de la Bergère.
- » 427 : une augmentation des revenus sur le patrimoine administratif pour CHF 328'229 liée à des recettes SIG sur l'occupation du domaine public plus importantes que prévu et à des revenus plus élevés du Parking de Meyrin-Village.
- » 429 : la récupération des actes de défauts de biens sur la fiscalité sous la rubrique autres revenus pour CHF 35'502.

	REVENUS DES BIENS	R 2016	B 2016	R 2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015
420	Avoirs à vue	18	0	1'854	18	-1'836	+++%	-99%
421	Créances	20'584	0	59'893	20'584	-39'309	+++%	-66%
422	Capitaux du PF	40'301	31'020	38'148	9'281	2'153	30%	6%
423	Revenus Immeubles PF	406'729	493'416	434'199	-86'687	-27'470	-18%	-6%
424	Gain comptable sur placement PF	527'950	0	211'566	527'950	316'385	+++%	150%
426	Participations permanentes du PA	72'608	72'600	72'608	8	0	0%	0%
427	Revenus Immeubles PA	2'839'184	2'510'955	2'340'358	328'229	498'826	13%	21%
429	Autres revenus	115'502	80'000	121'866	35'502	-6'365	44%	-5%
	TOTAL DES REVENUS DES BIENS	4'022'876	3'187'991	3'280'492	834'885	742'384	26%	23%

	REVENUS DIVERS	R 2016	B 2016	R 2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015
431	Emoluments administratifs	284'514	232'000	273'074	52'514	11'440	23%	4%
434	Redev. utilisation et prestation service	5'363'007	4'824'400	4'816'222	538'607	546'785	11%	11%
435	Vente de marchandises	1'299'820	1'212'200	1'086'695	87'620	213'125	7%	20%
436	Dédommagements de tiers	926'239	836'010	872'629	90'229	53'610	11%	6%
437	Amendes	976'358	1'120'000	948'649	-143'642	27'709	-13%	3%
438	Prestations effectuées par le personnel de la collectivité - propres investissement	766'840	0	0	766'840	766'840	+++%	+++%
439	Autres contributions	643'369	823'845	543'789	-180'476	99'580	-22%	18%
	TOTAL DES REVENUS DIVERS	10'260'147	9'048'455	8'541'059	1'211'692	1'719'088	13%	20%

Les revenus divers

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 10'260'147, pour un budget de CHF 9'048'455, soit un écart favorable de 13% ou de CHF 1'211'692 (2015: CHF 8'541'059).

Les principaux éléments de cette hausse sont :

- » 431 : un écart favorable de CHF 52'514 des émoluments administratifs, composé de CHF 32'018 pour les émoluments de l'état civil et pour CHF 19'188 lié à la nouvelle facturation dans le cadre de la LRDBHD (Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.
- » 434 : un écart favorable de CHF 538'607 de la rubrique redevances d'utilisation et prestation de service dont notamment des corrections de rubriques (436 et 439) pour CHF 454'000, et à des revenus plus élevés pour les écolages des EVE pour CHF 103'905.

- » 435 : un écart favorable de CHF 87'620 dans la vente de marchandises, dû aux recettes du traiteur et de la buvette du Théâtre Forum Meyrin de CHF 48'697, les restaurants scolaires pour CHF 49'010 et la vente de véhicules usagés pour CHF 37'600, la baisse dans les recettes de ventes d'énergie de CHF 37'080 liée à un changement de pratique au niveau des énergies et la baisse dans les recettes de traitement de déchets de CHF 11'119.
- » 436 : un écart favorable dans les dédommagements de tiers pour CHF 90'229, lié à des remboursements d'assurances pour CHF 220'604, aux avances faites aux superficiaires de CHF 35'769 et une baisse de CHF 182'447 due d'une part au changement comptable de la refacturation de salaires sur la nature 434.
- » 437 : un écart défavorable de CHF 143'642 sur les recettes provenant des amendes.

- » 438: dans les prestations effectuées par le personnel nous avons des recettes non budgétées pour un montant de CHF 766'840, concernant l'activation de charges des postes Vergers.
- » 439: un écart défavorable de CHF 180'476 sur les autres contributions dû principalement au reclassement en 42 pour CHF 100'000 de la promotion mobilité, au reclassement en émoluments et en redevance d'utilisation de CHF 250'000 en 434, une augmentation de redevances gravières pour CHF 72'893, à une augmentation des contributions pour le TFM CHF 77'500 et à une hausse de recettes sur la Cité de l'énergie pour CHF 15'900.

Eléments principaux inclus dans ces natures

- » 434: dans le poste redevances, utilisation et prestation de service de CHF 5'363'007 on trouve notamment: les recettes du TFM pour CHF 625'744, les entrées des installations sportives pour CHF 1'044'603 et les écolages des crèches pour CHF 2'698'905.
- » 435: dans le poste vente de marchandises de CHF 1'299'820 on trouve notamment les ventes de repas scolaires pour CHF 949'010, les ventes de verre, alu et papier pour CHF 93'881, les ventes de repas et boissons du TFM pour CHF 185'697, ainsi que la vente de véhicules usagés pour CHF 37'600.
- » 436: dans les dédommagements de tiers pour CHF 926'239 on trouve notamment: les remboursements d'assurances pour CHF 843'473, les recettes des logements relais pour CHF 29'828 et les remboursements d'avances aux superficiaires Vergers CHF 35'770.
- » 439: dans les autres contributions pour CHF 643'369 on trouve notamment les recettes de publicité du journal Meyrin-Ensemble pour CHF 91'374, ventes de Flexicard pour CHF 193'941 et les contributions privées du Théâtre pour CHF 207'800.

Parts à des recettes et contributions

Le montant de cette rubrique est de CHF 222'650, soit un écart favorable de 14% par rapport au budget 2016 de CHF 195'000; (2015: 219'967).

Cette rubrique est alimentée principalement par la part dédiée aux communes sur le montant que les compagnies d'assurances incendie versent chaque année aux collectivités publiques. La part 2016 pour la Commune se monte à CHF 201'781.

Dédommagements collectivités publiques

Le montant de cette rubrique est de CHF 1'089'251, soit un écart favorable de 57% par rapport au budget 2016 de CHF 693'200 (2015: CHF 1'067'390).

Les sources de revenus qui alimentent cette nature sont:

- » recettes FIA (Fonds intercommunal des assainissements)..... CHF 907'313
- » remboursement des frais du groupement intercommunal PC CHF 57'865
- » remboursement des frais du groupement intercommunal CAS CHF 60'147
- » remboursement des frais du regroupement Etat Civil Mandement..... CHF 63'926

Subventions et allocations

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 383'162, soit un écart favorable de 50% par rapport au budget 2016 de CHF 256'200; (2015: CHF 278'626).

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont:

- » Subvention du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire pour les restaurants scolaires CHF 155'107
- » Subvention Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) CHF 148'507
- » Subventions privées pour le TFM CHF 76'547

Subventions à redistribuer

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 34'863. Il n'était pas budgétisé. Ces subventions ont été versées par le Fonds Intercommunal (FI), en faveur de l'Association Art'O'Danse pour le festival Groove & Moove 2016 (CHF 30'000) et BAS-PO pour «Footmania» (CHF 4'863); (2015 CHF 88'405). Ces subventions ont été redistribuées sous la nature 37.

CHARGES	R 2016	B 2016	R 2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015
30 Charges du personnel	40'625'305 43%	41'924'093 42%	38'624'867 41%	1'298'788 3%	-2'000'438 -5%
31 Biens, services, marchandises	17'618'763 19%	18'831'845 19%	17'637'361 19%	1'213'082 6%	18'598 0%
32 Intérêts passifs	77'005 0%	325'000 0%	61'219 0%	247'995 76%	-15'786 -26%
33 Perte s/débiteurs, amortissements	10'909'328 12%	13'452'757 14%	15'472'510 16%	2'543'429 19%	4'536'182 29%
34 Contributions à d'autres collectivités	9'153'670 10%	9'214'339 9%	9'029'423 9%	60'669 1%	-124'247 -1%
35 Dédommagements à des collectivités	7'500'040 8%	7'421'273 8%	6'647'385 7%	-78'767 -1%	-852'655 -13%
36 Subventions accordées	7'500'752 8%	7'715'718 8%	7'264'144 8%	214'966 3%	-236'608 -3%
37 Subventions redistribuées	34'863 0%	0 0%	88'405 0%	-34'863 +++%	53'542 61%
TOTAL DES CHARGES	93'419'725	98'885'025	94'825'314	6%	1%

LES CHARGES

Les charges de fonctionnement se montent à CHF 93'419'725, soit un écart favorable de 6% ou CHF 5'465'300 par rapport au budget de CHF 98'885'025; (2015: CHF 94'825'314). Ces 6% sont expliqués notamment par :

- » 30: un écart favorable de CHF 1'298'788 pour les ressources humaines.
- » 31: un écart favorable de CHF 1'213'082 sur les biens, services et marchandises, les principaux éléments de cette baisse sont: des économies de CHF 109'190 sur les fournitures de bureau, de CHF 356'483 sur la consommation énergétique, de CHF 88'083 sur les achats de marchandises, de CHF 256'327 sur l'entretien des immeubles et du mobilier par des tiers, et de CHF 228'201 sur les honoraires et prestations de services.
- » 33: un écart favorable de CHF 2'543'429 sur les amortissements, dont CHF 2'380'065 sur les provisions pour pertes sur débiteurs, et CHF 163'364 sur les amortissements du patrimoine administratif.

» 35: un écart défavorable de CHF 78'767 pour les dédommagements à des collectivités publiques, le principal élément est la hausse des frais de perception des centimes additionnels: CHF 234'325 et une économie de CHF 145'856 sur les frais de traitement des ordures.

» 36: un écart favorable de CHF 214'966 sur les subventions accordées.

Charges du personnel

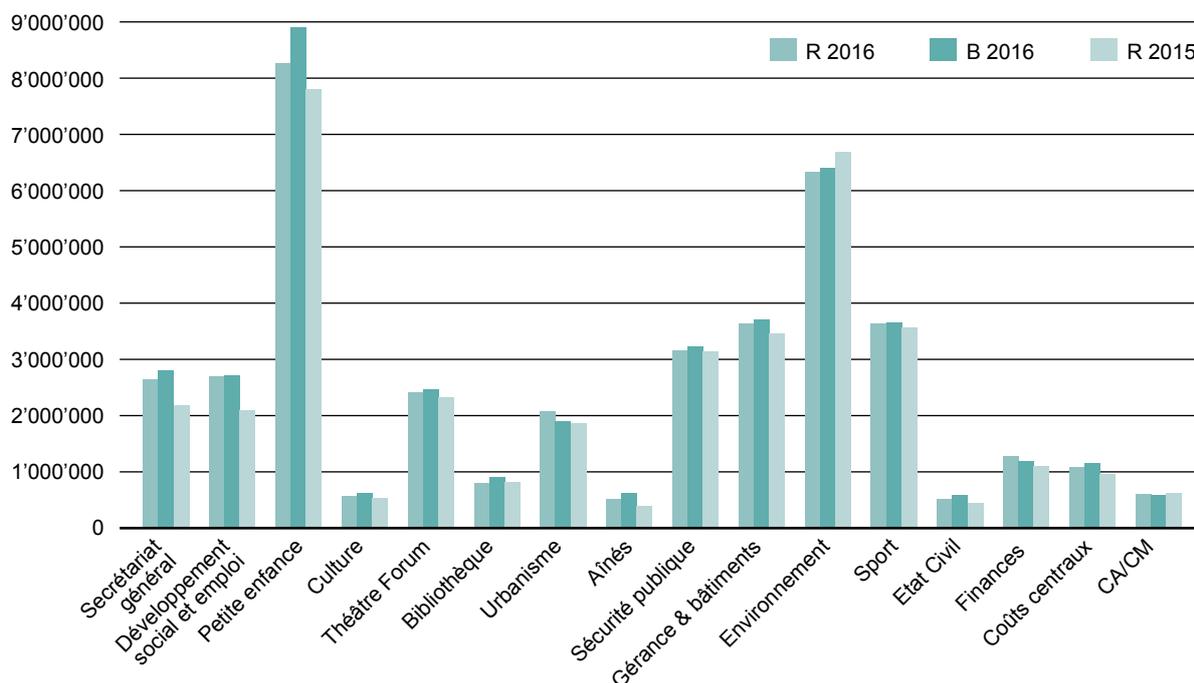
Les charges de personnel s'élèvent à CHF 40'625'305 soit un écart favorable de 3% ou de CHF 1'298'788 par rapport au budget 2016 de CHF 41'924'093 (2015: CHF 38'624'867). Cet écart s'explique notamment par :

- » **Secrétariat général**: vacance pendant plusieurs mois des postes de délégué aux affaires économiques et secrétaire général adjoint, rappel LPP sur un collaborateur. Disponible de 0.2 ETP. CHF 134'544

- » **Petite enfance** : postes vacants remplacés par des auxiliaires à l'heure, congés sans soldes remplacés par des auxiliaires à l'heure, et effet NORIA, disponible de 0.8 ETP..... CHF 674'691
- » **TFM** : effet NORIA sur l'engagement du responsable restauration au 1.5 et du technicien spectacle au 1.9. CHF 76'073
- » **Urbanisme** : le 19.4.2016 a été voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 365'500 pour le renforcement de l'équipe Vergers. En tenant compte de cette délibération, nous aurions un écart positif de près de CHF 330'000. Cet écart est expliqué par le départ du chef de service en mai 2016, remplacé en 2017. D'autre part, l'ensemble des postes votés n'ont pas été repourvus au 31.12.2016. - CHF 71'731
- » **Sécurité publique** : l'écart positif est expliqué par l'effet NORIA: démission de 2 APM au 31.5.2016, engagement d'un agent de proximité au 1.8, transfert d'un APM au CMS au 1.10 et engagement de 3 APM en formation au 01.09. CHF 138'051
- » **Aînés** : effet NORIA sur les engagements, poste MCIE à double au budget avec le DSE..... CHF 88'380
- » **Gérance et bâtiment** : effet NORIA et disponible de 1.18 ETP..... CHF 79'841
- » **Finances** : pour le projet MCH2, le CA a autorisé l'utilisation du budget d'honoraires prévu pour ce projet sur la ligne de l'administration générale pour CHF 80'000 et d'internaliser le projet par l'engagement d'un comptable CDD. Le CA a également validé le remplacement anticipé de 5 mois de l'adjoint au chef de service par un comptable 1. Il n'y a donc pas de dépassement budgétaire..... - CHF 75'674
- » **Coûts centraux** : **CHF 83'073**
Principalement lié au budget formation pas entièrement utilisé, projets RH non utilisés, budget civilistes non utilisé (déplacé dans une autre nature), personnel intérimaire non utilisé, cotisation formation professionnelle non utilisée CHF 162'247

Les frais d'insertion des offres d'emploi supérieurs au budget et les frais de recrutement (non budgétés) - CHF 99'314

Assurance perte de gain maladie 730 jours non utilisée, jetons présence non utilisés, visite médicale non utilisée CHF 35'107



	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	R 2016	B 2016	R 2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015	Variation R2016-B2016	Variation R2016-R2015
310	Fournitures de bureau, imprimés	1'142'595	1'251'785	1'118'577	109'190	-24'018	9%	-2%
311	Mobilier, machines, véhicules	851'448	864'340	904'404	12'892	52'956	1%	6%
312	Eau, énergie, combustibles	2'475'878	2'832'361	2'686'991	356'483	211'113	13%	8%
313	Achat fournitures et matériel	1'348'917	1'437'000	1'414'714	88'083	65'797	6%	5%
314	Entretien immeubles par des tiers	3'685'908	3'879'812	3'785'036	193'904	99'128	5%	3%
315	Entretien d'objets mobiliers	561'977	624'400	563'150	62'423	1'173	10%	0%
316	Loyers, fermages et redevances	506'211	578'000	538'088	71'789	31'877	12%	6%
317	Dédommagements	379'527	444'020	233'715	64'493	-145'812	15%	-62%
318	Honoraires et prestations de services	6'004'981	6'233'182	5'793'114	228'201	-211'867	4%	-4%
319	Frais divers	661'320	686'945	599'573	25'625	-61'747	4%	-10%
	TOTAL BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	17'618'763	18'831'845	17'637'361	1'213'082	18'597	6%	0%

Biens, services et marchandises

Ce poste totalisant un montant de CHF 17'618'763 enregistre un écart favorable de 6% ou CHF 1'213'082 par rapport au budget 2016 de CHF 18'831'845; (2015: CHF 17'637'361). Cet écart s'explique notamment par:

- » 310: un non dépensé sur la rubrique fournitures de bureaux de CHF 109'190, expliqué principalement par un non dépensé de CHF 53'847 du budget information à la population, une économie sur les impressions au service de la police de CHF 8'482 et une économie de CHF 14'211 pour les frais liés au Journal Meyrin Ensemble dont le nombre d'éditions est passé de 11 à 10.
- » 312: un non dépensé sur la rubrique eau, énergie, et combustibles de CHF 356'483 lié d'une part au climat, aux améliorations énergétiques et aux évolutions des coûts des énergies: le gaz et le CAD sont en recul de 25%, le mazout en baisse de 10%, l'électricité a reculé de 8%, et l'eau a augmenté de 1%.
- » 314: un non dépensé de CHF 193'904 sur l'entretien des immeubles, dont CHF 101'600 à la gérance expliqué par le budget à disposition du CA qui n'a pas été utilisé pour

CHF 40'000, CHF 30'000 pas utilisé au Parking Meyrin-Village, le solde étant lié à des économies par rapport aux devis estimatifs du budget 2016.

- » 316: un non dépensé de CHF 71'789 sur les loyers, fermage et redevances d'utilisations, expliqué principalement par le non dépensé de CHF 115'000 prévu pour le loyer durant la période des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire et un montant dépensé hors budget de CHF 65'600 concernant les loyers des appartements des concierges.
- » 318: un non dépensé de CHF 228'201 sur les honoraires et prestations de services qui s'explique principalement par un non dépensé de CHF 49'300 aux affaires économiques puisque le MEF n'a pas été organisé, un non dépensé de CHF 46'304 sur les honoraires d'avocats et juristes, un non dépensé sur les préparations des repas scolaires de CHF 61'400, un non dépensé sur les assurances de CHF 60'150 lié à la nouvelle prime RC.
- » Un non dépensé sur toutes les autres rubriques qui démontrent la bonne gestion budgétaire faite par l'administration.

Intérêts passifs

Ce poste présente un solde pour 2016 de CHF 77'005, budget CHF 325'000 soit un écart favorable de 76% ou CHF 247'995; (2015 CHF 61'219). Il comprend les intérêts sur les engagements courants pour CHF 1'756 (2015: 952), et les intérêts sur emprunt pour CHF 75'248 (2015: CHF 60'266).

	R-2016	B-2016	R-2015
Emprunt	30'000'000	84'000'000	25'000'000
Intérêts	75'248	325'000	60'266
Taux moyen	0.25%	0.39%	0.24%

L'écart favorable s'explique d'une part sur le montant des emprunts qui était estimé, selon le plan des investissements, à CHF 84'000'000 au 31 décembre 2016. Le taux d'intérêt était lui estimé à 0.5%.

Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif

Le total de cette rubrique se monte à CHF 10'909'328 pour un budget de CHF 13'452'757, soit un écart favorable de 19%, ou CHF 2'543'429 (2015: 15'472'510). Elle est constituée des amortissements du patrimoine administratif pour CHF 11'749'393, écart positif de CHF 163'364 par rapport au budget de CHF 11'912'757. Elle est également constituée d'une diminution des provisions du patrimoine financier pour CHF 840'065, écart positif de CHF 2'380'065 par rapport au budget de CHF 1'540'000, principalement sur les provisions pour pertes sur débiteurs.

Contributions à d'autres collectivités

Cette rubrique se monte à CHF 9'153'670, quasiment identique au budget de CHF 9'214'339, soit un écart favorable de 1% ou CHF 60'669 (2015: 9'029'423). Elle comprend la part de la Commune à la péréquation intercommunale qui se monte à CHF 1'854'826. Elle comprend également la rétrocession aux communes frontalières. Cette rétrocession représente 3.5% part de la masse salariale des frontaliers.

Sur le total, 25% sont à charge des Communes et 75% du Canton. Elle se monte à CHF 7'298'844, soit en diminution de CHF 60'669 par rapport au budget; (2015: 6'973'764).

Dédommagements à des collectivités publiques

Le montant total est de CHF 7'500'040, pour un budget de CHF 7'421'273, soit un écart défavorable de 1% ou CHF 78'767 (2015: CHF 6'647'385). Ce poste se compose principalement de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit la perception des impôts CHF 2'374'325, le traitement des ordures CHF 1'734'144, les frais du Service d'incendie et de secours de la ville de Genève (SIS) CHF 989'378, les coûts du GIAP CHF 1'575'760 et les cotisations de l'ACG-SIACG CHF 689'260.

Subventions accordées

Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines: culture, sports, activités jeunesse, domaine social et l'aide au développement. Le montant total est de CHF 7'500'752, soit un écart favorable de 3% ou de CHF 214'966 par rapport au budget CHF 7'715'718; (2015: CHF 7'264'144).

Subventions redistribuées

Cette rubrique n'a pas été budgétée dans les charges, CHF 34'863. Ces subventions ont été versées par le Fonds Intercommunal (FI), sous la nature 47, en faveur de l'Association Art'O'Danse pour le festival Groove & Moove 2016 (CHF 30'000) et BASPO pour «Footmania» (CHF 4'863); (2015: CHF 88'405).

LES INVESTISSEMENTS

En 2016, sur 111 délibérations ouvertes pour un montant voté total de CHF 298 millions; 72 ont été concernées par des mouvements financiers - des dépenses et/ou des recettes; soit des dépenses d'investissements de presque CHF 26 millions. Ci-dessous, un tableau sur les investissements de 2009 à 2016.

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Planifiés - (CHF/000)	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862	71'219	38'719	53'638
Réels - (CHF/000)	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130	30'309	30'016	25'722
Autofinancement	27'346	32'506	12'505	13'030	6'717	13'782	16'422	25'722

DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2016

ETAT DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL AU 31 DECEMBRE 2016 (nature 141.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2016 (CHF)	Subventions et recettes 2016 (CHF)
14.000.	Rénovation installations défense incendie	75'760.80	
34.240.	5 ^e étape rénovation Centre Sportif		
35.400.	Réaménagement Parc Avenue Vaudagne		
35.410.	Réalisation place de jeux quartier Citadelle		
35.610.	Aménagement espace intergénérationnel		
62.010.	PI Village, Virginio-Malnati		
62.010.	Etude accès Arbères / Patinoire		
62.010.	Entretien et aménagement réseau routier		
62.010.	Réaménagement Golette / Vaudagne		1'432'400.00
62.010.	Assainissement éclairage public	1'749.60	
62.010.	Etude MEP Ecoquartier Vergers		
62.010.	Etude parking Arbères / Vergers et PC	-12'461'468.80	-10'697'010.19
62.010.	Stabilisation pavés Place du Village		
62.010.	Entretien et aménagement réseau routier 2012	302'213.50	
62.010.	Régime stationnement en zones bleues macarons	2'902.60	
62.010.	Etude Zones 30 km/h et zones de rencontres 20 km/h	22'667.70	70'397.85
62.010.	Etude aménagement espaces publics Joinville/Sapins	535'959.25	
62.010.	Etude faisabilité parking Vergers		363'404.26
62.010.	Etude mutualisation propriétaires Vergers	121'681.65	209'860.65
62.010.	Etude aménagements extérieurs publics et privés Vergers	2'455'997.26	1'748'000.00
62.010.	Entretien du réseau routier	129'028.40	
62.012.	Etude aménagement Place Cinq-Continents	4'860.00	
62.053.	Renouvellement éclairage public Meyrin-Parc	367'515.05	
62.060.	Réaménagements routiers (arrivée du tram)		809'600.00
62.061.	2 ^e tranche travaux TCMC		934'880.00
62.064.	3 ^e tranche travaux TCMC		258'680.72
62.076.	Aménagement Nant - d'Avril-E.Kammacher - Grand-Puits		351'515.20
62.076.	Aménagements mobilité douce Chemin Bergère	31'300.65	658'097.00
62.081.	Liaison Rues Lect / Bois-du-Lan	57'803.40	
71.027.	Assainissement PLQ Cointrin	1 595'369.47	1'172'336.00
71.030.	Bassin de rétention	3'874'300.11	
71.031.	Remplacement collecteur HC Forestier tiers	2.00	
71.032.	Collecteur Avenues Mategnin / Sainte-Cécile	82'732.70	
71.033.	Assainissement Rue des Boudines	172'785.65	
71.150.	Installations et pistes de chantiers Vergers	314'017.55	481'096.32
71.150.	Construction routes et collecteurs communaux Vergers	63'791.05	
71.150.	Assainissements collectifs privés Vergers	-173'375.32	326'239.30
72.104.	Ecopoints Cité	-4'585.00	
72.105.	Ecopoints Meyrin-Village	206'916.15	-12'000.00
99.200.	Vergers - Aménagements extérieurs	33'500.00	-1'088'180.45
	Investissements entièrement amortis		
	TOTAL	-2 186 574.58	-2 980 683.34
	SOUS-TOTAL	-2 186 574.58	-2 980 683.34

ETAT DES TERRAINS BATIS AU 31 DECEMBRE 2016 (nature 143.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2016 (CHF)	Subventions et recettes 2016 (CHF)
REPORT		-2'186'574.58	-2'980'683.34
08.000.	Raccordement CAD bâtiment communaux	34'852.25	
08.401.	Pavillon Corzon-Vaudagne	1'405'746.53	
16.300.	Abris PC - Les Vergers	279'283.54	266'007.54
21.100.	Création-amélioration places de jeux écoles	6'456.20	
21.201.	Rénovation école des Boudines	3'062'375.25	77'930.00
21.214.	Equipements publics des Vergers (dont école)	7'996'628.66	
30.710.	Entretien, mise en conformité équipements TFM	31'312.40	
30.710.	Entretien, mise en conformité équipements TFM 2014	4'548.85	
33.013.	Etude rénovation Jardin alpin	1'574'229.93	106'845.74
34.110.	Remplacement conduites piscine Livron	45'319.04	
34.210.	Remplacement installations Centre sportif Vergers	804'683.71	
34.225.	Accès Vergers et patinoire		1 769'840.00
34.400.	Réfection intérieure vestiaires stade C	17'754.20	
34.400.	Arrosage auto terrain rugby	80'231.69	
34.400.	Reconstruction terrain de football D des Vergers	151'671.59	
34.430.	Installation solaire thermique	5'310.35	
35.300.	Réalisation nouveau jardin	1'108'528.18	
35.740.	Scouts - Les Vergers	294'442.64	
54.110.	Etude extension crèche des Boudines	3'920'281.31	
54.120.	Création bâtiment modulaire EVE Monthoux	646'195.55	
54.180.	Bâtiment N° B13 Vergers - EVE	2'257'000.00	
54.700.	Ecole des Boudines bâtiment parascolaire	135'328.50	
54.710.	Parascolaire - Les Vergers	1 482'552.62	
99.301	Financement reconstruction terrain de football D - Vergers Investissements entièrement amortis	694'963.93	694'963.93
TOTAL		26 039 696.92	2 915 587.21

ETAT DES COMPTES D'EQUIPEMENT AU 31 DECEMBRE 2016 (nature 146.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2016 (CHF)	Subventions et recettes 2016 (CHF)
05.100.	Acquisition, rénovation matériel et logiciels informatiques	112'224.25	
08.000.	Réseau téléphonique communal	10'843.80	
08.002.	Salle A. Verchère-Route de Meyrin 297	79'090.65	
11.000.	Acquisition 7 véhicules + engins	57'508.30	
21.201.	Ecole des Boudines - Mobilier	51'923.75	
54.300.	Véhicules restaurants scolaires	48'271.00	
54.700.	GIAP - Parascolaire - Mobilier	54'312.50	
62.010.	Acquisition 7 véhicules + engins	296'308.25	
72.000.	Acquisition 7 véhicules + engins, police, environnement	83'785.75	
TOTAL		794'268.25	0.00
SOUS-TOTAL		24'647'390.59	-65'096.13

ETAT DES AUTRES BIENS AU 31 DECEMBRE 2016 (nature 149.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2016 (CHF)	Subventions et recettes 2016 (CHF)
REPORT		24'647'390.59	-65'096.13
05.100.	Forum promotion économie et emploi		
05.101.	Activation informatique Vergers	20'000.00	
05.200.	Activation salaires Vergers	739'239.70	
08.000.	Diagnostic du parc immobilier	112'900.50	
08.004.	Activation matériel de bureau Vergers	7'600.00	
62.000.	Etudes préliminaires PLQ Vergers		43'109.35
62.010.	Etude maîtrise d'ouvrages Vergers	24'600.00	-32'619.94
62.010.	Etude mandat pilotage parking Vergers		15'950.65
62.010.	Mandat coordination Vergers	32'294.85	
79.001.	Etude Grand Projet ZIMEYSAVER	1'045.18	
79.005.	PGGE	9'998.00	10'243.60
79.011.	AMO Vergers	198'054.97	5'924.71
99.100.	AMO réalisation Vergers	9 003.59	86'989.55
99.101.	Vergers - Cellule de coordination	55'533.45	55'977.83
	Investissements entièrement amortis		
TOTAL		1'210'270.24	185'575.75

PARTICIPATIONS INSTITUTIONS PRIVEES AU 31 DECEMBRE 2016 (nature 165.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2016 (CHF)	Subventions et recettes 2016 (CHF)
94.000.	Prêts FC Meyrin 06-15		15'000.00
TOTAL		0.00	15'000.00
TOTAL GÉNÉRAL		25'857'660.83	135'479.62

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2015 (EN CHF)

	31 déc. 2016	31 déc. 2015
1. ACTIF	292'470'509	277'608'068
10. Disponibilités	13'734'706	11'678'459
11. Avoirs	37'485'278	44'487'825
12. Placements	29'305'737	24'840'965
13. Actifs transitoires	5'697'813	4'326'632
14. Patrimoine administratif	203'120'587	189'092'799
15. Prêts et participations permanentes	3'126'385	3'141'385
16. Subventions d'investissements	3	40'003
2. PASSIF	292'470'509	277'608'068
20. Engagements courants	2'333'074	8'052'297
22. Dettes à moyen et long terme	30'000'000	25'000'000
23. Engagements envers des entités particulières	1'217'968	1'687'004
24. Provisions	20'328'672	21'686'388
25. Passifs transitoires	16'096'397	4'762'157
28. Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements	1'504'390	9'976'191
29. Fortune	220'990'008	206'444'031



GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Location de salles	Le nombre de locations de salles aux privés et associations en 2016, se monte à 972
-------------------------------	--

ORGANISATION INTERNE

Stabilisation du service

L'année 2016 fut une année de transition et de préparation à la prise sous gestion de nouveaux bâtiments tels que la construction provisoire Corzon-Vaudagne ou l'EVE de Cité-Parc au printemps 2017. Il s'agit également de réfléchir et anticiper l'intégration des futures constructions des Vergers bientôt sous notre responsabilité. Tout au long de l'année, le fonctionnement du service a pu s'appuyer sur des équipes dynamiques et compétentes tant au niveau de l'administration que du terrain.

LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de bons nombres de bâtiments destinés à des usages multiples. La gérance assure, au profit des usagers, une mise à disposition soutenue du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- » la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport) ;
- » la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) ;
- » la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois ;
- » la mise à disposition de salles de gymnastique et piscines à des fins sportives ;
- » la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- » l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- » l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- » l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale ;
- » la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont

des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053 ;

- » la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 6 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- » Auberge communale. Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.
- » Restaurant du Théâtre Forum Meyrin. Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- » Restaurant Le Smash. Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
- » Restaurant buvette des Vergers. Cette buvette propose des collations et des plats simples ; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
- » Buvette du Boulodrome. Elle vous propose une petite restauration et ses boissons désaltérantes.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Cimetières

Le service a la responsabilité administrative des trois cimetières communaux, soit : le cimetière de Feuillasse, le cimetière de Meyrin-ancien et celui de Meyrin-nouveau et l'application du règlement communal.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle. Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont

gérés de manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription et la Commune valide les propositions d'attribution sur la base de critères préétablis. Les liens ponctuels entre les deux entités portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou de rénovations lourdes menés par l'UTE (service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique.

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération, le service a proposé :

- » la transformation de la cuisine de production des repas scolaires de l'école de Livron ;
- » le diagnostic du parc immobilier meyrinois par la méthode « EPIQR ».

Voici une liste non exhaustive de travaux exécutés durant l'année 2016 dans nos bâtiments et leur environnement :

- » **Ecole des Champs-Frèchets** : rafraîchissement des couloirs de l'entrée « gym-piscine ».
- » **Ecole de Meyrin-Village** : peintures (plafonds et murs) dans 2 classes.
- » **Salle Antoine-Verchère** : achat de nouvelles tables pour l'espace buvette.
- » **Ecole de Bellavista II** : mise en passe électronique et changement du système d'éclairages des communs.
- » **Ecole de Livron** : suite du changement des éclairages dans les salles de classe. Peinture de la montée B.
- » **Vaudagne 3** : pose de nouvelles fenêtres à double vitrage.
- » **Maison communale** : mise en passe électronique.



ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVENEMENTS D'ÉTAT CIVIL ENREGISTRÉS EN 2016

Célébrations de mariages	142
Signatures de partenariats enregistrés	0
Déclarations de partenariat cantonal	2
Décès	147
Naissances	547
Déclarations concernant le nom	44
Reconnaisances	97
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	70
Délivrance d'actes d'état civil	3 350
Inscriptions du mandat pour cause d'inaptitude	7
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	318

MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire des communes dont il a la charge, ainsi que les fichiers des citoyens au bénéfice des droits de cité.

ARRONDISSEMENT MEYRIN-MANDEMENT

L'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement regroupant les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny fonctionne depuis le 1^{er} juillet 2014, dont le siège est à la mairie de Meyrin. En 2016, les 4 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 300%, et le collaborateur de l'état civil à 80%, ont mené à bien leur mission. Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous. La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement. Pour l'année 2016, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi: Meyrin 86,46% - Satigny 7,54% - Dardagny 4,61% - Russin 1,39%

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme « Infostar » est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil. Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

808 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin ou Dardagny soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes « Infostar ».

Naissances

547 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2016.

Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

97 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement. Depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant. Auparavant, la réception d'une telle déclaration était

de la compétence exclusive de l'autorité de protection de l'enfant. 70 couples ont signé cette déclaration en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

147 décès ont été enregistrés par l'office. 117 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 30 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement.

Déclarations de nom

44 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille. Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Acquisition du droit de cité

En 2016, 450 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Formalités préparatoires du mariage

131 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 13 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Formalités préparatoires du partenariat enregistré

Aucune demande en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) n'a été examinée durant l'année.

Organisation de cérémonies

142 mariages ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement. 83 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 44 couples se sont unis dans le château de Dardagny et 15 dans les mairies de Satigny et Russin.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 3'350 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'inaptitude

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle



DR. Salle de cérémonie

au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.

En 2016, 7 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les officiers de l'état civil du canton de Genève ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat. Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle. 2 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement en 2016.

Procédures de naturalisation

La modification du règlement cantonal sur l'état civil entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014 prévoit que les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre un document attestant de leur état civil au service des naturalisations. Ce document est délivré par l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar. En 2016, 318

personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation.

GESTION DU FICHER CANTONAL DE LA POPULATION

En application de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses. Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants CALVIN, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs. Ces prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, sont appréciées par les administrés.

Annonces d'arrivée dans la Commune déposées directement au guichet

71 personnes domiciliées hors du canton de Genève ont annoncé leur arrivée à Meyrin. 194 personnes déjà domiciliées dans le canton ont annoncé leur nouvelle adresse à Meyrin.

Annonces de départ de la Commune

61 citoyens ont annoncé leur départ du canton de Genève directement auprès de la mairie.

Délivrance d'attestations de domicile

370 administrés ont sollicité une attestation visant à prouver leur domicile sur la commune de Meyrin auprès d'une tierce administration.



25^{ème} tournoi juniors de tennis

© J.-R. Zbinden



Grand Prix des Villes sportives

© GPVS

SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS - CHIFFRES CLÉS

Piscine de Livron

41'164 entrées. La pause de midi (11h30-13h30) est surchargée avec plus de 300 entrées en deux heures.

Piscine des Ailes – nouveau projet

La piscine des Ailes à Cointrin arrive en fin de vie. Un grand projet est en cours pour concevoir une piscine intercommunale à Pré-Bois.

Grand Prix des Villes sportives

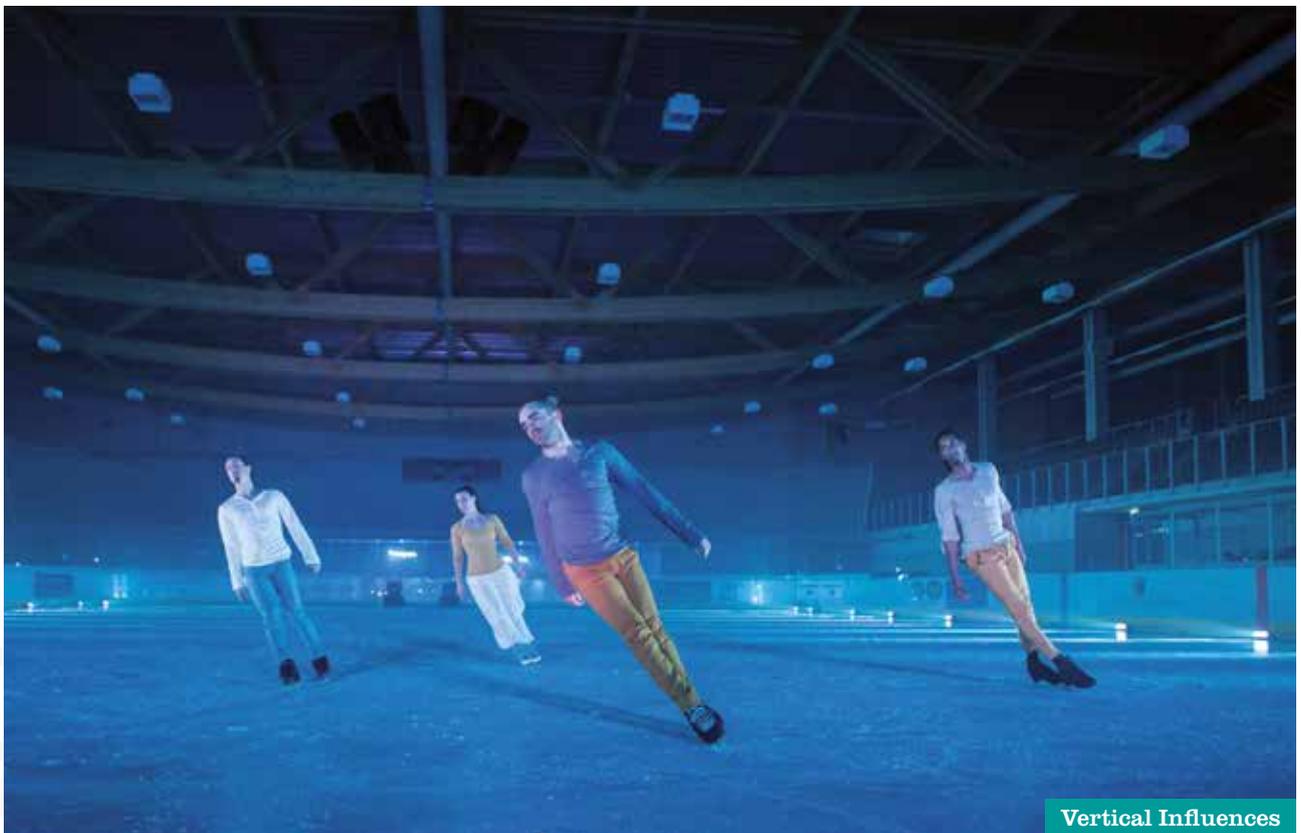
La 28^{ème} édition aura été la dernière, Meyrin a participé à toutes et a soutenu par-là la relève de l'élite suisse.

Patinoire des Vergers

Fêtes de fin d'année féériques avec plus **550** clients par jour et un spectacle sur glace organisé en collaboration avec Théâtre Forum Meyrin.

Clubs sportifs dynamiques

6'422 membres recensés dans les **27** clubs sportifs communaux.



Vertical Influences

© Jacques Apothéloz

INTRODUCTION

Afin que les milliers d'adeptes puissent pratiquer leur activité sportive dans les meilleures conditions, notre service a pour mission de proposer des installations adéquates et bien entretenues. C'est dans ce domaine technique que nous avons fortement œuvré en 2016. Les travaux réalisés ont concerné plusieurs sites :

Au centre sportif, le **remplacement de la chaudière** de la piscine avait une importance toute particulière, puisque l'ancienne avait lâché à la fin de la saison précédente. Nous avons œuvré en étroite collaboration avec le service Urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) pour changer de principe et passer au chauffage à distance (CAD). Par ce changement, la piscine devient un consommateur d'énergie verte car le CAD, durant l'été, fonctionne avec les rejets thermiques de l'usine d'incinération des Cheneviers.

De plus, la **rénovation des sanitaires femmes** représentait un autre défi car le temps nous était compté entre la fin de la saison de la patinoire et le début de celle de la piscine. Les entreprises, pour la plupart meyrinoises, ont bien joué le jeu pour que les douches et les toilettes des dames soient fonctionnelles dès la mi-mai.

Le **remplacement des jeux pour les petits enfants**, situés vers la pataugeoire, a été salué par les parents, d'autant plus que ces jeux sont désormais protégés du soleil direct par un ombrage qui manquait cruellement.

A la piscine de Livron, les gros travaux se sont concentrés sur les mois de juillet et août pour réaliser le **remplacement des conduites en fibrociment**. Ces conduites

contenaient de l'amiante et il était nécessaire d'éliminer cette substance. Pour ce faire, une délibération, d'un montant de CHF 167'000.-, avait été votée spécifiquement par le Conseil municipal. Ce genre de travaux n'est pas anodin et durant la remise en eau, une fuite nous a obligés à vider la moitié de la piscine.

Par ailleurs, toujours à Livron, nous avons dû faire face en milieu de saison à une **panne du système de fond mobile** qui a nécessité l'intervention de plongeurs du club des Dauphins avant l'intervention des entreprises spécialisées. Cette panne a également nécessité la vidange de la piscine. Ces deux événements expliquent notre consommation d'eau plus importante en 2016.

Un autre sujet nous préoccupe, le **terrain de football D** qui a été rehaussé pour permettre le stockage des terres excavées dans le quartier des Vergers. Ce terrain devait nous être rendu pour la fin avril 2016, mais force a été de constater qu'à ce moment-là ce terrain ne remplissait pas les conditions pour jouer dessus (trop dur, mauvais enracinement du gazon, imperméabilité du sol). Nous avons donné au constructeur la chance de pouvoir rectifier les malfaçons d'ici 2017.

PROJETS D'IMPORTANCES

Dans les **grands projets** sur lesquels nous travaillons pour l'avenir du sport à Meyrin, la commission des sports s'est réunie plusieurs fois pour planifier le déplacement des terrains de football dans la continuité des autres terrains du centre sportif, ainsi que le complément de vestiaires pour le football et le rugby. Par ailleurs, l'étude de remplacement du terrain C synthétique permettra de réaliser ces projets dans le timing du plan des investissements.

A Cointrin, la question de l'avenir de la piscine des Ailes est d'actualité et devient même un sujet prioritaire, tant cette installation est devenue vétuste. Le projet de réaliser une piscine intercommunale a été fortement défendu par M. Devaud auprès des communes voisines de la rive droite. Malheureusement, si ces communes sont toutes d'accord avec le principe de l'intercommunalité, l'enthousiasme est vite retombé lorsque nous avons présenté une proposition de répartition financière calculée sur des critères de population, de distance d'accès au site et de la capacité financière. En fin d'année, une réunion avec les magistrats montrait qu'un investissement commun serait envisageable, mais que le financement du fonctionnement de CHF 2,4 millions annuels posait un problème. Aucun accord n'a pu être trouvé à ce jour.

MANIFESTATIONS

Outre les événements organisés chaque année par le service des sports, nous voulons souligner le bel événement qui a pu se réaliser en fin d'année. En collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin, la patinoire des Vergers a accueilli la troupe « le Patin Libre » pour trois représentations de leur spectacle « Vertical Influences ». Les cinq artistes sont de véritables sportifs et leur prestation sort de l'ordinaire. Cette collaboration avec le Théâtre a permis de faire vivre la patinoire autrement et a démontré que cette enceinte y est aussi adaptée. Ces trois soirées ont remporté un vif succès auprès du public, toutes les places ont été vendues.

Le service des sports a été mêlé à l'organisation de plusieurs autres manifestations organisées par les associations auxquelles nous octroyons une aide logistique.

Nous citerons les manifestations les plus importantes, qui ont fait rayonner Meyrin bien au-delà de nos frontières: le 25^{ème} tournoi juniors de tennis attirant plus de 350 romands; les championnats romands de patinage artistique; le 6^{ème} Tournoi de hockey international Hockey Challenge; les championnats suisses de nage avec palme, le tournoi de football international Geneva Cup, les championnats genevois de pétanque, un match de football Suisse-France des jeunes de moins de 18 ans, le tournoi international de basket, les championnats genevois de squash et encore bien d'autres manifestations.

En termes de niveau de jeu, nous noterons que l'équipe de tennis des femmes seniors s'est qualifiée en LNA; les deux équipes de basket de LNB (hommes et femmes) ont brillamment terminé leur saison au 2^{ème} rang.



25^{ème} tournoi juniors de tennis



Remise des prix en présence de Johan Nikles et Antoine Bellier, espoir du tennis suisse

Photos: © J.-R. Zbinden

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

La politique de la commune de Meyrin vise avant tout le soutien des jeunes et la formation. C'est ainsi que la trentaine de clubs sportifs dénombrent plus de 6'000 membres. Le Président de la commission sportive a souhaité rencontrer chacune d'elle durant la présente législature. En 2016, nous avons commencé avec une présentation globale de l'ensemble des clubs, et une audition des clubs de football, de basket, de tennis et de hockey sur glace. Ces auditions permettent aux conseillers municipaux de mesurer tout le travail que réalisent les clubs.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché : la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

INSTALLATIONS SPORTIVES**Abonnements des installations**

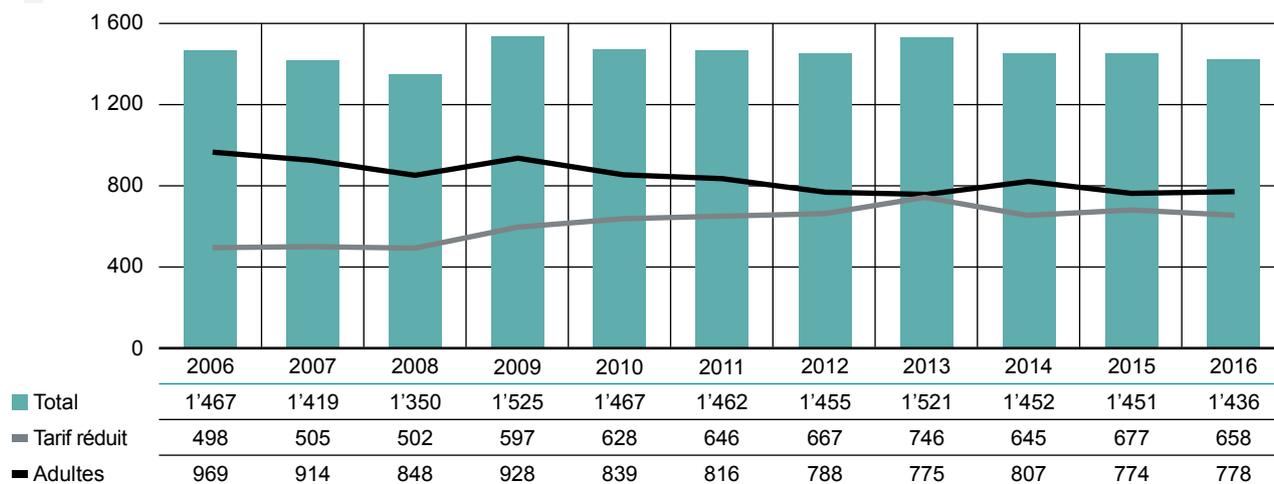
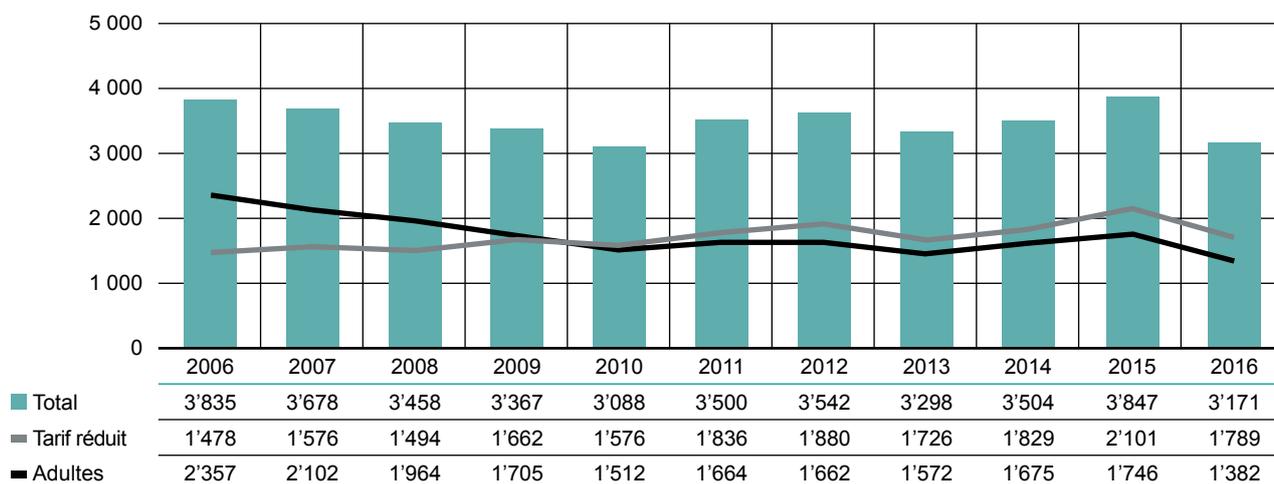
Depuis 2014, les tarifs sont inchangés

Tarif réduit:**Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs**

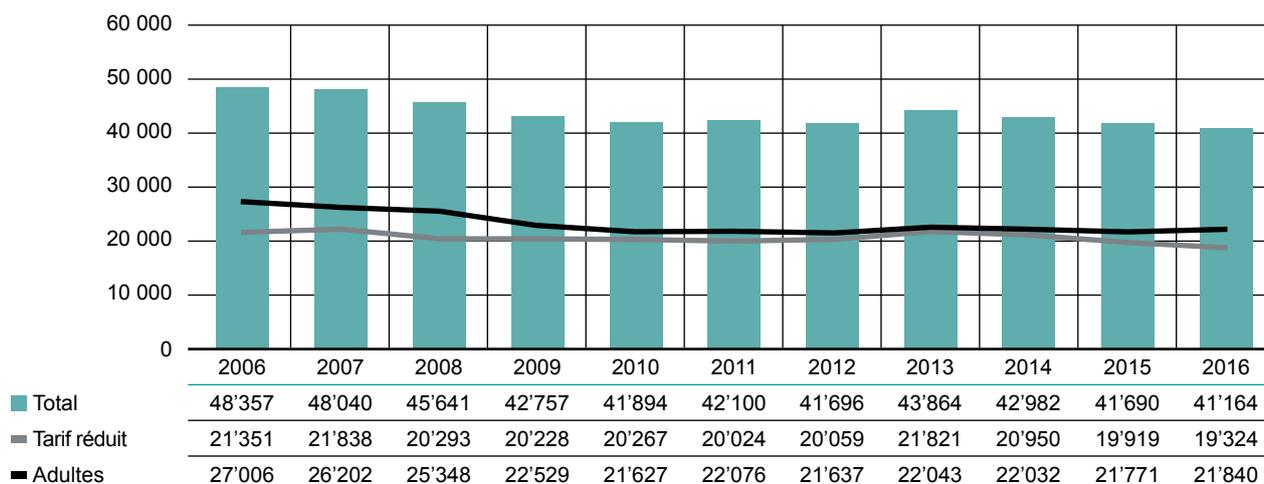
1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-
saison contribuables CHF 16.-
(CHF 13.- en période promotionnelle)
saison CHF 50.-

Adultes

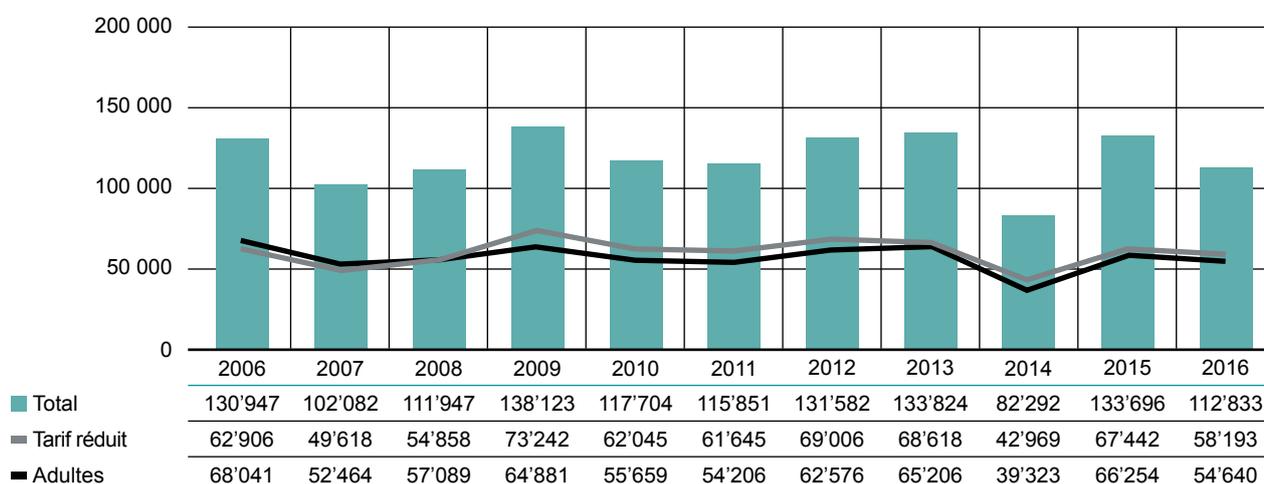
1 entrée CHF 6.- / 10 entrées CHF 40.-
saison contribuables CHF 40.-
(CHF 35.- en période promotionnelle)
saison CHF 95.-

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire**Vente d'abonnements saison été**

Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Piscine de Livron

La piscine de Livron reste appréciée durant la saison hivernale par de nombreux nageurs. Ses heures d'ouverture sont aménagées de sorte à laisser un maximum de personnes profiter du bassin. Avec ses ouvertures matinales (7h30), celles durant la pause de midi et les plus longues plages en fin de journée, tout le monde y trouve son compte. Il est à relever que les ouvertures de la mi-journée sont très appréciées et que le bassin, dans lequel sont installées deux lignes d'eau, a atteint sa saturation. Le samedi après-midi est dédié aux enfants, avec la mise à disposition des jeux flottants, et les non-nageurs peuvent également venir se baigner le mardi soir, puisque le fond est remonté à 1m20. Les exigences relatives à la qualité de l'eau ont fortement augmenté et il est très difficile aujourd'hui de respecter ces nouvelles normes. Pour y parvenir, nous sommes obligés d'augmenter la quantité d'eau utilisée et notre personnel redouble de vigilance quant à l'hygiène et à la chloration. De plus, des réunions ont lieu régulièrement avec les responsables des autres piscines genevoises, ce qui permet un partage des expériences de chacun. Depuis quelques

années, la fréquentation de la piscine de Livron s'est stabilisée et en 2016, 183 personnes en moyenne l'ont fréquentée chaque jour pour un total de **41'164** entrées.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

La piscine du centre sportif, ouverte durant la belle saison, attire de nombreux visiteurs. De mi-mai à mi-septembre, nombreuses sont les personnes qui apprécient le cadre verdoyant de ce superbe site. Les sportifs s'entraînent dans le bassin olympique, les plus courageux quelle que soit la météo! Les jeunes et les nageurs moins aguerris profitent du bassin non-nageur pour s'amuser ou prendre confiance. Quant aux tout-petits, ils font leur première expérience aquatique dans la pataugeoire. Bien entendu, l'attraction la plus prisée reste le toboggan géant qui fait la joie des adolescents. La météo catastrophique du début de l'été a porté préjudice au centre sportif. Heureusement, le retour des conditions estivales en juillet et août nous a permis de remonter le nombre d'entrées. En 2016, ce sont **112'833** entrées qui ont été enregistrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 917 personnes.



© Nadia Vanotti

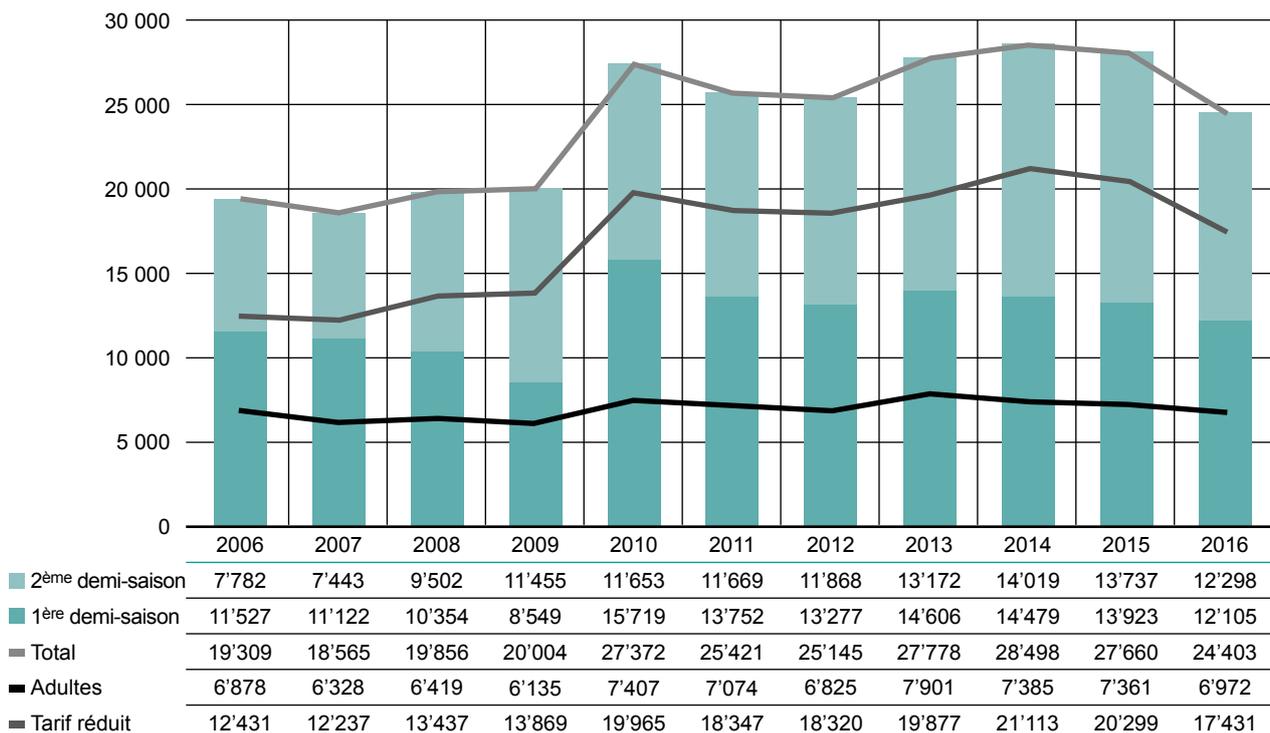
Patinoire des Vergers

La patinoire est une activité très prisée durant la saison hivernale. Avoir deux pistes, reste un avantage, permettant d'offrir des plages au public à l'abri des intempéries. La piste extérieure, sous les rayons du soleil, apporte un charme particulier, laissant les patineurs imaginer pendant quelque temps qu'ils sont en station de sport d'hiver. En 2016, nous avons enregistré une légère baisse avec **24'403** entrées.

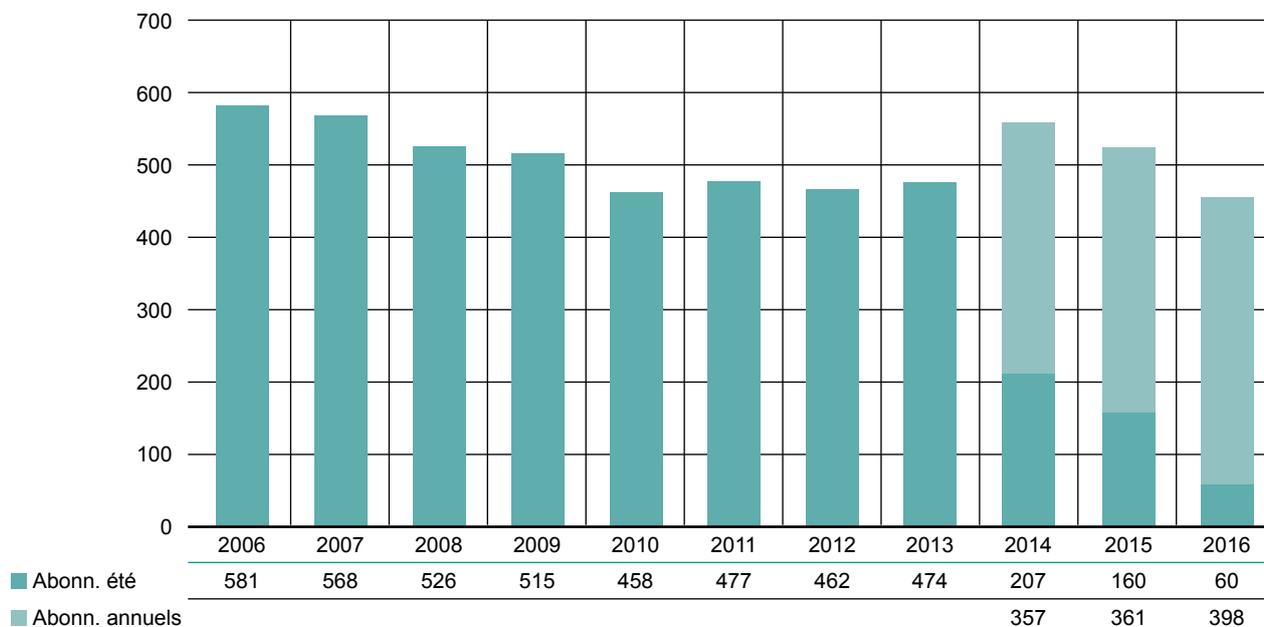
Le dimanche 30 octobre, la patinoire des Vergers s'est une fois de plus jointe à une majorité des patinoires romandes pour organiser la Fête de la Glace et Swiss Ice Hockey Day. Cette journée permet au public de venir patiner librement ou découvrir les différentes activités sur glace proposées par nos deux sections du Club des Patineurs de Meyrin.

Nombre total d'entrées – patinoire

1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Complexe sportif de Maisonnex

Le complexe sportif de Maisonnex est prioritairement dévolu au tennis et au squash. Toute l'année, 11 courts de tennis (4 en hiver) et 4 courts de squash, accueillent un grand nombre d'amateurs de raquette. C'est également sur ce site que se trouvent les 18 pistes du minigolf qui est ouvert en été, comme en hiver. Durant la saison estivale, la piscine vient agrémente les prestations offertes par ce complexe.

Un nouveau responsable du site a été engagé au mois d'août, suite au départ à la retraite de son prédécesseur. Ce changement apporte un nouveau souffle et de nouvelles idées pour dynamiser ce centre sont en discussion.

Piscine

Le bassin de 25m se trouve au centre d'une zone de verdure. Ce site est très recherché pour son calme; il est agréable d'y nager et de s'y détendre loin des tumultes de la Cité. Les plus petits ont également la possibilité de barboter dans la pataugeoire. Pour mémoire, les abonnés de tennis et de squash bénéficient d'un accès libre à la piscine. En 2016, tout comme au centre sportif, la météo est probablement responsable d'une légère baisse et ce sont **211** abonnements de piscine qui ont été vendus. Pour cette saison, nous avons comptabilisé **6'170** entrées individuelles.

Tennis

En 2016, le succès des abonnements annuels s'est confirmé, puisque **398** abonnements ont été vendus. La nouvelle politique de gestion des courts de tennis permet une meilleure répartition pour l'ensemble des utilisateurs et le nombre d'abonnements vendus nous confortent dans cette décision.

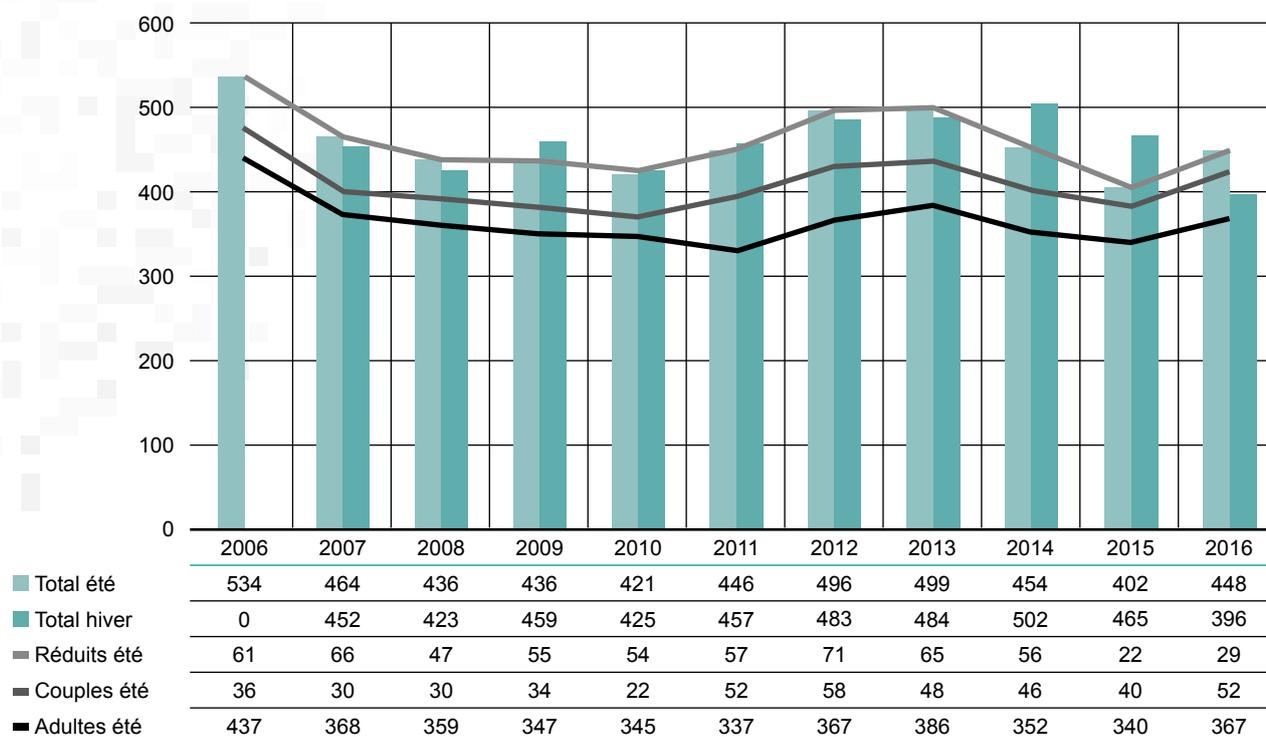
Squash

Le squash reste une activité très prisée dans la région genevoise; malheureusement peu de courts sont à la disposition des joueurs et la demande est par conséquent très forte. Afin de garder une bonne qualité de prestation, nous limitons le nombre d'abonnements depuis quelques années. En 2016, **448** abonnements ont été vendus pour la saison d'été et **396** pour la saison d'hiver.

Minigolf

Depuis son installation à Maisonnex, le minigolf ne cesse de voir son succès grandir. Son emplacement sur une zone herbeuse ombragée et son accès sans devoir payer une entrée supplémentaire séduit les familles. En 2016, nous avons enregistré **1'381** parcours.

Nombre d'abonnements par saison – squash



Centre sportif de Cointrin

En 1962, la piscine des Ailes devient la première piscine publique du canton de Genève. 54 ans plus tard, elle rend encore de bien précieux services et les Cointrinois sont fiers et heureux de pouvoir aller s'y baigner. Cependant, les installations sont vieilles et vétustes et l'emplacement est convoité par des futurs projets de construction de bâtiments administratifs, ainsi que par l'élargissement de l'autoroute. C'est pourquoi, comme nous le rappelions en introduction, un projet de piscine olympique intercommunale intéresse fortement la commune de Meyrin, car elle permettrait de remplacer le bassin des Ailes par cette nouvelle piscine. Dans l'avenir immédiat, il s'agit donc de maintenir cette piscine en état, jusqu'à ce qu'une décision ferme soit prise pour son remplacement.

INSTALLATIONS SPORTIVES EN LIBRE ACCÈS

Dans le cadre du « sport pour tous », la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leurs accès sont ouverts à tous et gratuits.

Boulodrome des Arbères

Depuis son ouverture, en 2012, le boulodrome des Arbères fait le bonheur des boulistes, amateurs et compétiteurs. Le public est nombreux à venir tout au long de la journée jouer une ou plusieurs parties, entre amis et dans la bonne humeur. Deux clubs ont, durant la semaine, quelques créneaux horaires qui leur sont réservés et régulièrement en fin de semaine le boulodrome accueille des tournois ou des concours interclubs.

Stade d'athlétisme des Champs-Frêchets

Le stade d'athlétisme des Champs-Frêchets est constitué d'un anneau de 300m de très bonne qualité. Les athlètes apprécient de pouvoir s'y entraîner, d'autant qu'il est éclairé jusqu'à 21h00. Les plus jeunes sont plus particulièrement attirés par la partie centrale sur laquelle se trouve un petit terrain de football en gazon synthétique et, à chaque extrémité, des installations spécifiques permettent de jouer librement au basket, au volley ou au badminton. L'ombre au tableau est que le succès de cette infrastructure génère des nuisances sonores que les voisins n'apprécient guère. La police municipale veille donc au grain et réalise un travail de prévention dans le quartier.

Parcours mesurés

La campagne meyrinoise offre la possibilité de courir sur des parcours mesurés. Ceux-ci débutent à proximité du stade des Champs-Fréchets et emmènent les joggers et marcheurs à travers champs et forêt sur des parcours allant de 3,4 à 9,5km. On y croise de nombreux sportifs, mais également des familles qui apprécient de s'y balader en sécurité. A l'heure des montres connectées et autres GPS, les bornes qui informent des distances parcourues sont tout de même bien utiles.

Urban Training - Sport City Tour

L'Urban Training est une activité très appréciée des Meyrinois, surtout en été lorsque les associations sportives meyrinoises sont en pause estivale. Chaque mardi, les monitrices de la Gymnastique Féminine emmènent un groupe de 25 personnes à travers Meyrin et utilisent le mobilier urbain pour y faire des exercices. Les inscriptions sont gratuites pour les participants et se font par internet.

En dehors de cette activité encadrée, le service des sports est devenu, il y a quelques années, partenaire de l'application pour smartphone Sport City Tour. Celle-ci permet de suivre individuellement un parcours, durant lequel des postes sont prévus pour pratiquer des exercices de musculation. L'application attire également l'attention de l'utilisateur sur quelques centres d'intérêt culturel qu'il croise sur son chemin.

Terrains de pétanque

Pour les amateurs de pétanque qui apprécient de jouer dans un cadre plus calme que le boulodrome des Arbères, la commune de Meyrin met à leur disposition des terrains de pétanque en libre accès. Il en existe trois, un sur l'avenue de Vaudagne, un aux Champs-Fréchets et le dernier à la promenade des Ailes, à Cointrin.

Hobbyland

Ces petits terrains de jeux multit-activités sont très appréciés par les jeunes qui peuvent s'y retrouver pour disputer des parties de foot ou de basket. Sur la Commune, il y a deux «hobbylands»: un à proximité de l'arrêt du tram «Vaudagne» et le second dans l'enceinte de l'école des Boudines.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Foulées automnales

En 2016, c'est la 20ème édition des Foulées automnales qui s'est courue à Meyrin, l'occasion de courir à travers le tunnel, fermé à la circulation. Le prix souvenir remis aux participants était conséquent grâce à l'appui de la Fondation du Casino. La cote de popularité de cette course est au plus haut avec 1'500 coureurs. Les conditions d'organisation sont idéales pour accueillir les athlètes qui apprécient cette course, d'autant plus qu'elle a lieu la semaine précédant la si populaire Course de l'Escalade. Le service des sports a intégré le comité et s'investit activement à l'organisation de cette belle manifestation.



© Daniel Gisler

Foulées automnales



Mérites 2015

© Laurent Barlier

Samedis de ski et de surf

Les samedis de ski et de surf remportent toujours un vif succès auprès des jeunes amateurs de sports de neige. En 2016, 48 jeunes skieurs, âgés de 8 à 15 ans, se sont rendus à 5 reprises sur les pistes, accompagnés par les moniteurs du Ski Club de Meyrin. La dernière sortie se conclut toujours sur un slalom, challenge très apprécié par tous les participants.

Mérites

Le 15 janvier 2016 a eu lieu la remise des Mérites 2015. A cette occasion, les nouvelles médailles, ornées d'un design plus moderne, ont été remises à 12 méritants.

Sur 19 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

Mérites individuels 2015 :

- » **Mme Caroline ABBE** pour sa participation à la coupe du monde 2015 et sa brillante carrière internationale en football ;
- » **M. Ramon ARINO** pour son engagement au sein du Meyrin FC depuis plus de 30 ans (dont 21 ans de présidence) ;

- » **M. Younes KEMMOUN** pour son engagement au sein du Judo Club de Meyrin depuis 20 ans ;
- » **M. Quentin VESIN** pour son titre de champion romand en cyclisme sur route, catégorie U13 (et vainqueur de la finale genevoise d'éducation routière) ;
- » **Mme Pauline IRMAN** pour son titre de vice-championne suisse, catégorie U14 ;
- » **Mme Mireille PASCHE** pour son engagement au sein de l'AHVM depuis plus de 35 ans ;
- » **Mme Siegrid MARTORELL** pour son engagement au sein de l'AHVM depuis plus de 35 ans ;
- » **M. Alex REY** pour ses titres de vice-champion d'Europe et champion suisse en Jiu-Jitsu Brésilien, catégorie ceinture blanche ;
- » **Mme Céline ERRIQUEZ** pour son titre de championne suisse en judo, catégorie dame +63 kg.

Mérite collectif 2015 :

- » **L'équipe Juniors B-Inter du Meyrin Football Club** pour son titre de championne suisse, saison 2014-2015 ;
- » **L'équipe féminine de hockey sur glace du CP Meyrin** pour son titre de championne suisse LNC, saison 2014-2015.

Passeport-Vacances

Le Passeport-Vacances est une prestation proposée par la ville de Genève qui offre la possibilité aux enfants âgés de 10 à 15 ans d'acheter deux semaines d'activités réparties dans le canton. Chaque jour, ils peuvent choisir une ou deux activités dans les domaines de la science, de l'environnement, de la culture ou du sport. Au début de l'année 2016, le DIP a décidé de stopper l'action Passeport-Vacances. Cette décision faisait suite à la forte baisse de fréquentation ces dernières années, ainsi qu'aux incertitudes financières que connaît le canton de Genève. Peu de temps après cette annonce, le Grand Conseil a décidé de demander au DIP d'organiser des activités cet été pour les enfants. Ainsi, le Passeport-Vacances reprenait vie. La commune de Meyrin a, à nouveau, soutenu cette activité en participant à la vente desdits passeports durant une semaine au mois de mai.

Grand Prix des Villes sportives

La 28^{ème} édition aura-t-elle marqué la fin d'une époque ? En effet, si l'équipe de Meyrin reste très motivée pour participer à cette rencontre sportive inter ville et n'a manqué aucune édition, l'intérêt des autres villes diminue et la rentabilité de cette rencontre n'est malheureusement plus possible. De 35 équipes au début des années 2000, il n'y en a plus qu'une quinzaine aujourd'hui.

Le comité a donc décidé d'arrêter cette manifestation qui avait pour but de soutenir financièrement des jeunes de la relève suisse au travers de l'Aide Sportive Suisse.

La manifestation 2016 restera tout de même dans les annales avec de belles compétitions.

Grand Prix des Villes sportives





AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

CHIFFRES CLÉS

4'082 aînés dans la Commune	1'040 aînés âgés de plus de 80 ans
24'804 aînés ont participé aux activités proposées par le service des aînés (ce qui veut dire qu'une personne a suivi plusieurs activités.)	8 bénévoles participent à l'élaboration des activités / sorties proposées
8'864 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié	

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS

La population en âge de retraite représente environ 20% de la population meyrinoise soit 4'082 personnes. La politique en faveur des aînés a été renforcée avec le conseiller administratif délégué selon le programme mis en place l'année précédente.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis relatifs aux problèmes communaux concernant particulièrement les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune.

Les sujets suivants ont été traités lors des quatre séances de la commission :

- » Que fait l'Etat pour les aînés ?
- » Hôtel restaurant de Genève – rétrospective - conférence de Carmen Hischier
- » Du Pays de Gex à Meyrin – conférence de François Beuret, archiviste communal, (dans le cadre du bicentenaire)
- » Proche-aidant, quelle solution pour moi ? conférence animée par Christine Luzzatto, responsable du service des aînés

Le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge des aînés s'est réuni également quatre fois en 2016.

Le bureau statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Depuis plusieurs années, une journée mobilité « intergénérationnelle » est organisée avec les services de la police municipale et de l'urbanisme, ainsi que par la police cantonale. Le but de cette journée est de promouvoir la mobilité douce sur la Commune et de favoriser une activité physique. La gendarmerie (BEP) y anime un parcours sur la place des Cinq-Continents et initie les enfants à l'agilité et aux règles de la circulation. En 2016, bicentenaire oblige,

une parade à vélo transfrontalière a été organisée. Les cyclistes meyrinois et gessiens ont été reçus à Saint-Genis et à Meyrin par les autorités.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées tout au long de l'année ainsi que des cours d'activités physiques (yoga, gym, taï-chi et des sorties de nordic-walking). Il est également proposé sur l'espace « intergénérationnel » un cours de gymnastique pour les séniors animé par un professeur. En hiver ou en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Thé dansant intergénérationnel

Plusieurs « Thés dansants » sont organisés et se déroulent au Forum Meyrin. Cette année, c'est l'ensemble de la population qui a été conviée à venir danser et évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de l'emploi, affaires sociales et santé (DEAS), la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid. L'année 2016 a été plus clémente et nous n'avons pas eu à « déclencher » le plan canicule. Nous avons par contre continué notre traditionnel repas « Fête de l'Eau » où les directives en cas de canicule ont été dispensées. Le repas a été préparé et servi en collaboration avec la Protection civile de Meyrin-Mandement.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Meyrin-les-Bains

En collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), deux bénévoles aînées ont participé à cette activité qui s'est déroulée au début de l'été. Ces dernières ont assuré pendant plusieurs après-midi la buvette en offrant, à des prix très raisonnables, des boissons et gâteaux faits maison. De nombreux aînés ont profité de ce cadre idyllique et convivial.

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes

chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin. En moyenne 30 à 40 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Deux cent trois participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un animateur de la Commune. Le but est de favoriser les échanges, de partager un moment convivial au restaurant. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de peinture, de peinture sur verre, de bricolage, des cours de langues soit, d'espagnol et d'anglais.

Des aînées ont à nouveau tricoté de magnifiques layettes pour diverses institutions. Un bel élan de solidarité de nos aînés pour les autres. Elles ont également participé au marché de Noël à Meyrin-Village.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé.

Des repas occasionnels sont organisés par les aînés eux-mêmes comme la « pizza-party » du mardi midi. Il est également proposé un petit déjeuner le vendredi matin (dès 7h30), ainsi qu'un loto le vendredi après-midi.

En 2016, le local a reçu plus de 8'800 visites et il devient difficile d'y développer de nouvelles activités.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent les aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses-visiteurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 3'000 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir: le musée Patek Philippe, l'exposition sur les exoplanètes, le casino de Meyrin, l'exposition Byzance en Suisse, le parc d'accueil Pierre Chalandes, l'OMPI, le musée de l'orgue, etc.

Des excursions hors du canton ont également été proposées, comme les bondelles fumées sur le lac de Neuchâtel, le parc des Aigles à Sciez et les Moulins souterrains au Col-des-Roches. Un atelier de « couronne de l'Avent » a été mis sur pied en collaboration avec le service de l'environnement.

Projection de films :

Régulièrement des projections de films sont organisées à l'aula des Boudines. Le film y est introduit par une brève présentation. Dans le cadre du Festival du film et Forum international sur les Droits humains (FIFDH), le film « Les années Schwarzenbach » a été projeté suivi de témoignages d'enfants clandestins durant ces années-là.

Vacances des aînés

Un séjour à la montagne « spécial randonnées » a été proposé. Deux bénévoles assurent le rôle de responsable et ont accompagné nos séniors (38 personnes) à Gstaad durant le mois de juin. Nos randonneurs ont également profité de la piscine couverte de l'hôtel ainsi que les bains de vapeur.

En 2016, les vacances balnéaires se sont déroulées début septembre en Espagne à Malaga. 59 aînés y ont participé. Diverses sorties ont été proposées à nos aînés afin de découvrir la région. Les participants ont été accompagnés par la responsable de service et trois bénévoles.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Nos dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier).

Tout au long de l'année 2016, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Plus de 690 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année 2016.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires et centenaires de la Commune.

En 2016, une fête semestrielle a été organisée où les nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du centre horticole de la Commune. Cette année, à nouveau, les nonagénaires qui résident dans les EMS Résidence Jura et Pierre de la Fée ont été associés à la fête.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au mois de novembre, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion.

Nonagénaire 1^{er} semestre



© D. Jordan

Noël des aînés

Plus de mille quatre cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'équipe des bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés	CHF 54'600.-
Bénévolat à Meyrin.....	CHF 12'000.-
Foyer de Jour Livada – Subvention au prorata de la population.....	CHF 38'816.-
Diverses associations en relations avec les aînés.....	CHF 6'000.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Nous avons malheureusement eu de nombreux décès dans notre commune (113 personnes). 15 familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2016.

EVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE A MEYRIN

Au 31 décembre 2016, la Commune compte 4'082 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 22'399 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève.

A Meyrin, sur les 4'082 personnes de plus de 65 ans, 1'040 personnes ont plus de 80 ans.

Nonagénaire 2^{ème} semestre



SERVICE DU FEU



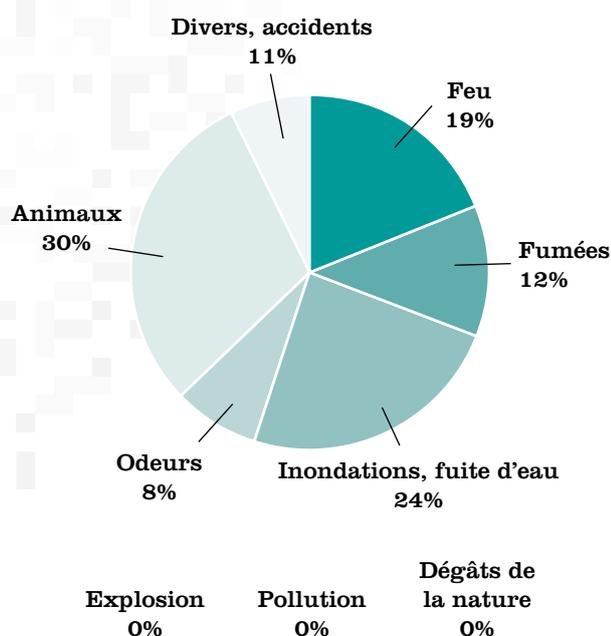
FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie au 31.12.2016	53 sapeurs dont 2 femmes et 51 hommes
Interventions service du feu	139
Formation, instruction, exercices, interventions	6'019 heures = 113 h/sap
Garde de préservation	136 gardes nécessitant 408 sapeurs

LES INTERVENTIONS 2016 SE DÉCOMPOSENT EN PLUSIEURS TYPES



Pour assurer les interventions dans les plus brefs délais, un effectif de 5 sapeurs, chef d'intervention compris, assure un service de piquet durant toute l'année. En semaine, de 19h00 à 06h00 et 24/24 le weekend et jours fériés.

LA FORMATION - L'INSTRUCTION

Cette année 2016 fut marquée par l'introduction de la formation en ligne et l'intégration des sapeurs aux cours ASPV (Aspirant Sapeur-Pompier Volontaire) pour leur permettre de revoir les bases de l'instruction, et depuis le mois de mai, elle a été ouverte pour un nombre restreint de sapeurs afin de tester la plate-forme de formation. Les tests et le retour des participants sont positifs et nous encourage à continuer avec cette manière de faire. Actuellement, pour les apprenants, le temps passé sur la plateforme permet de les libérer plus tôt le soir et de passer plus de temps sur le terrain.

Le test théorique du recrutement a pu se faire via cet outil. Les corrections se sont faites instantanément ce qui a simplifié l'examen des dossiers. Les candidats ont ainsi reçu dans les 72 heures leur réponse.

La prochaine grande étape, sera l'introduction de cette plateforme pour tout le cursus de la formation des Aspirants Sapeurs-Pompiers.

LES ASPIRANTS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (ASPV)

Les ASPV 2016 ont suivi 9 modules d'instruction avec les sapeurs de la compagnie :

- » introduction et présentation de la compagnie ;
- » sécurité au travail ;
- » petits moyens d'extinction ;
- » engagement de la tonne-pompe ;
- » les hydrants et dispositifs hydrauliques ;
- » engagement de la moto-pompe ;
- » les échelles ;
- » les guêpes et les abeilles ;
- » instruction sur les gardes et les piquets.

LES SPÉCIALITÉS AU SEIN DE LA COMPAGNIE PROTECTION RESPIRATOIRE (PR)

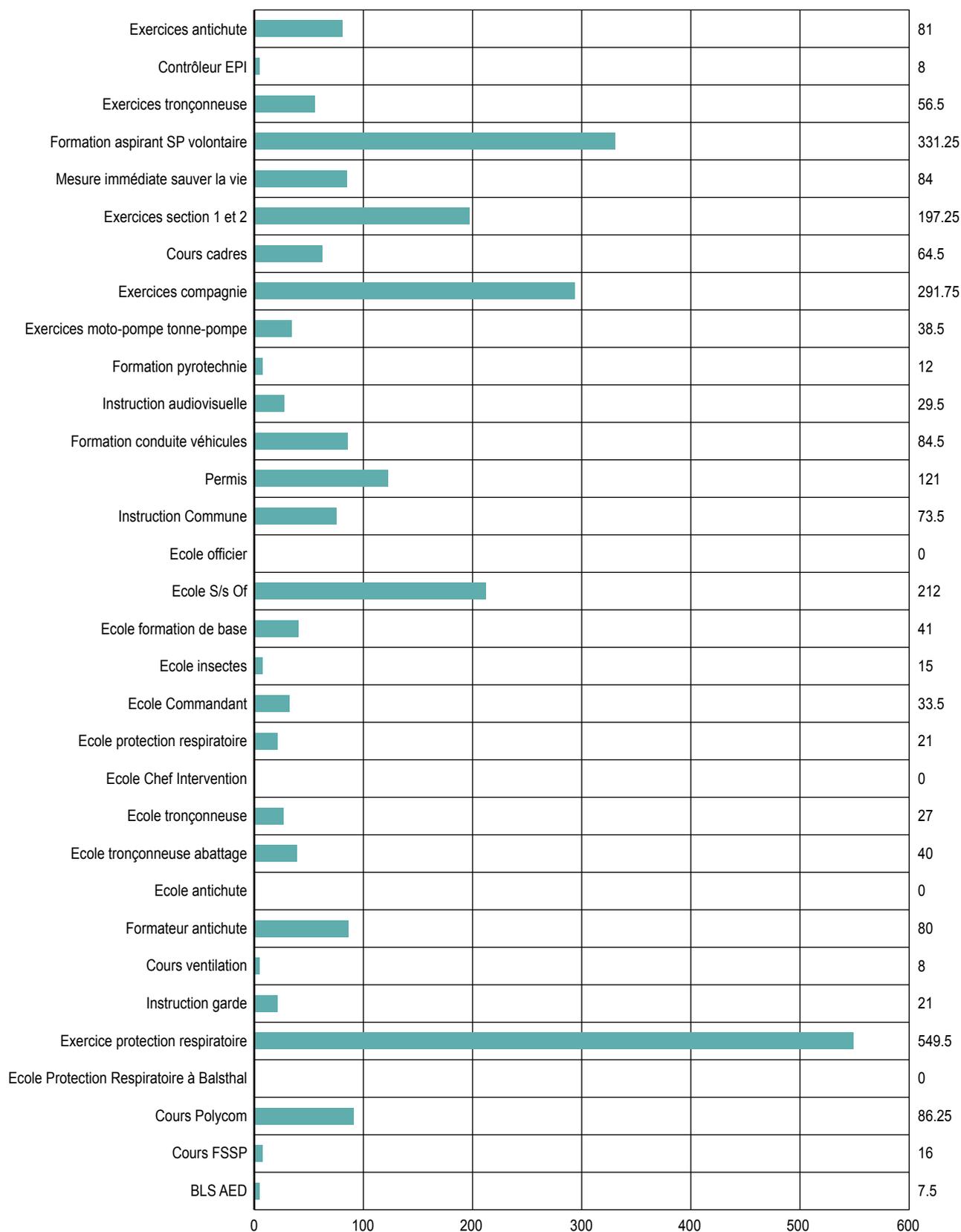
L'effectif du groupe PR se compose de 23 porteurs, soit 1 de plus qu'en 2015. Les départs ont donc été entièrement compensés. L'année 2016 n'a pas connu de réelles nouveautés concernant la protection respiratoire. La plupart des exercices prévus ont eu lieu bien que quelques fois interrompus par des interventions. 15 exercices d'engagement ont été organisés, à chaque fois prévus pour un effectif d'environ 6 porteurs, ce qui représente 5 exercices en moyenne par porteur sur l'année. Ces exercices d'engagement d'une heure ont permis de travailler plusieurs thèmes en lien avec la protection respiratoire avec un effectif restreint correspondant à l'effectif du groupe de piquet.

Les thèmes ont été les suivants :

- » engagement de la conduite de première intervention ;
- » engagement de l'échelle à coulisse en extinction ;
- » utilisation de la caméra thermique ;
- » sécurité de l'équipe et réserve d'air ;
- » connaissance de l'appareil respiratoire et révision du rétablissement ;
- » reconnaissance sans visibilité ;
- » manipulation des lances et service aux tuyaux.

Deux exercices d'intervention d'une demi-journée chacun ont permis d'engager simultanément plusieurs équipes de protection respiratoire sur des objectifs réalistes et selon un scénario précis. Le premier exercice d'intervention a eu lieu dans un garage souterrain à la rue Gilbert. Le but était principalement d'exercer la reconnaissance dans des grands volumes, la recherche et l'évacuation de personnes. Des déploiements de conduites ont également été effectués et de nombreux enseignements ont été tirés de cet exer-

Formation - Heures globales 2016



cice. Le second exercice a eu lieu dans le sous-sol d'un immeuble à la rue de la Prulay. Il simulait un feu dans les caves. Le travail a été principalement axé sur le déploiement des conduites et l'engagement dans des lieux étroits et confinés. Lors de cet exercice l'accent a été mis sur la coordination avec le chef d'intervention et les communications. Il faut aussi relever l'excellente collaboration des régies. Leurs réponses rapides et la disponibilité de leurs collaborateurs ont grandement simplifié la tâche.

RÉTABLISSEMENT DES APPAREILS RESPIRATOIRES

Le groupe des préposés APR a été engagé à 23 reprises pour effectuer le rétablissement des appareils respiratoire.

ANTICHUTE (TRAVAIL EN HAUTEUR)

Le groupe anti-chute est constitué de 9 sapeurs. 3 instructeurs « anti-chute » et 6 spécialistes. L'effectif reste stable mais insuffisant.

TRONÇONNEUSES

Le groupe « tronçonneuse » est composé de 27 personnes. L'effectif reste stable suite à la formation de 5 personnes.

GROUPE AUDIOVISUEL

Ce groupe est composé de 4 personnes, et sa spécialité consiste à créer des supports de cours et des rétrospectives et d'archiver les anciennes prises de vue.

CHAUFFEURS

La section se compose de vingt-trois chauffeurs dont vingt chauffeurs poids lourds et trois chauffeurs véhicules légers. Ils effectuent leurs 5 heures de conduites obligatoires lors des sorties véhicules qui sont organisées par thèmes. Dix-huit sorties ont été organisées durant l'année.

GROUPE MATÉRIEL

L'effectif du groupe se compose de 10 sapeurs qui effectuent les révisions et les contrôles nécessaires au bon fonctionnement du matériel en caserne et dans les véhicules. Les nouvelles lois concernant la signalisation du matériel sur la voirie ainsi que l'introduction du nouveau classeur fédéral pour le préposé au matériel édité par la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers, a entraîné des modifications importantes.

LES EXERCICES DE COMPAGNIE

L'exercice de Printemps s'est déroulé sur le chantier des Vergers. Il a permis de faire une reconnaissance des lieux tout en travaillant les lances, le canon à eau et le déploiement des conduites dans les cages d'escaliers. L'exercice d'automne s'est effectué le soir sous forme d'alarme de compagnie sur un feu se développant dans les anciens entrepôts de PLANZER. Les techniques d'ouverture de porte ainsi que le sauvetage de personnes ont pu se faire dans de bonnes conditions.

TRANSMISSION

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité un crédit de CHF 74'324.- pour le remplacement des radios analogiques par les nouvelles radios numériques Polycom. Ce changement était nécessaire en raison de l'évolution des mesures de sécurité et de l'obligation de pouvoir mieux communiquer entre entités communale, cantonale et fédérale.

RECONNAISSANCE

Il est à souligner enfin l'excellente collaboration entre les différents acteurs communaux de la sécurité.







**POLICE
MUNICIPALE**

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Introduction de la nouvelle Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD).

L'introduction de la LRDBHD a donné aux communes l'autorité et la responsabilité de décision en matière d'événements de divertissement publics. L'instruction des demandes (rendez-vous techniques, aide aux associations, établissement des autorisations) s'est révélée être très conséquente.

Pour l'année 2016, ce sont **127** autorisations qui ont été délivrées.



© Laurent Barlier

COLLABORATION ET PARTENARIATS

Une police de proximité

Dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute de nos citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font essentiellement à pied ou à vélo. Par ailleurs, la méthode consistant à marquer une présence en uniforme, par de nombreuses patrouilles pédestres, régulières et quotidiennes a fait ses preuves et l'on obtient ainsi des résultats qui répondent aux attentes de la population.

Une police municipale accessible en tout temps

Au moyen d'un téléphone portable, associé à un numéro de téléphone gratuit, soit le 0800 1217 17, la population meyrinoise peut, en dehors des heures de bureau, contacter sa police municipale.

Contrat local de sécurité

Le contrat local de sécurité, conclu entre les autorités cantonales et communales, nous permet de coordonner l'engagement de polices cantonales et municipales et d'optimiser les résultats dans trois domaines prioritaires: la lutte contre les cambriolages, les troubles de la tranquillité publique et les infractions à la loi sur la circulation routière.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Prévention cambriolages

En 2016, l'action spécifique sur la campagne de prévention concernant les cambriolages s'est déroulée dans le secteur de Cointrin, du lundi 18 au vendredi 29 avril 2016.

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)

Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, nous effectuons des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrées et de sorties des classes. Une attention particulière est également portée sur: le port des ceintures de sécurité, les sièges pour

enfants, les conducteurs qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route, l'usage diurne des phares ainsi que des contrôles de vitesse.

Présentations dans les écoles

À l'automne 2016, les APM se sont rendus dans les classes de cinquième pour faire de la prévention auprès des jeunes élèves de l'enseignement du primaire. À la suite de nos présentations, les écoliers nous ont fait parvenir des dessins représentant nos activités. Ces illustrations, ont été exposées pour la première fois à l'ensemble de la population, dans le patio du Forum.

Génération vélo

Le samedi 28 mai, nos services de police municipale et des aînés, ont organisé la quatrième édition « Génération vélo ». Encadré par la police municipale, un groupe de cyclistes sillonne la Commune en empruntant les pistes et bandes cyclables. Cette année, à l'occasion du bicentenaire de l'entrée de Meyrin dans la Confédération, le tracé s'est voulu transfrontalier. En effet, une incursion préméditée, a été effectuée chez nos voisins français qui nous ont reçus les bras ouverts. Pour les plus petits, la Brigade d'éducation routière de la Police cantonale est venue aimablement installer et animer un gymkhana.

Privilégier le relationnel

La police municipale de Meyrin s'intéresse avant tout à la relation qu'elle développe et entretient avec ses concitoyens. Elle s'évertue à être visible, présente sur le terrain et accessible pour tous. Ses maîtres-mots sont: résolution de problèmes, récolte de renseignements, découverte de situations et disponibilité.

Soutien aux victimes

Les policières et policiers municipaux ont prêté assistance à des personnes vulnérables, blessées ou victimes d'in-

fractions. Pour les plus fragiles, les agents ont accompagné certaines d'entre elles, auprès de la police cantonale pour apporter un soutien lors des dépôts de plaintes pénales ou auprès de centres médicaux. Une étroite et solide collaboration est en place avec le service des aînés qui prend en charge et assure un suivi lors de découvertes de situations par les agents de la police municipale.

Zone Industrielle de Meyrin et de Satigny

La convention entre les communes de Satigny et de Meyrin permet de trouver une cohérence opérationnelle, sans devoir tenir compte des frontières communales. Des contrôles de circulation, de vitesse et de stationnements, sont effectués régulièrement.

Partenariat Public Privé (PPP)

Le partenariat public, privé, soit une plateforme d'échange d'informations se développe. Cette coopération, englobe la police cantonale et municipale et concerne les entreprises implantées à Meyrin. A ce jour, on dénombre un total de 47 entreprises ayant adhéré à ce concept sécuritaire, dont dix-sept en 2016.

Plan de mobilité scolaire

La ville de Meyrin, a été précurseur parmi les communes suburbaines du Canton en incitant des « Plans de mobilité scolaire » pour l'ensemble des écoles meyrinoises. Pour ce faire, la police municipale s'est entourée de l'APE (Association des parents d'élèves) et du Conseil d'établissement et a confié à l'ATE (Association des transports et de l'environnement), la réalisation desdits plans de mobilité.

Certes, les patrouilles scolaires encadrent déjà les enfants aux entrées et sorties des écoles lorsqu'il s'agit de traverser certaines routes. Toutefois, le projet dont il est question, est un procédé servant à mieux assurer la sécurité des enfants lors de leurs déplacements sur le chemin de l'école.

CONTRÔLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Police cantonale
Nombre total de contrôles : 48

Les prestations en chiffres

» Préventions routière (contrôles radar préventif).....	56
» Amendes d'ordres.....	18'722
» Amendes administratives.....	39
» Contraventions.....	128
» Mises en fourrières cantonale.....	24
ou à disposition de véhicules.....	20
» Chien conduit à la fourrière cantonale.....	5
» Dépôts de plaintes communales.....	29
» Prévention dans les écoles.....	11
» Prévention autour des écoles.....	102
» Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de travaux, marquages, manifestations.....	71
» Assistance lors de services funèbres.....	16
» Autorisation manifestation.....	127
» Autorisation pose de banderoles.....	19
» Autorisation pose enseignes, panneaux publicitaires.....	13
» Intervention / sollicitation.....	2'538
» Partenariat public et privé P.P.P.	17



© Laurent Barlier

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été réservée par l'Hospice général en 2016 et la construction de la Golette a été louée 12 jours en 2016.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 661 abris pour la population dans le groupement, 148 ont été contrôlés en 2016 par le service de l'assistance dans le cadre du contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2016.

MISE À DISPOSITION

Entretien du matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 38 jours aux sociétés communales en 2016.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de



D.R.



D.R.

piquet toute l'année 24h sur 24, afin d'intervenir dans les domaines suivants :

- » hébergement de la population ;
- » encadrement de la population ;
- » déclenchement de l'alarme par sirène ;
- » mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- » ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2016, il y a eu 1'119 jours de cours accomplis :

- » 6 séances d'état-major = 48 jours
- » 10 cours de cadres = 79 jours
- » 14 cours de répétitions = 699 jours
- » 16 cours d'aide au profit de la collectivité = 293 jours

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 3 février 2016, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG, (écoles).

La protection civile de Meyrin-Mandement a été engagée pour participer à la sécurisation des manifestations suivantes :

1. 1^{er} mai : Tour de Romandie
2. 8 mai : Marathon
3. 19 juin : Classique Genevoise
4. 31 juillet : Slow Up
5. 1^{er} août : Fête nationale

6. 3 septembre : Course du Mandement
7. 8 et 9 octobre : Run Evasion Rhône
8. 14 au 16 octobre : Course de côte de Verbois
9. 26 novembre : Foulées automnales
10. 1^{er} au 3 décembre : Téléthon
11. 2 décembre : Nordic walking
12. 3 décembre : Course de l'Escalade

Cette année le service de l'appui a été engagé pour la création du nouveau centre nature de Pronatura à Granges-Malval du 14 au 18 mars et pour la réserve naturelle de Mategnin du 19 au 23 septembre.

Le service de l'assistance a transféré tous les résidents de l'EMS de la résidence du Nant d'Avril de Satigny à leur nouvelle résidence de la Plaine à Dardagny du 3 au 5 octobre 2016.

La protection civile a aussi participé aux journées de don du sang avec les Samaritains.

Le 24 juin, la protection civile de Meyrin-Mandement a organisé toute la mise en place, le service et le repas pour la journée prévention canicule.

Intervention

La protection civile de Meyrin-Mandement a été mobilisée par de nombreuses interventions.

En 2016, il y a eu 24 jours d'intervention accomplis.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel « Gaspers » a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2016 est de 214 avec une montée en puissance de 407 astreints supplémentaires en réserve.



Lac des Vernes

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le lac des Vernes s'est progressivement rempli d'eau suite à la fin des travaux de génie civil en novembre 2016.

Le Jardin botanique alpin réhabilité a été inauguré le 10 septembre 2016 lors des « Journées du patrimoine ».

Le chantier des équipements publics des Vergers, débuté en début d'année 2016, permettra de réaliser une école primaire, l'école spécialisée « la Voie Lactée », un bâtiment parascolaire, un restaurant scolaire et des salles de gymnastique.

Les modifications de zone de Cointrin et du secteur de la Gravière ont été préavisées favorablement par le Conseil municipal.

La Commune s'est clairement positionnée pour un développement maîtrisé et raisonnable de l'aéroport dans le cadre de l'élaboration du plan sectoriel d'infrastructures aéroportuaires (PSIA).

BÂTIMENTS

Équipement public des Vergers

Le chantier des équipements publics Vergers a débuté le 26 janvier 2016. Il comprend un programme intégrant 4 bâtiments, une école spécialisée *La Voie Lactée*, un groupe scolaire complet de 14 classes, un bâtiment parascolaire comprenant un restaurant scolaire, une grande aula et des salles d'activités, et une salle de gymnastique double.

Le terrassement de la zone a duré quelques mois, suivi par la stabilisation des fonds de fouilles, la pose de micros pieux et le tirage des canalisations sous radier. L'arrivée de la grue en avril a permis le coulage des radiers, suivi du coffrage et ferrailage des murs du sous-sol qui s'étend sous les trois bâtiments communaux, école, parascolaire et salles de gymnastique.

Une fois les dalles des rez-de-chaussée terminées, les travaux structurels poteaux-coursives ont pu débuter. Tous ces éléments ont été faits sur place, il n'y a aucune pré-fabrication concernant les travaux de maçonnerie. Début novembre, les premiers éléments de charpente bois sont posés dans le bâtiment de l'école spécialisée. Tous ces éléments ont été fabriqués en atelier. Les dalles sont mixtes, bois/béton, les façades et agencements intérieurs sont exclusivement en bois provenant uniquement d'Europe.

Durant ces travaux de maçonnerie et charpente, l'ensemble des sous-sols sont étanchéifiés. Le bâtiment de *La Voie Lactée* est étanche à l'eau mais non à l'air, c'est-à-dire que la toiture est posée et étanchée mais que les fenêtres et les portes extérieures ne sont pas encore posées.

2016 dans les grandes lignes

- » **26 janvier 2016** : ouverture du chantier des équipements publics Vergers ;
- » **18 mars 2016** : pose de la première pierre en présence de Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) ;
- » **Mai 2016** : création d'un prototype, testé sur la durée du chantier avec tous les corps de métiers et détails constructifs ;
- » **Décembre 2016** : Le bâtiment *La Voie Lactée* est étanche à l'eau.

Espace de vie infantine (EVE) B13 - Vergers

Dans le cadre de la construction d'un nouveau quartier et de l'accueil de ses futurs habitants, la Commune a planifié un nouvel espace de vie infantine (EVE) situé au cœur du quartier des Vergers. C'est lors de la séance du Conseil municipal du 14 mai 2013 que ce dernier s'est positionné favorablement à l'acquisition d'une surface de 790m² située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 sis au 12, esplanade des Récréations.

Le chantier de l'immeuble y compris de l'EVE s'est ouvert en été 2015. Les travaux se sont poursuivis durant toute l'année 2016. Cette institution sera livrée pour la rentrée 2017 et pourra accueillir à terme jusqu'à 50 enfants. Les aménagements extérieurs seront traités ultérieurement à l'échelle du quartier.



Quartier des Vergers sous la neige



Chantier EVE Cité-Parc

EVE Cité Parc

En cette fin d'année 2016, le chantier de l'Espace de vie enfantine (EVE) Cité Parc se termine. Une année aura suffi pour effectuer les travaux de second œuvre. Au gré des déambulations dans ce nouvel espace, on s'aperçoit que le bâtiment a été conçu telle une visite architecturale ponctuée de perspectives et de points de vue surprenants. Des espaces pensés, clairs, pratiques et ludiques feront le bonheur de ses nouveaux occupants.

A la fin de l'été 2017, les aménagements extérieurs seront terminés, offrant aux enfants un jardin privatif pourvu de buttes, de balançoires et de magnifiques arbres. Toutes fonctions confondues (EVE et jardin d'enfants), l'espace pourra accueillir à terme jusqu'à 150 enfants.

EVE Monthoux aménagements extérieurs

Lors du vote du crédit de construction de l'EVE Monthoux, aucun aménagement extérieur n'avait été envisagé. La situation géographique de l'EVE, à proximité de la zone industrielle, fait que peu de lieux sont adaptés à la sortie des enfants en plein-air.

Un crédit complémentaire de CHF 868'000.- voté en janvier 2016 a permis la réalisation de ces aménagements intégrant un jardin de buttes, des balançoires, un cheminement en dur, de petits potagers et diverses essences d'arbres indigènes apportant de l'ombre en été. Ce crédit complémentaire a permis de modifier certaines finitions dans l'institution, notamment le ponçage du sol de la coursive, trop abrasif pour les enfants, le changement des poignées des

meubles peu pratiques à l'usage, ainsi que la correction des imprévus dus à la modification du tracé des réseaux SIG.

Ces travaux extérieurs se termineront en 2017, lorsque l'Hôpital La Tour restituera l'entièreté de la parcelle, actuellement utilisée pour desservir une partie de leur institution.

Maison Vaudagne

Le Conseil municipal a voté le 13 décembre 2016 un crédit d'étude d'un montant de CHF 795'000.- en vue de la rénovation et de l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne. Le projet prévoit le maintien de l'institution à son emplacement actuel avec rénovation complète du bâtiment existant et création d'une nouvelle extension. Un mandat d'étude parallèle permettra de sélectionner un pool pluridisciplinaire composé d'ingénieurs civils et d'ingénieurs responsables du chauffage, de la ventilation, du sanitaire et de l'électricité (CVSE), de l'architecte et de divers spécialistes qui seront sélectionnés sur la base de leurs compétences, des projets proposés et du prix des prestations.

Pavillon scolaire Corzon-Vaudagne

Le 26 janvier 2016, le Conseil municipal a voté la délibération n° 2015-41a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'280'000.- en vue du déplacement et de l'adaptation de l'école provisoire des Boudines sur le site de Corzon-Vaudagne.

Le bâtiment en ossature bois qui a servi d'école provisoire pendant la durée des travaux de rénovation de l'école des



Chantier EVE Monthoux

© Christian Dupraz architecte



Module de bâtiment en démontage

© commune de Meyrin



Plan du lac des Vernes

Boudines a été déplacé en mai 2016 sur son nouveau site. Composé de 35 modules, il a été démonté en mai et remonté en 3 jours.

Ont suivi les travaux d'adaptations intérieures nécessaires pour répondre aux besoins du Département de l'instruction publique (DIP), à savoir la création d'une salle de jeux et d'une salle des maîtres. Le préau couvert aux Boudines a aussi été déplacé et installé sous une forme plus compacte entre le city-parc (terrain multisports) et le pavillon.

En juin, le Jardin Robinson a pu s'y installer de manière provisoire dans deux classes et sur l'espace extérieur en attendant la fin des travaux du nouveau bâtiment situé au lac des Vernes. Une cuisine mobile mise à disposition par la Commune a permis de palier à l'absence de cuisine dans le pavillon. Les besoins du DIP n'ayant pas été confirmés pour l'année 2016-2017, des salles ont pu être mises à disposition au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

Ce site, identifié dans l'image directrice de la planification territoriale 2015, se trouve à une position centrale dans la Cité. Ainsi, il pourra accueillir à partir de 2017 (dans l'attente de la fin des travaux de l'école des Vergers), les élèves de l'écoquartier et servir ultérieurement de bâtiment relais lors de la rénovation des différents bâtiments communaux.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARC, ASSAINISSEMENT

Lac des Vernes

Le lac des Vernes est un bassin de rétention qui récolte les eaux de ruissellement de l'ensemble de la cité de Meyrin avant restitution au milieu naturel. Son rôle est de limiter les érosions et divers impacts négatifs sur le cours d'eau récepteur, le Nant d'Avril, en cas de pluies intenses. La deuxième vocation du projet réalisé est celle du parc naturel urbain qui amène un espace de qualité paysagère exceptionnelle pour les promeneurs et les habitants riverains. Il permet aussi un corridor biologique reliant les marais de Mategnin au Nant d'Avril et au Rhône.

Les travaux de génie civil ont été terminés en novembre 2016. A partir de cette date, le lac a pu se remplir grâce aux eaux en provenance de deux sources distinctes : les eaux pluviales issues de la mise en séparatif de la cité de Meyrin, ainsi que les eaux en provenance des puits de Peney utilisées pour alimenter la pompe à chaleur centralisée de l'écoquartier des Vergers. Une première série de plantations a été réalisée autour ainsi que dans le lac. Une deuxième série est prévue au printemps 2017. Un ponton d'observation ainsi qu'un abri pour la zone didactique ont été construits au bord du lac grâce à une contribution financière du Fonds d'art contemporain de la ville de Meyrin. Le lac restera fermé au public jusqu'à son inauguration le 10 juin 2017.

Entretien du réseau routier

Le 21 juin 2016, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la délibération n°2016-05a relative à un crédit de construction de CHF 4'000'000.- destiné à l'entretien du réseau routier. En 2015, la Commune a demandé un diagnostic de l'ensemble du réseau routier communal afin d'en connaître l'état. Globalement satisfaisant, le réseau routier nécessite néanmoins d'être amélioré à plusieurs endroits. Dans un souci d'économie et afin d'occasionner le moins de gêne possible pour la population meyrinoise, les travaux de réfection des routes et trottoirs se feront en parallèle de la mise en zone 30 km/h de la Cité. Ces travaux débuteront au mois de mars 2017 par le secteur Sainte-Cécile – Boudines et ensuite, par la totalité de la rue de la Prulay.

Assainissements autour de l'école des Boudines

Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement entre le préau de l'école des Boudines et le parking P2 ont été réalisés en juillet 2016 pour raccorder les bâtiments de l'école des Boudines et de L'EVE Cité Parc au collecteur communal.

Ces travaux étaient rattachés à l'autorisation de construire de l'école des Boudines et ont fait l'objet d'un crédit de réalisation (Délibération n° 2016-06a). Deux réseaux, l'un d'eaux pluviales et l'autre d'eaux usées ont été construits permettant de sortir ces canalisations de l'emprise de la parcelle des équipements communaux jusqu'au parking de la mairie. Ces tuyaux ont été posés à des profondeurs importantes de 6 mètres. Ces travaux étant terminés, le chantier pour la réalisation des aménagements extérieurs situés entre l'école des Boudines et le nouvel EVE Cité Parc pourra suivre.

Valorisation du Jardin botanique alpin

Les travaux commencés en octobre 2015 se sont poursuivis en 2016 par la transformation de l'ancienne annexe en Maison du Jardin, la rénovation du chalet historique des rocailles, la construction d'une nouvelle serre, la chèvrerie et les toilettes sèches. Parallèlement, un système de récupération des eaux pluviales et des eaux souterraines de ruissellements a été posé. Ce réseau alimente dorénavant le nant qui coule à travers les rocailles, le réseau d'arrosage et les toilettes de la Maison du Jardin. Il permet de réduire la consommation en eau du jardin de moitié.

Une signalétique a été mise en place aux entrées et à l'intérieur du Jardin botanique alpin pour guider les visiteurs et mettre en valeur les qualités patrimoniales de ce dernier. Suite à la rénovation, le Jardin botanique alpin peut accueillir le public au rez-de-chaussée de la Maison du Jardin et dans le chalet aménagé à cet effet.

Son inauguration a eu lieu le 10 septembre 2016 sous forme de fête populaire organisée conjointement avec l'AA-JAM (association des amis du Jardin alpin de Meyrin) et le service de la culture. Elle s'est inscrite dans le cadre des « Journées du patrimoine ».

Le Jardin alpin ayant le statut de jardin botanique, le CA a décidé, dans sa séance du 21 juin 2016, de l'appeler dès l'ouverture officiellement *Jardin botanique alpin*. Ainsi, il restera fermé la nuit selon un horaire variant en fonction des saisons.



Chantier d'assainissement Boudines



© Véronique Favre, Architecte

Chèvrerie



© Véronique Favre, Architecte

Accueil maison du Jardin botanique alpin



© Guilherme Sepulveda, Thinka architecture SARL

Chantier Jardin Robinson

Jardin Robinson

Les travaux du Jardin Robinson ont commencé en avril sur la plateforme réalisée en 2015 dans le cadre des aménagements des rives du lac des Vernes. Sur cette plateforme, la Commune a d'abord fait construire le radier, les murs et la toiture faisant apparaître un volume allongé émergeant du sol. Dans un second temps, le bâtiment a été remblayé avec les terres d'excavation du lac, afin de ressembler à un bâtiment troglodyte. Ainsi, le Jardin Robinson est enterré à l'arrière et ouvert sur le devant. Des grandes baies vitrées s'ouvrent sur la cour, le petit terrain de foot et les prairies qui se trouvent en aval.

La toiture du bâtiment est végétalisée de sorte à l'intégrer dans le paysage naturel du lac des Vernes. En prolongement des prairies avoisinantes, elle servira d'enclos aux chèvres qui sont logées sous la toiture. Le terrain d'aventure de 7'000 m² s'étend tout autour du bâtiment. A l'arrière, se trouvent quelques collines, un petit amphithéâtre et des pentes pour la luge. A l'intérieur, les enfants bénéficient d'une grande salle de jeux avec cheminée, atelier, cuisine-laboratoire, salle des coussins, bureau pour les animateurs et locaux annexes. Font aussi partie du programme, un local pour les clapiers, un fenil et un box pour les chèvres.

Les travaux intérieurs sont en cours et seront terminés au mois de mars 2017. Les plantations des arbres, les arbustes et les prairies seront réalisées au printemps pour une ouverture en juillet 2017. L'inauguration officielle se déroulera le samedi 23 septembre.

ENERGIE

Les travaux réalisés sur plusieurs sites, les différentes actions de performance énergétique, le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie dans une démarche continue intégrant les différents services de l'administration concernés contribuent à maintenir les consommations énergétiques à un niveau bas, ceci malgré l'augmentation du parc immobilier de la Commune et de l'activité en général. La part de mazout représente en 2016 encore 20% de la consommation globale de chaleur (chauffage et eau chaude), alors qu'elle se montait à 50% en 2008. Le Centre de Voirie et Horticole (CVH) et l'école des Champs-Frêchets restent les consommateurs de mazout les plus importants et feront l'objet d'un projet d'assainissement planifié d'ici 2020 afin d'atteindre une part inférieure à 5% selon l'objectif formulé dans le plan directeur communal de l'énergie.

Coût des énergies pour les bâtiments et équipements communaux

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mazout	CHF	378'252	255'414	322'980	249'858	164'312	144'577	107'795
Gaz	CHF	509'427	422'797	497'365	464'730	388'104	359'981	290'644
CAD	CHF	132'021	318'248	316'076	410'220	399'157	483'981	420'575
Total chaleur	CHF	1'019'700	996'459	1'136'421	1'124'808	951'573	988'539	819'015
Electricité (hors EP*)	CHF	992'330	1'130'090	996'015	1'026'280	859'958	963'166	920'889
Eclairage public	CHF	146'449	145'796	140'600	126'366	126'855	137'700	135'039
Total électricité	CHF	1'138'779	1'275'886	1'136'615	1'152'646	986'813	1'100'866	1'055'928
Eau	CHF	499'846	596'344	555'934	508'126	408'711	558'951	565'965
Total	CHF	2'658'325	2'868'689	2'828'970	2'785'580	2'347'097	2'648'357	2'440'908

© Olivier Balsiger

EP: Eclairage public

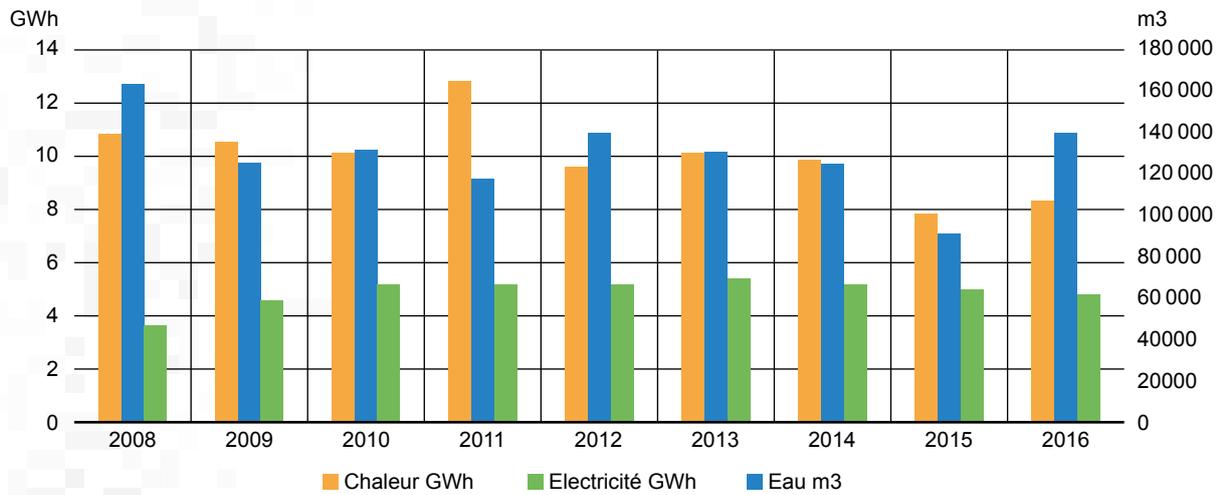
Consommation des bâtiments et équipements communaux

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mazout	kWh	4'945'732	2'660'402	3'116'869	2'625'611	1'599'296	1'705'338	1'749'280
Gaz	kWh	6'171'334	5'148'322	5'315'696	5'049'390	3'567'965	3'350'289	3'030'648
CAD	kWh	974'000	2'473'587	2'747'531	2'810'513	2'735'000	3'042'802	4'034'869
Total chaleur	kWh	12'166'066	10'363'311	11'261'722	10'586'821	8'002'261	8'098'429	8'814'796
Electricité (hors EP*)	kWh	4'272'222	4'263'248	4'472'324	4'259'627	4'108'231	4'088'480	4'012'579
Eclairage public	kWh	853'137	866'791	884'021	796'594	796'848	743'471	721'713
Total électricité	kWh	5'125'359	5'130'039	5'356'345	5'056'221	4'905'079	4'831'951	4'734'292
Eau	m3	118'165	140'046	130'539	124'722	91'610	141'238	131'187
Degré-jours	-	3'217	2'673	2'936	3'162	2'428	2'795	3'008

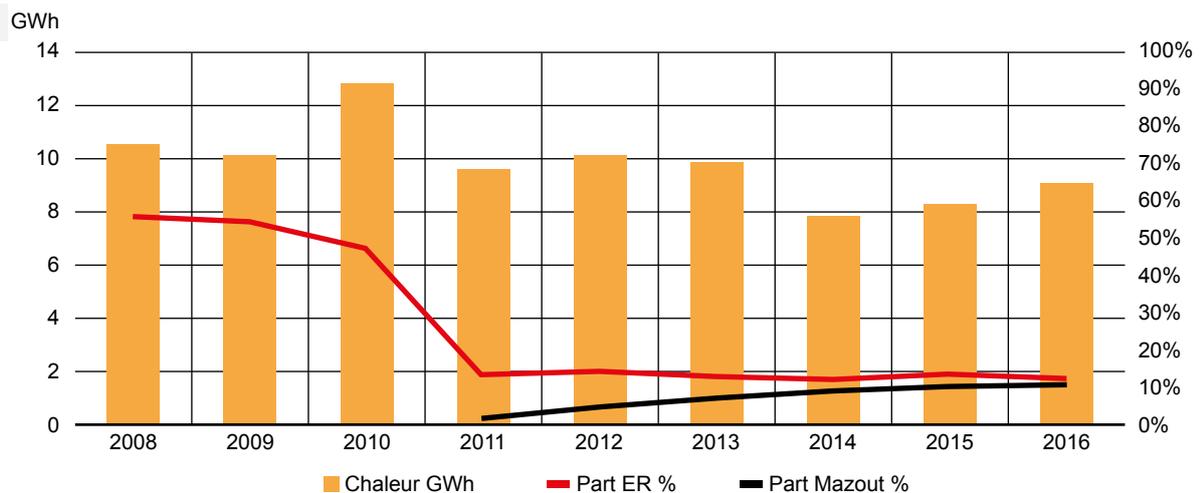
© Olivier Balsiger

EP: Eclairage public

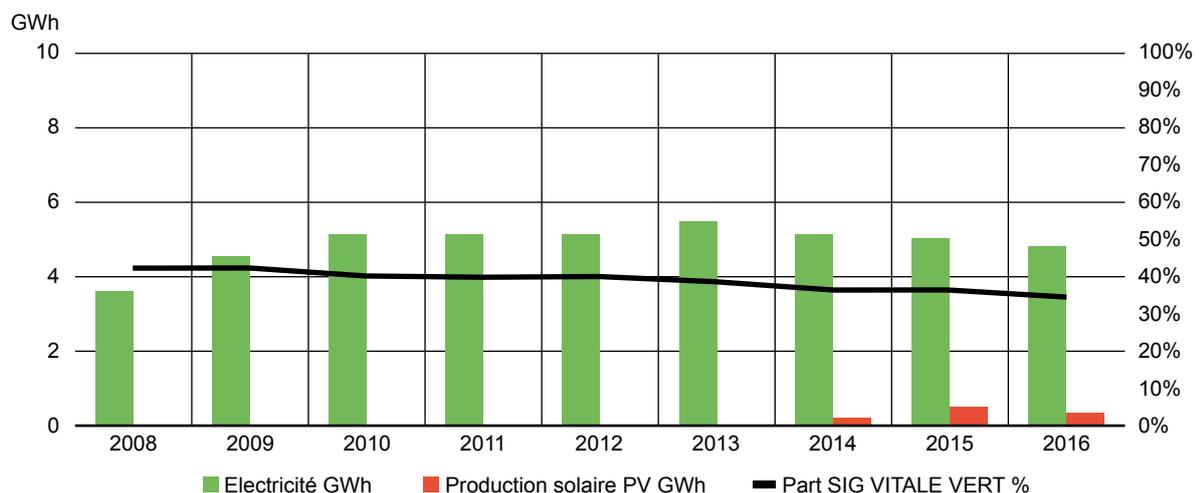
Consommations globales - chaleur / électricité / eau



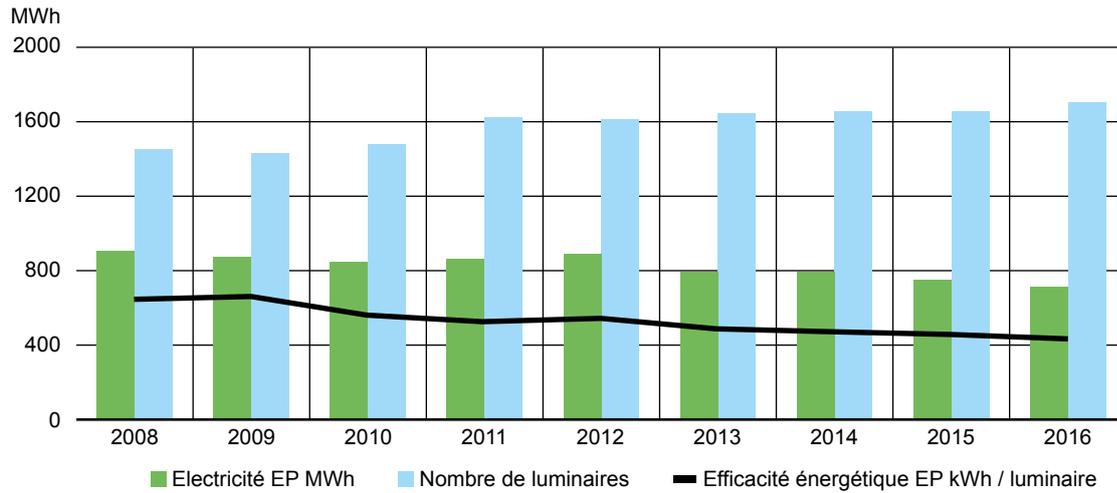
Consommation de chaleur - part d'énergie renouvelable (chaleur) et part de mazout



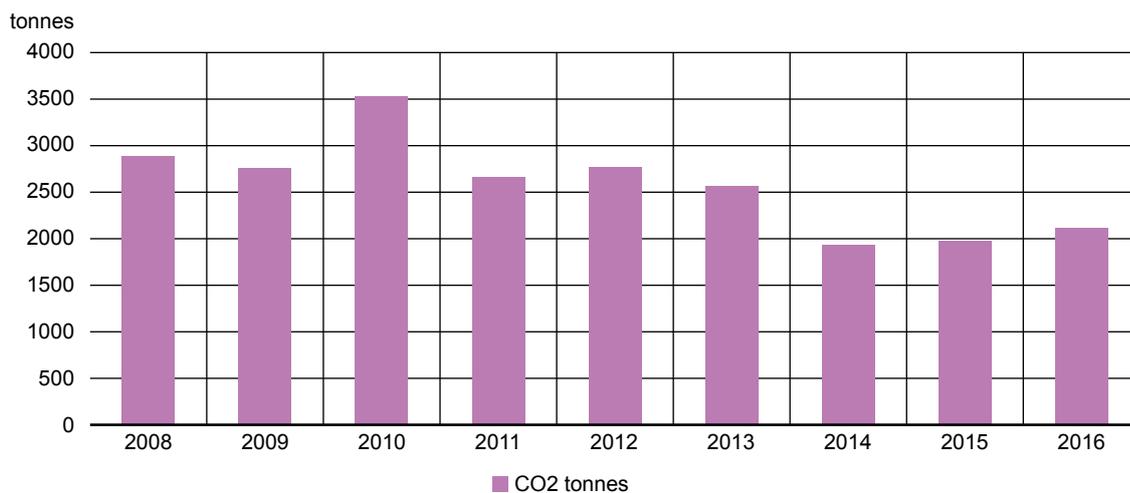
Electricité - Consommation totale, production solaire PV et taux SIG VITALE VERT



Electricité éclairage public - Consommation, nombre de luminaires et efficacité énergétique



CO2 - émissions globales chaleur et électricité



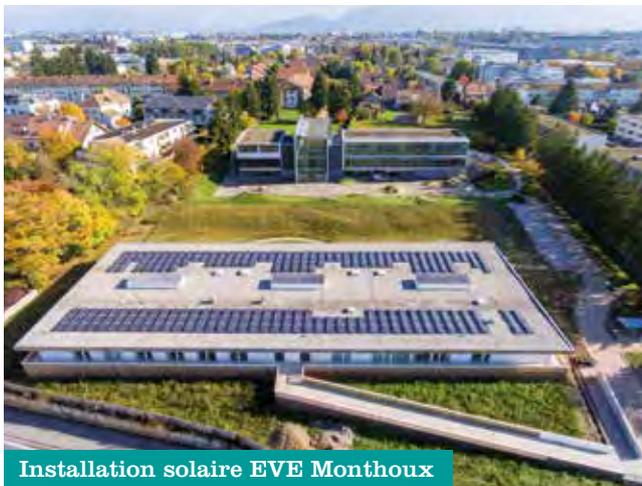
Centres sportifs

Les travaux prévus au niveau des installations techniques de la piscine municipale ont pu démarrer début 2016 suite au vote d'un crédit de CHF 1'700'000.- par le Conseil municipal le 15 décembre 2015 (D-2015-38a). Ce site a été ainsi raccordé au chauffage à distance. Une installation solaire hybride (thermique et photovoltaïque) de 300m² a été déployée sur la toiture du pavillon principal. L'ensemble des installations techniques de chauffage, de production d'eau chaude et de traitement de l'eau de la piscine sera remis à neuf pour la saison de piscine 2017. Ce projet portant sur l'un des consommateurs d'énergie les plus importants du parc communal permettra d'améliorer de manière conséquente l'efficacité énergétique du site, de poursuivre la baisse des émissions de CO₂ et d'augmenter la part d'énergie renouvelable pour la chaleur tout en se mettant en conformité avec les obligations légales issues de la loi cantonale sur l'énergie.

Une installation solaire thermique de 22m² a également été déployée sur la toiture de la buvette du stade des Arbères en 2016. Ce projet fait suite au vote d'une délibération de CHF 80'000.- le 19 mai 2015 (D-2015-20) et devrait amener une réduction de la consommation de gaz au niveau des vestiaires des stades et du boulodrome.

Installation solaire EVE Monthoux

Une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 68kWc et d'une surface de 425m² a été déployée sur la toiture du nouvel EVE-Monthoux. Cette installation produit du courant électrique dont une partie est directement consommée dans le bâtiment de la crèche et dans l'école voisine de Monthoux. La production annuelle attendue se monte à 65'000kWh, pour une consommation annuelle des deux sites d'environ 84'000kWh par an.



Installation solaire EVE Monthoux



Prix Energo CO₂



Commission Politique Environnement & Agenda 21



Equipe SIG Eco-21

© SIG Eco-21

Prix Energo CO₂

La ville de Meyrin s'est vu décerner le prix «ENERGO CO₂» pour avoir réduit de plus de 20% les émissions de CO₂ de son parc immobilier. A ce jour, seules deux communes en Suisse ont obtenu ce prix décerné par l'association energo®, Meyrin et Onex. Cette performance permet ainsi à la Commune d'atteindre avec quelques années d'avance un des objectifs principaux de son Plan directeur communal de l'énergie qui visait une réduction de 20% des émissions de CO₂ en 2020 par rapport à 2008. L'optimisation des installations techniques, le remplacement du chauffage au mazout par des énergies renouvelables ou le chauffage à distance ainsi que la rénovation et l'isolation des bâtiments communaux sont les vecteurs principaux ayant permis d'atteindre ce résultat. Ce prix a été remis à la Commune lors d'une commission «Environnement & Agenda 21» qui s'est tenue le 7 décembre 2016.

Opération éco-sociale à Champs-Frêchets

La 4^{ème} opération éco-sociale organisée à Meyrin s'est déroulée durant le mois de février dans le quartier des Champs-Frêchets. 741 ménages ont pu bénéficier de la visite d'un éco-conseiller dont la mission consistait à générer des économies d'électricité et de CO₂ dans les appartements. Les économies réalisées ont été chiffrées à 257'400 kWh/an électrique et 848 tonnes de CO₂. Le montant final à la charge de la Commune s'élève à CHF 80'093.- pris en charge par le Fonds communal énergie suite à la décision de la commission consultative datée du 23 septembre 2015.

Le bilan global des quatre opérations éco-sociales réalisées entre 2011 et 2016 se monte à 2'698 logements visités générant ainsi une économie annuelle sur la consommation

électrique des ménages concernés de près de 1 GWh/an (1'000'000 kWh par an).

Fonds énergie

La commission consultative du Fonds communal énergie s'est réunie trois fois en 2016 et a préavisé favorablement les dossiers suivants :

- » 4 dossiers de subventions accordées à des propriétaires de villas individuelles pour la réalisation d'installation solaires photovoltaïques. Les montants correspondent à la moitié de la Rétribution Unique (RU) octroyée par la Confédération via Swissgrid.
- » Réalisation d'un plan de mobilité scolaire au sein de l'établissement de Bellavista II visant à augmenter la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et à promouvoir les modes de déplacement doux auprès des enfants et de leurs parents. Le projet est porté par le Conseil d'établissement avec un soutien de l'Association transports et environnement (ATE) et de la police municipale.
- » Fondation Nouveau Meyrin : projet d'optimisation énergétique dans les immeubles de la FONDATION I portant sur l'installation de vannes thermostatiques dans les logements, l'équilibrage hydraulique du réseau de chauffage et l'optimisation des paramètres de régulation de l'installation de chauffage.
- » Réalisation d'un immeuble par la coopérative « Les Ailes » dans le quartier des Vergers (tour C3) répondant au standard de performance énergétique MINERGIE-A-P
- » Conduite d'une opération « Robin des Watts » à l'école de Livron visant à sensibiliser les élèves à une utilisation rationnelle de l'énergie et à générer des économies d'énergie dans leur établissement. Les sommes ainsi économisées sont réinvesties dans un projet de coopération Nord-Sud.

Réseau CAD-ZIRIAN

Un concept énergétique territorial (CET) élaboré en 2011 avait identifié le potentiel présenté par la nappe d'eau souterraine du Montfleury pour une utilisation à des fins hygrothermiques (chauffage / refroidissement). Une pré-étude et un forage exploratoire financés conjointement par l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et la Commune (par le biais du Fonds communal énergie) ont permis de confirmer l'existence de ce potentiel, avec de l'eau à une température d'environ 12°C présentant un débit suffisamment important à une profondeur comprise entre 25 et 50m. Cette ressource permettrait de satisfaire les besoins thermiques en chaud et froid des différents bâtiments présents dans la ZIRIAN (Pfister meubles, Media Markt, hôtel NH, etc.). Un appel d'offre a été lancé dans le cadre de la construction du bâtiment HRS / SPS le long de l'avenue de Mategnin. Cette procédure a permis de sélectionner un opérateur (EKZ) qui sera en charge de la réalisation et de l'exploitation d'un réseau de chaleur et des infrastructures associées. Fin 2016, trois puits de pompages et trois puits de restitutions ont été réalisés et les tests de pompage longue durée ont été concluants, permettant à l'opérateur sélectionné de démarcher l'ensemble des entreprises de la zone en vue de la réalisation prévue en 2017.

URBANISME ET MOBILITÉ

Requêtes en autorisation de construire

Durant l'année 2016, 70 dossiers ont été préavisés, répartis de la manière suivante :

- » 22 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs) ;
- » 24 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales ;
- » 19 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.) ;
- » 5 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

Indice d'utilisation du sol

Durant l'année 2016, le Conseil municipal n'a pas été appelé à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol sur le territoire communal.

Grand Projet ZIMEYSAVER

La commune de Meyrin se montre extrêmement attentive au devenir des zones industrielles, en témoigne la décision

du Conseil municipal qui a décidé à l'unanimité, dans sa séance du 13 décembre 2011, de préavisier défavorablement le projet de plan directeur cantonal Genève 2030, en raison notamment du devenir du secteur des zones industrielles. Le Conseil administratif, le Conseil municipal et le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE) de la Commune refusaient alors que les zones industrielles de la région deviennent un portail logistique pour les activités industrielles issues du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) (stockage, logistique, etc.).

L'absence d'instruments de planification pénalisait l'avancement de tous les dossiers sur le terrain. Cette situation générerait de graves problèmes de coordination entre la Commune, l'Etat, la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et les entreprises privées.

En 2013, le grand projet a donné naissance à un plan guide qui définit la planification générale en matière d'urbanisme, reprenant la totalité du territoire industriel. Toujours en 2013, le Conseil d'Etat a constitué une cellule de suivi et d'évaluation. Celle-ci est chargée d'assurer la mise en œuvre du règlement sur les activités admissibles en zone industrielle ou de développement industriel, respectivement en zone de développement d'activités mixtes, adopté le 21 août 2014.

En 2014, le plan guide a été adopté, deux plans directeurs de zones industrielles ont été finalisés et lancés en enquêtes techniques (ZIBAT et ZIMOGA), suivis par les enquêtes publiques. Le périmètre de la zone d'activités mixtes (ZDAM) a été définitivement désigné.

Le 8 mars 2016, la délibération n° 2016-01a relative au projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal des Batailles (PDZIBAT) n° 29'975 a été votée par le Conseil municipal. Ce dernier amendait le projet en demandant de prévoir un passage sous voies ou aérien des Batailles exclusivement destiné aux piétons et aux cyclistes.

Enfin, le 4 octobre 2016, le Conseil municipal a voté la délibération n° 2016-21a relative au projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand (PDZIMOGA) n° 29'976.

Grand Projet Meyrin-Vernier-Aéroport (GPMVA)

Le grand projet Vernier - Meyrin - Aéroport (anciennement Tête GVA - Casai - Aéroport) constitue un territoire straté-

gique sur la partie sud-ouest de l'aéroport de Genève et contribuera à accueillir de nouveaux logements et activités tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Ce projet s'inscrit dans la suite du projet du « Cercle de l'Innovation » et participe ainsi à la dynamique transfrontalière. En prolongement avec le Pays de Gex, il forme la façade internationale de Genève.

Le périmètre du projet représente un territoire de 180 hectares de part et d'autre de l'autoroute, situé sur les communes de Vernier et de Meyrin. En ce qui concerne spécifiquement la commune de Meyrin, le périmètre comprend notamment :

- » l'avenue Louis-Casaï ;
- » le secteur Pré-Bois ;
- » la route de Pré-Bois jusqu'à sa connexion avec la route de Vernier ;
- » le quartier de Blandonnet ;
- » le secteur de Cointrin Ouest et Est.

En 2014, le comité de pilotage, composé de l'Etat de Genève et des communes de Meyrin et Vernier, a validé les priorités de développement du GPVMA à l'horizon 2020, parmi lesquelles figurent les secteurs de Cointrin Ouest et Cointrin Est. Ces deux secteurs font l'objet de procédures de modifications de zones (MZ) suivantes :

- » Cointrin Ouest : MZ 29'508, potentiel plan directeur cantonal (PDCn) de 632 logements, initiée en 2005, préavis du Conseil municipal en 2011 puis mise en pause en 2012 ;
- » Cointrin Est : MZ 29'568, potentiel plan directeur cantonal (PDCn) de 626 logements, initiée en 2006, enquête technique réalisée en 2006 puis mise en pause en 2012.

Un programme d'équipements publics communaux qui font actuellement cruellement défaut dans le quartier a été élaboré et réalisé en 2015. Cette définition des équipements publics ainsi que leurs localisations dans le cadre des futurs plans localisés de quartiers (PLQ) permettra au Conseil d'Etat de relancer les modifications de zones de Cointrin Est et Ouest.

Le 13 décembre 2016, le Conseil municipal préavisait la délibération n° 2016-20a relative au projet de modification des limites de zones (MZ) n° 29'508B-526-540. Enquête publique n° 1876. Meyrin et Vernier – Cointrin-Ouest – Avanchets.

Le Conseil municipal conditionnait son préavis à différents éléments détaillés dans la délibération, notamment à un développement maîtrisé de l'aéroport de Genève rendant la construction des logements prévus possible, à la résolution des problèmes de mobilité dans le secteur et à la garantie de l'équité financière des propriétaires impactés par les modifications de zones.

Modification de zone du lieudit « la Gravière »

Le 15 novembre 2016, le Conseil municipal a préavisé favorablement la délibération n° 2016-13a relative au projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Meyrin (création d'une zone 3 affectée à de l'équipement public), au lieudit « La Gravière ». Le secteur dit de « La Gravière » se situe dans le prolongement direct de la cité de Meyrin. Il est bordé par l'avenue de Mategnin, l'avenue Sainte-Cécile et l'avenue Auguste-François-Dubois. Le présent projet de modification des limites de zones porte d'une part sur l'affectation en zone 3 destinée à des équipements publics des terrains proches de la Cité pour la réalisation d'un établissement scolaire post-obligatoire et, éventuellement selon des besoins communaux à définir plus précisément, d'équipements publics annexes.

Historique

En 1998, le Conseil municipal avait voté un crédit d'environ 3 millions destiné à l'acquisition du terrain, des études géotechniques et l'élaboration d'un PLQ en vue de la réalisation de logements. Ce crédit avait été combattu par un référendum qui avait abouti et accepté ensuite par une votation populaire. Depuis lors, l'annexe 5 de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) est entrée en vigueur en 2001, ne rendant plus possible la construction de logements sur ce terrain en raison du dépassement des valeurs de planification pour un degré de sensibilité II. Le secteur de « La Gravière » a dès lors été envisagé pour répondre aux besoins croissants en équipements publics nécessaires pour accompagner le développement de la Commune. Sur la base de ces analyses, le DIP et le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), actuellement Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), ont reconsidéré leur position initiale visant à implanter un établissement post-obligatoire au droit de l'actuel lac des Vernes et ont soutenu la proposition communale, qui réserve la partie « nord-ouest » du secteur de la Gravière à l'implantation de cet établissement scolaire post-obligatoire.

L'enquête publique s'est déroulée du 12 janvier au 10 février 2016.

Plusieurs arguments militent en faveur du secteur de « La Gravière » qui présente par ailleurs de nombreux avantages :

- » une proximité immédiate avec l'arrêt du tram (terminus) ;
- » pas de conflit avec d'autres affectations proches ;
- » possibilités de synergies avec des équipements communaux ;
- » un terrain suffisamment grand, permettant une grande liberté pour le projet architectural ;
- » un environnement paysager de grande qualité.

Programmes communaux à préciser

D'éventuels équipements publics pourraient également trouver des synergies avec le collège. Sa localisation préférentielle est située dans le prolongement de la rue des Boudines, proche du centre de la Cité.

Dans le cadre de la modification de zone, la Commune s'est prononcée sur les besoins qu'elle pourrait avoir dans ce secteur, à savoir :

- » une unité de production pour les repas scolaires ;
- » une salle omnisport ;
- » des équipements culturels (ateliers pour artistes et créateurs, salles de répétitions).

Etablissement de la fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA). Impacts sur la commune de Meyrin

Depuis une dizaine d'années, Genève Aéroport accueille un nombre croissant de passagers. Les perspectives de progression pour ces prochaines décennies annoncent jusqu'à 20 millions de voyageurs annuellement. Meyrin, en tant que commune riveraine, se devait de prendre position quant à cette évolution du trafic aérien.

Le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) est un instrument de planification et de coordination de la Confédération pour l'aviation civile suisse. Cette planification fédérale s'applique à tous les aéroports. Elle encadre la concession, les règlements d'exploitation et le développement des infrastructures aéroportuaires sur le territoire helvétique jusqu'à l'horizon 2030.

A Genève, le PSIA est piloté par la Confédération, le Canton et l'Aéroport. Il définit, pour chaque installation aéro-

nautique, à l'horizon 2030, le périmètre requis, les grandes lignes d'affectation, l'équipement ainsi que les conditions opérationnelles générales. Le PSIA constitue en somme la référence en matière de planification, de constructions et d'exploitation d'un aéroport, en particulier pour l'établissement du règlement d'exploitation et donc des impacts que celui-ci peut avoir notamment sur les riverains.

Les projections du trafic aérien prévues dans les premières versions du PSIA, et les impacts importants qui allaient en découler, s'inscrivaient à l'encontre des perspectives de développement harmonieuses et respectueuses des habitants et de l'environnement souhaitées par la commune de Meyrin. Le manque de données ne permettait dès lors pas à la Commune, directement impactée par ledit plan sectoriel, de mesurer toutes les implications liées aux projections d'augmentation du trafic aérien. L'évolution des nuisances sonores liées à l'augmentation du trafic aérien tendaient à s'élargir. Aucune limite à la croissance de l'aéroport n'était fixée, quelles que soient les conséquences pour l'environnement ou la santé.

Pour ces raisons, dans le courant de l'année 2015, le Conseil administratif de la commune de Meyrin a sollicité à de nombreuses reprises le Conseil d'Etat, lui demandant de revoir sa position quant à la liberté laissée à l'Aéroport d'augmenter sans limite claire le trafic aérien sur sa plateforme.

Suite à cette prise de position, également largement relayée par l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport (ATCR) dont la commune de Meyrin est membre, une délégation du Conseil d'Etat a présenté aux communes, en décembre 2015, sa position officielle quant au traitement qu'il demandait de faire appliquer dans le cadre des fiches PSIA.

L'augmentation des nuisances sonores prévues dans la première version du PSIA était extrêmement forte en soirée, avec des conséquences importantes pour la tranquillité et la santé des riverains. Le Conseil d'Etat a revu sa position en plafonnant les limites de bruit à l'horizon 2030 de manière plus stricte que dans la proposition initiale, notamment dans les tranches horaires entre 22h et 24h. La nouvelle position étatique équivaut à limiter les nuisances sonores légèrement en dessous du niveau de bruit actuel et à fixer un quota maximal de bruit à l'intérieur duquel l'Aéroport de Genève pourra développer ses activités.

Toutefois, le Conseil administratif et le Conseil municipal ont demandé des mesures allant au-delà des intentions prônées par le Conseil d'Etat.

Les plans de développement pour gérer la mobilité liée par le développement de l'Aéroport (stationnement, augmentation de l'offre en transports en commun, réseau de mobilité douce, etc.) restent, à ce jour, inadaptés aux yeux de la Commune. Cette dernière se montre extrêmement vigilante afin que des nouveaux projets de mobilité pertinents accompagnent, dans le respect de la qualité de vie des riverains, toute expansion aéroportuaire.

Une résolution municipale (n° 2015-19) a été déposée, refusant l'élaboration de la fiche PSIA telle que proposée, et exigeant une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'aéroport de Genève à l'horizon 2030 comprenant différents scénarios, et la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA.

Le 17 mai 2016, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la résolution n° 2016-06 soutenant la démarche du Conseil administratif de la commune de Meyrin et des autres communes genevoises, vaudoises et françaises impactées, à requérir des autorités compétentes qu'elles intègrent à la fiche PSIA les demandes de modifications détaillées de la résolution.

A ce jour, aucun retour officiel n'a été fait à la Commune. Aucun accord n'a en outre été formalisé entre la Confédération et le Conseil d'Etat. La finalisation de ce dossier se décidera lors de l'adoption de la fiche PSIA, laquelle fera l'objet d'une large consultation publique dans le courant du deuxième semestre 2017.

Cœur de Cité

La requalification du périmètre « Cœur de Cité » est une volonté ancienne qui a fait l'objet en 2016 d'une relance par les deux partenaires impliqués, la Commune et le centre commercial meyrincentre. Un nouveau projet a été élaboré. Il prévoit dans une première étape un parking souterrain de 475 places sous l'actuel P1, la réalisation d'une place piétonne en surface intégrant la nouvelle mairie dans son prolongement ainsi qu'un parc arborisé à l'arrière du Forum. Le parking P2 serait maintenu en surface durant cette première étape, ce qui permettra d'amortir plus rapidement le nouveau parking souterrain et d'évaluer dans une phase

ultérieure la nécessité de réaliser un deuxième parking enterré sous l'actuel P2. Ce nouveau projet a fait l'objet d'une convention-cadre entre la Commune et le centre commercial meyrincentre qui a été présentée le 25 février 2016 en commission politique urbanisme et finances conjointe. Le 8 mars, la résolution n° 2016-02 avalisant l'accord de principe entre la Commune et meyrincentre a été votée par le Conseil municipal, et le 6 avril, la convention-cadre a été signée par le Conseil administratif et meyrincentre.

Le projet a été présenté durant l'été au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) en présence du conseiller d'Etat Antonio Hodgers. La qualité du projet a été soulignée et une dérogation à l'établissement d'un PLQ a été confirmée sur cette zone fortement urbanisée, sous réserve que soit élaborée une image directrice permettant à l'autorité (DALE) d'avoir une vue d'ensemble du projet dans un périmètre élargi et de s'assurer de sa cohérence et de sa qualité. La suite du projet prévoit ainsi la réalisation de cette image directrice comprenant l'inclusion d'un périmètre élargi « Cœur de cité », la définition de principes d'aménagement d'un secteur restreint (place, parking, mairie et parc arborisé), et l'intégration des différentes parties prenantes à l'élaboration du projet dans un processus participatif qui sera conduit durant l'année 2017.

AFFAIRES DOMANIALES

Droits de préemption

La Commune a été interpellée à 15 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

Droit de superficie 280, route de Meyrin

Dans le cadre de l'octroi d'un droit de superficie à la coopérative Cité-derrière, le bureau d'architecte P-2L, lauréat du concours d'architecture, a déposé l'autorisation de construire relative au projet cité en titre. Des modifications ont dû être apportées au projet suite à un problème formel relevé par la surveillance des communes. Le parking souterrain ne sera plus en lien avec le bâtiment, son accès se fera depuis les aménagements extérieurs à proximité de l'école. Sous réserve de l'entrée en force de l'autorisation de construire, les travaux de terrassement devraient débuter à la fin de l'année scolaire 2017, afin que les enseignants et les enfants subissent au minimum les gênes occasionnées par les travaux de terrassements.

IMPRESSUM

**Compte rendu administratif
et financier 2016
Commune de Meyrin**

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

Color Offset

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC mix, Ecolabel EU

TIRAGE

200 exemplaires



MEYRIN